82F0086GPF
no. 5E
c.2

STATISTICS CANADA
NOV 4 2009
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

FCCP + Version 5E

Guide de l'utilisateur

Logiciel de codage géographique basé sur les fichiers de conversion des codes postaux de Statistique Canada mises à jour en mars 2009

réalisé par

Russell Wilkins

Division de l'analyse sur la santé
Statistique Canada
Ottawa

Juillet 2009

N° 82F0086-XDB au catalogue

Russell Wilkins. *FCCP+ Version 5E Guide de l'utilisateur. Logiciel de codage géographique basé sur les Fichiers de conversion des codes postaux de Statistique Canada mises à jour en mars 2009.* N° de catalogue 82F0086-XDB. Division de l'analyse et de la recherche sur la santé, Statistique Canada, Ottawa, juillet 2009.

RÉSUMÉ

Le progiciel *FCCP+ Version 5* est composé d'un programme de contrôle SAS et d'une série de fichiers de référence tirés principalement de la version la plus récente du Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) de Statistique Canada et d'un fichier de conversion pondéré de 2006 (FCP). Ce progiciel procède à l'attribution automatique, cohérente et logique de toute une gamme d'identificateurs géographiques (jusqu'au niveau de l'aire de diffusion, de l'îlot de diffusion, ainsi que de la latitude et de la longitude), à partir des codes postaux. Toute erreur de codage attribuable à des erreurs dans les fichiers de référence sous-jacents peut aisément être corrigée, une fois qu'elle a été décelée. L'exécution de ce type de codage par des méthodes manuelles nécessiterait le recours à des codeurs hautement compétents, disposant de beaucoup de temps et ayant accès à l'adresse postale complète ou à une description de la propriété immobilière. Cela n'empêcherait toutefois pas les résultats du codage manuel d'être moins précis (en particulier dans les régions urbaines), et pourrait entraîner un biais systématique involontaire (surtout dans les régions rurales).

Si les codes postaux contenus dans le fichier d'entrée correspondent bien aux adresses, le progiciel *FCCP+* attribue généralement des codes géographiques très précis. Le codage géographique manuel n'est plus nécessaire, sauf dans des cas très rares. Pour la plupart des codes postaux qui desservent plus d'une aire de diffusion y compris la plupart des codes postaux ruraux et plusieurs catégories de codes postaux urbains — on attribue aux enregistrements des codes géographiques fondés sur une répartition aléatoire pondérée selon la population entre les aires de diffusion et les îlots possibles. Cela permet une répartition non biaisée des événements en fonction de la population de résidents. Toutefois, vu la nature des fichiers de conversion des codes postaux, il est impossible d'attribuer à certaines classes de codes postaux valides (dont on connaît seulement l'emplacement de leur bureau de poste) des identificateurs géographiques complets correspondant à un lieu de résidence ou à un lieu d'affaires. Dans ces cas, comme quand les codes postaux ne correspondent pas exactement au FCCP ou au FCP, on utilise les deux ou les trois premiers caractères du code postal pour tenter, dans la mesure du possible, d'attribuer des identificateurs géographiques partiels. Cela suffit dans les nombreux cas où le dernier, les deux derniers ou les trois derniers caractères du code postal ne sont pas valides, mais où les trois premiers le sont. Les enregistrements problèmes comprennent un diagnostic complet et des données de référence. Les adresses de lieux d'affaires et d'établissements sont identifiées clairement, ce qui permet de déterminer plus facilement si le code postal correspond au lieu de résidence habituel du client (ou lieu d'affaires), ou est le résultat d'une erreur d'entrée ou de déclaration. Une autre version du programme de contrôle est aussi fournie pour assurer, au besoin, un meilleur codage des établissements de santé et des bureaux de professionnels de la santé, par opposition aux lieux de résidence.

Nota : Pour la recherche et l'enseignement universitaires, les utilisateurs autorisés ont accès au *FCCP+* aux termes de l'Initiative de démocratisation des données (IDD). Pour de plus amples renseignements sur l'IDD, y compris une liste des personnes ressources au sein de chaque université participante, consulter le site web de Statistique Canada : www.statcan.ca (Ressources éducatives /Niveau postsecondaire/Initiative de démocratisation des données). Sur le site FTP de l'IDD, les fichiers se trouvent dans le répertoire -/sante/pccf-fccp.

Pour les professionnels de santé publique à travers le Canada, y compris dans tous les paliers du gouvernement, les ONG et les universités (sauf ceux oeuvrant dans le secteur privé), l'Agence de la santé publique du Canada offre un accès aux ressources SIG sous licence, et sans frais, y compris le FCCP+. Pour en savoir davantage, visiter leur site Web www.phac-aspc.gc.ca/php-psp/gis_f.html ou les contacter par courriel à l'adresse suivante : aidesig@phac-aspc.gc.ca, ou par téléphone sans frais 1-877-430-9995.

Pour les utilisateurs à l'intérieur de Statistique Canada, voir
\\geodepot2\ftp\Geographie_2006_Geography\Geo_Data_Products-Produits_de_données_Géo\PCCFplus_version5E_Mar08

Version 3A novembre 1998. Version 3C novembre 1999. Version 3E septembre 2000. Version 3F janvier 2001. Version 3G août 2001. Version 3J juillet 2002. Version 4A février 2004. Version 4B février 2004. Version 4C février 2004. Version 4D juillet 2004. Version 4E janvier 2005. Version 4F août 2005. Version 4G janvier 2006. Version 4H juin 2006. Version 4J janvier 2007. Version 5C novembre 2008. Version 5D mars 2009. Version 5E juillet 2009.

TABLE DES MATIÈRES

Page

Résumé **2**

Mise en route **5**
Introduction 5
Étape 1 : Installation 5
Étape 2 : Votre fichier d'entrée (contenant les codes postaux auxquels seront attribués des codes géographiques) 5
Étape 3 : Les deux fichiers de sortie produits par le programme 6
Étape 4 (facultative) : Obtention de codes géographiques appropriés pour des RTA déplacées (V1H et V9G) 6

Tableau 1 Fichiers inclus dans le *FCCP+* Version 5 8

Mode de fonctionnement du progiciel **10**
Origines et objectifs du progiciel *FCCP+* 10
Objectifs 10
Trucs et astuces 11
Exigences opérationnelles 11
Quoi de neuf dans la Version 5E? 11
Quoi de neuf dans la Version 5D? 11
Quoi de neuf dans la Version 5C? 11
Quoi de neuf dans la Version 4J? 11
Quoi de neuf dans la Version 4H? 11
Quoi de neuf dans la Version 4G? 11
Quoi de neuf dans la Version 4F? 11
Quoi de neuf dans la Version 4D? 12
Quoi de neuf dans la Version 4A? 12
Aspects nouveaux de la Version 3E 14
Aspects nouveaux de la Version 3A 14
Aspects nouveaux de la Version 2 15
Constitution des fichiers de référence 16
Fonctionnement du progiciel 17
Importance de l'exactitude des codes postaux 17
Fonctionnement du processus de mise en correspondance 17
Traitement des correspondances multiples 19
Obtention de codes géographiques appropriés pour les RTA déplacées (à compter de la Version 3E) 20
Identification des codes postaux inconnus ou partiellement connus 20
Utilisation de *FCCP+* 20
Versions futures de *FCCP+* 21
Vérification des codes géographiques produits par *FCCP+* 21

Pour obtenir de l'aide **21**
Assistance technique 21
Détection d'erreurs dans le FCCP et le FCCP+ 21

Renseignements complémentaires **22**
Caractères et chiffres acceptables dans les codes postaux au Canada 22
Extensions de noms de fichiers 22
Abréviations 21
Références bibliographiques 24
Avertissement 26
Remerciements 27

Tableau 2 Répartition des codes postaux et de la population du recensement selon le mode de distribution du courrier (MDC) 28

Tableau 3 Erreurs de codage découlant de l'utilisation de *FCCP+* par rapport à l'indicateur de lien unique du FCCP 28

Liste des annexes 29

Annexe A Disposition des enregistrements dans le fichier de sortie HLTHOUT (.GEO) 30
Annexe B Disposition des enregistrements dans le fichier GEOPROB (.PRB) 32
Annexe C Explication des champs et des codes apparaissant dans les fichiers de sortie et les sorties imprimées 33
Annexe D Exemples de sorties produites par le progiciel FCCP+ 49
Annexe E Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement 52
Annexe F Codification géographique à partir de codes postaux incomplets 55
Annexe H Régions et districts socio-sanitaires 60
Annexe J Divisions de recensement 71
Annexe K Régions économiques 74
Annexe L Régions agricoles 75
Annexe M Les bureaux de Service aérien des Postes Canasda 77
Annexe N Progiciel supplémentaire DIST5x.SAS 79
Annexe O Progiciel supplémentaire EXPLODE2.SAS 79
Annexe P Progiciel supplémentaire FIXPCBAD.SAS 79

MISE EN ROUTE

Introduction

Pour procéder à l'attribution automatique de codes géographiques basés sur les codes postaux au moyen du progiciel *FCCP+*, il suffit de suivre les étapes 1, 2 et 3 décrites ci-après. Le reste de la documentation renferme des détails supplémentaires et des renseignements contextuels que vous devriez également consulter, mais qui ne sont pas essentiels à l'exploitation du logiciel. Vous trouverez, à la page 21, la liste des **Abréviations** utilisées; à la page 23, la liste des **Références bibliographiques**; et à la page 28, la **Liste des annexes**.

Si vous désirez en savoir plus long sur le fonctionnement du logiciel avant de commencer, sautez les étapes 1, 2 et 3 et passez immédiatement à la section intitulée **Origines et objectifs du progiciel *FCCP+***. Puis revenez à l'étape 1 lorsque vous serez prêt à commencer.

Étape 1 : Installation

Le progiciel *FCCP+* comprend cinq fichiers de contrôle SAS (les programmes) ainsi que plusieurs fichiers de référence dérivés principalement du Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) et du Fichier de conversion pondéré (FCP) de Statistique Canada. Pour utiliser les programmes, vous devez d'abord installer le SAS sur votre ordinateur et copier dans votre bibliothèque de programmes tous les fichiers énumérés dans le tableau 1 (à la page 8). Pour la codification des lieux de résidence, vous devez utiliser le programme GEORES5x.SAS. Pour la codification des établissements sociosanitaires ou des bureaux, vous devez utiliser le programme GEOINS5x.SAS.

Étape 2 : Votre fichier d'entrée

Votre fichier d'entrée contient les enregistrements avec codes postaux auxquels seront attribués des codes géographiques. Pour les programmes, les données d'entrée à coder correspondent à HLTHDAT. Vous devez préciser le nom de ce fichier en remplaçant le nom de fichier indiqué en ombragé ci-dessous par le *nom de votre fichier* d'entrée, à la ligne suivante :

```
filename HLTHDAT 'c:\pccf5c\sampldat.can'; /* votre fichier d'entrée */
```

Le fichier d'entrée peut être trié dans n'importe quel ordre, ou non trié. Chaque ligne logique du fichier d'entrée doit comprendre un identificateur unique (ID), plus un code postal (PCODE), lorsque celui-ci est connu. Le code postal peut comporter un espace ou un trait d'union entre les 3 premiers caractères (RTA) et les 3 derniers caractères (UDL), ou aucun espace. Ces champs peuvent figurer n'importe où dans le fichier, mais vous devez indiquer au SAS où les trouver, comme dans l'exemple suivant :

```
DATA HLTHDAT; INFILE HLTHDAT MISSOVER PAD;
INPUT
  @     1       ID      $CHAR8.       /* IDENTIFICATEUR OU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT UNIQUE */
                                      /*   MAXIMUM DE 12 CARACTÈRES                       */
  @    38       FSA     $CHAR3.       /* RTA (ANA)-- 3 PREMIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL */
  @    92       LDU     $CHAR3.;      /* UDL (NAN)-- 3 DERNIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL */
PCODE=FSA||LDU;                       /* CODE POSTAL (ANANAN)                             */
```

L'identificateur (ID) peut être numérique, alphabétique ou alphanumérique. Il peut comporter jusqu'à 12 caractères et se trouver n'importe où dans le fichier, à l'endroit que vous précisez dans l'énoncé INPUT. Si l'identificateur renferme plus de 12 caractères, il faudra modifier le formatage des fichiers de sortie. Chacun des enregistrements qui comportent le même identificateur, mais des codes postaux différents, se verra attribuer un code géographique. *Toutefois, si le même identificateur et code postal apparaissent ensemble plus d'une fois, on ne retiendra qu'une occurrence de chaque combinaison.*

Étape 3 : Les deux fichiers de sortie produits par le programme

Le progiciel *FCCP+* produira deux fichiers de sortie. Le premier renferme toutes les données codées ainsi qu'un sous-ensemble comprenant les enregistrements problèmes (erreurs, avertissements et remarques). Vous devez préciser les noms de ces fichiers en remplaçant les parties ombragées ci-dessous par les noms que vous désirez attribuer à vos fichiers de sortie. Nous vous suggérons d'utiliser les extensions GEO et PRB pour ces fichiers, mais vous pouvez utiliser celles de votre choix :

```
filename HLTHOUT  'c:\pccf5e\sample1dat.geo'; /* le fichier principal de sortie */
filename GEOPROB  'c:\pccf5e\sample1dat.prb'; /* le fichier des cas problèmes   */
```

Le premier de ces deux fichiers de sortie, que le SAS connaît sous le nom de HLTHOUT, comprendra les identificateurs (ID) et les codes postaux de votre fichier d'entrée HLTHDAT, ainsi que tous les codes géographiques que le programme aura réussi à déterminer. Il renfermera aussi deux champs de diagnostic qui vous aideront à comprendre comment le codage a été effectué dans chaque cas.

Le deuxième fichier de sortie, que le SAS connaît sous le nom de GEOPROB, comprendra un sous-ensemble des enregistrements HLTHOUT, correspondant à tous les cas d'erreurs, d'avertissements ou de remarques. Il sera trié par genre de problème (erreurs d'abord, puis avertissements et remarques), par mode de distribution du courrier (MDC) et, enfin, par code postal, afin de faciliter la vérification et la correction. Advenant qu'aucun des enregistrements du fichier HLTHOUT n'ait été identifié comme causant un problème potentiel (erreur, avertissement ou remarque), ce qui est très rare, l'ensemble de données GEOPROB et le fichier correspondant seront vides.

Lorsque vous aurez terminé ces trois étapes, vous serez prêt à attribuer des identificateurs géographiques basés sur les codes postaux contenus dans votre fichier. Vous pouvez commencer dès maintenant si vous le désirez et lire le reste de la documentation plus tard. Il s'agit tout simplement de soumettre le programme pour traitement par SAS. Afin de faciliter la lecture de la sortie à l'imprimante, vous devriez spécifier orientation « paysage », et le jeu de caractères « SAS monospace », taille 8.

Étape 4 (facultative) : Obtention de codes géographiques appropriés pour des RTA déplacées (V1H et V9G)

Après avoir terminé l'étape 3 (exécution du programme), vérifiez la sortie imprimée. Immédiatement après le sommaire des résultats du codage automatique (au début de la sortie .LST), si vos données comportent des codes postaux qui commencent par V1H ou V9G, vous verrez apparaître un tableau indiquant le nombre de codes postaux déplacés comportant chacune de ces RTA. Si le tableau apparaît (et s'il n'est pas vide), vous devrez peut-être, pour obtenir le codage géographique approprié de ces codes postaux, exécuter un programme supplémentaire (R4xOLD pour le codage des lieux de résidence ou I4xOLD pour le codage des établissements). La nécessité d'exécuter ou non le programme supplémentaire dépend de la date de mise à jour de vos codes postaux (voir à l'annexe C la définition de la mise à jour d'un code postal). Si la date de mise à jour tombe le 1er avril 1999 ou après, le recours aux programmes supplémentaires n'est pas nécessaire et n'aura aucun effet sur les données. Dans tous les autres cas, si les résultats de l'étape 3 indiquent la présence de codes postaux déplacés commençant par V1H ou V9G, vous devriez exécuter le programme supplémentaire afin d'assurer l'attribution des codes géographiques appropriés.

Identifiez d'abord votre fichier d'entrée, comme vous l'avez fait à l'étape 2, sauf que cette fois le fichier d'entrée aura le même nom que le fichier HLTHOUT que vous avez identifié à l'étape 3.

À supposer que chaque enregistrement de vos données comporte à peu près la même date de mise à jour des codes postaux, vérifiez la première étape des données d'entrée de R5xOLD ou de I5xOLD, et modifiez la valeur de PCVDATC s'il le faut, comme on l'indique dans la zone ombrée ci-dessous. Si vos données ne comportent pas de codes postaux postérieurs au 1er juin 1996, ne changez pas la valeur de PCVDATC.

```
/* ONLY CHANGE DATE BELOW IF VINTAGE IS LATER THAN 19970601: */
PCVDATC='19970601';  /* YYYYMMDD VINTAGE OF PCODES      */
                     /* MM=01-12; DD=01-31 ONLY—NOT OO OR 99 */
```

Après avoir terminé ce qui précède, présentez le programme supplémentaire. Suivant la date de mise à jour de vos codes postaux, il se peut que le codage géographique des codes postaux commençant par V1H ou V9G soit changé complètement, partiellement ou pas du tout pour correspondre à leur emplacement antérieur.

Le reste de la présente étape n'est nécessaire que si chaque enregistrement de vos données risque de comporter une différente mise à jour des codes postaux; le cas échéant, le changement global de PCVDATC (voir ci-dessus) ne serait pas approprié. Si toutefois (comme ce sera le cas le plus souvent) le changement global est approprié, vous pouvez arrêter ici.

Si chaque enregistrement de vos données risque de comporter une mise à jour distincte des codes postaux, annexez cette date à la fin de chaque enregistrement HLTHOUT provenant de GEORES5x ou de GEOINS5x, puis révisez la première étape des données d'entrée de R5xOLD ou de I5xOLD de façon à inclure la ligne ci-dessous :

```
@ [illegible] PCVDATC $CHAR8.;  /* YYYYMMDD VINTAGE OF PCODE */
```

Dans ce cas, n'oubliez pas de supprimer le point-virgule à la fin de l'ancien énoncé d'entrée, et d'éliminer à l'aide d'une observation (juste après la fin de l'énoncé d'entrée) la ligne qui définit PCVDAT comme une constante. Faites ceci en ajoutant les caractères d'observation SAS comme on l'indique dans le texte ombré ci-dessous :

```
/* PCVDATC='19970601'; */ /* YYYYMMDD VINTAGE OF PCODES  */
```

Tableau 1
Fichiers inclus dans le FCCP+ Version 5

Nom du fichier	Description
GEORES5x.SAS	PROGRAMME SAS (CODES DE RÉSIDENCE)
GEOINS5x.SAS* *	PROGRAMME ALT SAS (CODES DE BUREAU)
R5xOLD.SAS#	PROGRAMME SAS - ANCIENNE RTA (CODES DE RÉSIDENCE)
I5xOLD.SAS#*	PROGRAMME ALT SAS - ANCIENNES RTA (CODES DE BUREAU)
DIST5x.SAS	CALCULE LA DISTANCE MINIMALE PAR RAPPORT À LA PLUS PROCHE LAT-LONG
EXPLODE2.SAS + GROUPED.TXT	TRANSFORMER UN FICHIER SOMMAIRE EN ENREGISTREMENTS INDIVIDUELS
FIXPCBAD.SAS + PCBAD.TXT	CORRIGER CERTAINES ERREURS FRÉQUENTES DANS LES CODES POSTAUX
BLDG9606.EGMRES.CAN	LIEUX DE RÉSIDENCE POSSIBLE POUR LE MDC E G M
BLDG0803.TXTF1EZ3.CAN	NOMS ET ADRESSES D'IMMEUBLES
CPADR.NADR0803.CAN	NOMBRE DE TRANCHES D'ADRESSES PAR CODE POSTAL
GEOREF06.ARDEF.CAN	DÉFINITIONS DES RÉGIONS AGRICOLES (DISTRICTS AGRICOLES)
GEOREF06.ARNAMES.CAN	NOMS DES RÉGIONS AGRICOLES (DISTRICTS AGRICOLES)
GEOREF06.DB06EADA.CAN	CONCORDANCE ENTRE ÎLOTS DE DIFFUS 2006 ET SD OU AD DE 1981 À 2001
GEOREF06.CCSSAC.CAN	DÉFINITIONS DES SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT UNIFIÉES + SACTYPE, SAC
GEOREF06.CCSNAMES.CAN	NOMS DES SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT UNIFIÉES
GEOREF06.CDNAMES.CAN	NOMS DES DIVISIONS DE RECENSEMENT
GEOREF06.CSDNAMES.CAN	NOMS DES SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT
GEOREF06.CSIZE06.CAN	TAILLE DE LA LOCALITÉ D'APRÈS LA POPULATION DES RMR-AR
GEOREF06.DABLK06.CAN	ÎLOTS À L'INTÉRIEUR DES AIRES DE DIFFUSION
GEOREF06.DABLKPNT06.CAN	POINTEUR D'ÎLOTS À L'INTÉRIEUR DES AIRES DE DIFFUSION
GEOREF06.DPLNAMES.CAN	NOMS DES LOCALITÉS DÉSIGNÉES
GEOREF06.ERDEF2.CAN	DÉFINITIONS DES RÉGIONS ÉCONOMIQUES
GEOREF06.ERNAMES.CAN	NOMS DES RÉGIONS ÉCONOMIQUES
GEOREF06.FEDNAMES.CAN	NOMS DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES FÉDÉRALES--LISTE DE 1996
GEOREF06.GTF06.CAN	CODES GÉOGRAPHIQUES 2001 À PARTIR DES ÎLOTS
GEOREF06.HRDEF07L.CAN	RÉGIONS SOCIOSANITAIRES
GEOREF06.HRNAM07L.CAN	NOMS DES RÉGIONS SOCIOSANITAIRES
GEOREF06.INSTFLG.CAN	CATÉGORIES DE TYPE DE LIEU DE RÉSIDENCE
GEOREF06.NSREL06.CAN	RÉLATION NORD-SUD
GEOREF06.SUBDEF07L.CAN	DISTRICTS SOCIOSANITAIRES
GEOREF06.SUBNAM07L.CAN	NOMS DES DISTRICTS SOCIOSANITAIRES
*GEOREF06.THDIST2.COD	NOMS DES AIRES DE PLANIFICATION SOCIO-SANITAIRES À TORONTO
*GEOREF06.THPA06DA.DEF	DÉFINITIONS DES AIRES DE PLANIFICATION SOCIO-SANITAIRES À TORONTO
MSWORD.FCCP5C.PDF	VERSION FRANÇAISE DU GUIDE DE L'UTILISATEUR (TÉLÉCHARGEMENT BINAIRE)
MSWORD.FMTGEO.DOC	FICHIER GÉNÉRIQUE POUR L'IMPRESSION DU FICHIER DE SORTIE (.GEO)
MSWORD.FMTPRB.DOC	FICHIER GÉNÉRIQUE POUR L'IMPRESSION DU FICHIER PROBLÈME (.PRB)
MSWORD.PCCF5C.PDF	VERSION ANGLAISE DU GUIDE DE L'UTILISATEUR (TÉLÉCHARGEMENT BINAIRE)
PCCFyymm.BCVUNIQ.CAN#	CODES POSTAUX AVANT DÉPLACEMENT - ANCIENNES RTA
PCCFyymm.CPCOMM.CAN	NOMS DE LOCALITÉS DE POSTES CANADA
PCCFyymm.DUPS.CAN	TOUS LES CODES POSTAUX EN DOUBLE
PCCFyymm.FSAGEOG.CAN	NIVEAU GÉOGRAPHIQUE À CHAQUE RTA
PCCFyymm.FSAGEO1.CAN#	NIVEAU GÉOGRAPHIQUE À CHAQUE RTA - ANCIENNES RTA
PCCFyymm.FSA12GEO.CAN	NIVEAU GÉOGRAPHIQUE À CHAQUE RTA12
PCCFyymm.FSA12GE1.CAN#	NIVEAU GÉOGRAPHIQUE À CHAQUE RTA12 - ANCIENNES RTA
PCCFyymm.POINTDUP.CAN	POINTEUR DU PREMIER CODE POSTAL EN DOUBLE
PCCFyymm.RPO.CAN*	EMPLACEMENTS DE COMPTOIRS POSTAUX RURAUX
PCCFyymm.UNIQ.CAN	CODES POSTAUX UNIQUES DANS LE FCCP
PCCFyymm.WCFPOINT.CAN	POINTEUR DU 1er CODE POSTAL EN DOUBLE DANS LE FCP À 6 CARACTÈRES
PCCFyymm.WCFUDUPS.CAN	TOUTES OCCURRENCES DE CODES POSTAUX UNIQUES ET EN DOUBLE DANS LE FCP
PCCFyymm.WC4POINT.CAN	POINTEUR DU 1er CODE POSTAL EN DOUBLE DANS LE FCP À 4 CARACTÈRES
PCCFyymm.WC4UDUPS.CAN	TOUTES OCCURRENCES DE CODES POSTAUX UNIQUES ET EN DOUBLE DANS LE FCP
PCCFyymm.WC5POINT.CAN	POINTEUR DU 1er CODE POSTAL EN DOUBLE DANS LE FCP À 5 CARACTÈRES
PCCFyymm.WC5UDUPS.CAN	TOUTES OCCURRENCES DE CODES POSTAUX UNIQUES ET EN DOUBLE DANS LE FCP
PCCFC06.FSAPOINT.CAN	POINTEUR DE LA PREMIÈRE OCCURRENCE DE RTA/AD/ÎLOT EN DOUBLE
PCCFC06.FSAUDUPS.CAN	TOUTES LES OCCURRENCES DE RTA/AD/ÎLOT EN DOUBLE ET UNIQUES
PCCFC06.WCFBLK.CAN	ÎLOTS DESSERVIS PAR DES CODES POSTAUX DU FCP
PCCFC06.WCFBLKPT.CAN	POINTEUR DES ÎLOTS DESSERVIS PAR LES CODES POSTAUX DU FCP
SAMPLDAT.CAN	DONNÉES D'ESSAI POUR TESTER LES PROGRAMMES
SERVICES.IGE	DONNÉES POUR TESTER LE PROGRAMME DIST4x.SAS
PCBAD.TXT	DONNÉES POUR TESTER LE PROGRAMME FIXPCBAD.SAS
SESREF.QAIPE06.CAN	QUINTILES DE REVENU IPPE DANS LES RMR-AR
WCFDA06.CAN	FICHIER DE CONVERSION PONDÉRÉ PAR LA POPULATION 2006--DONNÉES
WCFDA06.DOC	FICHIER DE CONVERSION PONDÉRÉ PAR LA POPULATION 2006--CHAMPS

Nota : Les sous-ensembles provinciaux ou régionaux des fichiers se termineront par l'une des extensions suivantes, au lieu de CAN : NF NS PE NB PQ ON MB SK AB BC YT NT NU ATL PRA WES. (La signification de ces extensions est donnée à la page 21.) Pour de meilleurs résultats, tous les fichiers utilisés devraient comporter les mêmes extensions.

* Un astérisque suivant un nom de fichier indique que celui-ci n'est nécessaire que pour le codage des bureaux.

\# Un symbole # suivant un nom de fichier indique que celui-ci n'est nécessaire que pour le codage des RTA déplacées. PCCFyymm est remplacé par PCCF0803, etc.

MODE DE FONCTIONNEMENT DU PROGICIEL

Origines et objectifs du progiciel *FCCP+*

Le progiciel *FCCP+* est composé de deux programmes de contrôle SAS (GEORES5x pour le codage des résidences, GEOINS5x pour le codage des bureaux) et d'une série de fichiers de référence tirés du *Fichier de conversion des codes postaux* (FCCP) et du *Fichier de la pondération de la population par codes postaux* (FCP) de Statistique Canada, ainsi que d'autres sources. Ce progiciel procède à l'attribution automatique, cohérente et logique de toute une gamme d'identificateurs géographiques (PR DR SDR, RMR, SR, AD, ÎLOT, LAT et LONG etc.) basés sur les codes postaux. *FCCP+* utilise des techniques mises au point au fil des ans aux fins d'études de recherche à Statistique Canada. Toute erreur de codage attribuable à des erreurs dans les fichiers de référence sous-jacents peut aisément être corrigée, une fois qu'elle a été décelée. L'exécution de ce type de codage par des méthodes manuelles nécessiterait le recours à des codeurs hautement compétents, disposant de beaucoup de temps et ayant accès aux adresses postales complètes. Cela n'empêcherait toutefois pas les résultats du codage manuel d'être moins précis (en particulier dans les régions urbaines), et pourrait entraîner un biais systématique involontaire (surtout dans les régions rurales).

Version 1 : Géographie du recensement de 1986; même pondération pour chaque enregistrement en double
Version 2 : Géographie du recensement de 1991; pondération des ménages (questionnaire 2B — échantillon au 1/5) pour la majorité des enregistrements en double
Version 3 : Géographie du recensement de 1996; pondération de la population (questionnaires 2A — population totale) pour la majorité des enregistrements en double
Version 4 : Géographie du recensement de 2001; pondération de la population (questionnaire 2A — population totale) pour la majorité des enregistrements en double
Version 5 : Géographie du recensement de 2006; pondération de la population (questionnaire 2A — population totale) pour la majorité des enregistrements en double

Objectifs

Environ 24 % de la population canadienne utilise, à son lieu de résidence, des codes postaux qui sont vagues et ambigus en ce qui a trait à l'emplacement (voir le tableau 2 à la page 27), ou qui ne correspondent qu'à un emplacement de comptoir postal. C'est le problème le plus grave que pose le codage géographique à partir des codes postaux au Canada. Par exemple, environ 20 % de la population utilise des codes postaux ruraux (qui desservent en moyenne chacun 1 100 personnes), 3 % utilise les services de routes rurales offerts par des comptoirs postaux urbains, et 1 % des petites cases postales de comptoirs postaux. Quant aux 76 % de Canadiens qui restent, la grande majorité d'entre eux utilise des codes postaux qui posent peu de problèmes en ce qui a trait au codage géographique, ce dernier pouvant généralement être effectué avec une grande précision. Par exemple, pour la catégorie de service la plus courante — la livraison par facteur à un logement privé —, seulement 30 personnes environ ont le même code postal. Toutefois, quelques catégories de codes postaux urbains sont utilisées principalement par les entreprises et les établissements, et peuvent ou non correspondre à un lieu de résidence. Il est important de déterminer et de traiter les diverses catégories de problèmes représentées par chacune des catégories figurant ci-dessus, ce que fait *FCCP+*, selon les modalités résumées ci-dessous.

- Traiter les boîtes postales communautaires et d'autres sources d'enregistrements en double dans le FCCP (MDC A, B).
- Identifier les codes postaux qui peuvent être utilisés par des entreprises ou des établissements (MDC E, G, M).
- Assurer un codage géographique non biaisé, en dépit de la grande ambiguïté que comportent les codes postaux ruraux et les services de routes rurales offerts par des comptoirs postaux urbains (MDC W, H, T).
- Assurer un codage géographique non biaisé pour les personnes ou les organisations qui utilisent des petites cases postales de comptoirs postaux urbains (MDC K), et celles qui utilisent la poste restante de ces mêmes comptoirs postaux (MDC J).
- Assurer le codage de l'emplacement du client (par rapport à l'emplacement du comptoir postal) pour les établissements qui utilisent des grandes cases postales (MDC M).
- Traiter les codes postaux périmés, en tenant compte des problèmes relatifs à l'ancien MDC.
- Assurer la transposition pour les diverses versions de la géographie du recensement.

Trucs et astuces

- Utiliser la RTA ou les 4 ou 5 premiers caractères du code postal pour imputer ou imputer partiellement les codes géographiques, lorsque le code postal est introuvable ou qu'il n'est lié qu'à un emplacement géographique de comptoir postal.
- Utiliser le premier ou les deux premiers caractères du code postal pour procéder à une imputation partielle, lorsque la RTA est introuvable.
- Fournir des renseignements qui peuvent servir à corriger les codes postaux erronés ou problématiques, ou à trouver des codes géographiques par d'autres moyens (si possible); tenter de fournir suffisamment d'information pour permettre à l'utilisateur de décider s'il accepte ou rejette le code suggéré (si la correction du problème sous-jacent n'est pas possible ni faisable).
- Dans le cas des codes postaux qui se rapportent ou non à un lieu d'affaires (MDC E, G ou M), identifier les enregistrements correspondant à des codes postaux devant servir à des adresses non résidentielles, et ceux correspondant à des adresses résidentielles.
- Dans le cas des secteurs comprenant principalement des logements collectifs, indiquer le type prédominant de logement collectif (hôpital, maison de soins infirmiers, prison, etc.).

Exigences opérationnelles

- Fournir des diagnostics détaillés indiquant comment le codage a été effectué, les problèmes qui sont survenus, et le niveau d'ambiguïté du code postal (particulièrement dans le cas des codes de DR et de SDR).
- Documenter l'ensemble des activités dans un *Guide de l'utilisateur* détaillé.
- Simplifier l'utilisation à l'intention des personnes ayant peu de connaissances en géographie ou en informatique, et réduire le volume des fichiers pour permettre de traiter des sous-ensembles régionaux au moyen d'ordinateurs personnels ordinaires.
- Procéder à une mise à jour tous les six mois, après diffusion des nouvelles versions du FCCP.

Quoi de neuf dans la Version 5E? Mises à jour incluant les codes postaux en vigueur jusqu'à la fin mars 2009. Codification avec fichiers de conversion pondérés à 5 et à 4 caractères, si le code postal n'est pas valide à 6 caractères.

Quoi de neuf dans la Version 5D? Mises à jour incluant les codes postaux en vigueur jusqu'à la fin septembre 2008.

Quoi de neuf dans la Version 5C?

Dans la Version 5, le codage est réalisé conformément à la géographie type du recensement de 2006, en utilisant pour la pondération les chiffres de population du recensement de 2006 au besoin. Mises à jour incluant les codes postaux en vigueur jusqu'à la fin mars 2008. La codification des régions et districts sociosanitaires (HR, SUB) ont été mises à jour selon les définitions en vigueur au mois de décembre 2007. QAIPPE selon le recensement de 2006. Nouvelles variables: POINSTAL, QILEVEL, GMETHOD, AIRSTAGE. Correspondance avec les secteurs de dénombrement de 1981 à 1996, et aux aires de diffusion de 2001.

Quoi de neuf dans la Version 4J?

Mises à jour incluant les codes postaux en vigueur jusqu'à la fin septembre 2006. Ajout d'une variable composée (champ CSIZEMIZ) intégrant la taille de la région urbaine (CSIZE) et la zone d'influence métropolitaine (MIZ). Ajout du code de l'aire de diffusion 2006 (champ DA06uid), à partir de l'îlot de recensement de 2001. Ajout de l'identification des districts socio-sanitaires (sub-RHA) en Alberta selon les définitions en vigueur en 2005. La numérotation des régions socio-sanitaires en Alberta respecte désormais les normes provinciales.

Quoi de neuf dans la Version 4H? Mises à jour incluant les codes postaux en vigueur jusqu'à la fin mars 2006.

Quoi de neuf dans la Version 4G?

Mises à jour incluant les codes postaux en vigueur jusqu'à la fin du mois d'octobre 2005. Pour la circonscription électorale fédérale selon l'ordre de représentation de 2003 (FED2003), les noms et définitions comportent des changements effectués en 2004 et 2005. Mise à jour des régions sociosanitaires (HR) en Ontario selon les définitions en vigueur au mois d'août 2005 (RLISS/LHIN version 11).

Quoi de neuf dans la Version 4F?

Dans la Version 4F, la codification des régions et districts sociosanitaires (HR, SUB) ont été mises à jour selon les définitions en vigueur au mois de juin 2005 (Statistique Canada, *Indicateurs de santé*, Juin 2005, catalogue 82-221-

XIF ; Statistique Canada, *Régions sociosanitaires 2005 : limites et correspondance avec la géographie du recensement.* No 82-402-XIF au catalogue).

La pondération populationnelle utilisée en région rurale tient compte maintenant des estimations de la population des établissements indiens partiellement dénombrés.

Quoi de neuf dans la Version 4D?

Dans la Version 4D, un champ pour la circonscription électorale fédérale--définition de 2003 a été ajouté au fichier de sortie. Il s'agit des circonscriptions telles que définies pour le scrutin de juin 2004.

Les CLSC au Québec sont codés selon le découpage territorial du mois d'avril 2004 (à partir des aires de diffusion).

Dans la Version 4D, de nombreux correctifs à la programmation et aux fichiers permettent une meilleure qualité de codification en régions urbaines et rurales.

Quoi de neuf dans la Version 4A?

Dans la Version 4, le codage est réalisé conformément à la géographie type du recensement de 2001, en utilisant pour la pondération les chiffres de population du recensement de 2001 au besoin. La Version 3 était codée conformément à la géographie du recensement de 1996, en utilisant pour la pondération les chiffres de population du recensement de 1996 au besoin.

Pour le recensement de 2001, l'aire de diffusion a remplacé le secteur de dénombrement à titre de niveau géographique type le plus faible pour la plupart des objectifs de diffusion des données. Cependant, les aires de diffusion sont construites à partir d'îlots de recensement, qui sont les unités géographiques élémentaires requises pour la définition des régions sociosanitaires, des districts sociosanitaires, des circonscriptions électorales fédérales, les localités désignées, et de la typologie des régions urbaines et rurales de recensement, ainsi que pour assurer la meilleure correspondance possible avec la géographie des recensements antérieurs. Donc, aux fins du codage géographique, l'aire de diffusion et l'îlot remplacent le secteur de dénombrement, et ce changement est reflété dans le *FCCP+* Version 4. Le codage est nettement plus précis au niveau de l'îlot qu'à celui du secteur de dénombrement, mais la taille des fichiers est beaucoup plus grande qu'antérieurement (478 707 îlots contre 49 361 SD en 1996), si bien que le temps d'exécution des programmes a augmenté considérablement.

Dans la géographie des recensements antérieurs, le code de circonscription électorale fédérale faisait partie intégrante du code du secteur de dénombrement (PRFEDEA), qui était le niveau normalisé le plus faible de géographie utilisé pour le codage géographique ainsi que pour la diffusion des données. Pour la géographie du recensement de 2001, le secteur de dénombrement est utilisé uniquement aux fins de la collecte des données, si bien qu'il a été éliminé du *FCCP+* Version 4. Le code de circonscription électorale fédérale a été retenu, mais il a été déplacé vers la fin du fichier. Il convient de souligner que, pour le recensement de 1996, l'ordre de représentation des circonscriptions électorales fédérales était celui de 1987, tandis que, pour le recensement de 2001, on est passé à l'ordre de représentation de 1996.

Le fichier des poids basés sur la population du recensement de 2001 permet la répartition aléatoire pondérée en fonction de la population entre les multiples aires de diffusion desservies par un code postal unique. Comme dans les versions antérieures du *FCCP+*, la répartition est faite pour plusieurs classes de codes postaux (ceux dont le type de mode de livraison va de H à Z) qui desservent principalement les résidents des régions rurales puis, dans l'aire de diffusion sélectionnée au hasard, on procède à une répartition aléatoire supplémentaire pondérée d'après la population pour sélectionner un îlot unique parmi les nombreux îlots de recensement que compte l'aire de diffusion. Cette dernière routine a été ajoutée à la Version 4, car elle est nécessaire pour définir plusieurs niveaux de géographie ayant un intérêt important pour les utilisateurs.

Lorsqu'il est nécessaire d'imputer un code géographique d'après les trois premiers caractères du code postal (région de tri d'acheminement ou RTA), on impute un ensemble complet de codes géographiques allant jusqu'à l'aire de diffusion et l'îlot provenant des RTA rurales ainsi qu'urbaines. Antérieurement, on imputait uniquement un ensemble de codes pour les RTA urbaines.

Les définitions des régions sociosanitaires (HR) et des districts sociosanitaires (SUB) ont été mises à jour pour refléter les modifications récentes dans certaines provinces, ainsi que les nouveaux concepts de la géographie du recensement. Les définitions utilisées sont celles qui étaient en vigueur le 1er avril 2003, d'après l'information communiquée par les autorités provinciales en matière de santé.

Le champ du quintile de revenu du quartier (QAIPPE) mis à jour d'après les données du recensement de 2001 selon l'aire de diffusion.

Le champ de la taille de l'agglomération (CSIZE) a été mis à jour d'après les chiffres de population du recensement de 2001. Ce champ classifie les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement selon la taille de la population, et les régions résiduelles qui ne sont comprises dans aucune région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement, également appelées « régions rurales et petites villes du Canada ».

Un nouveau champ a été ajouté pour le type de la Classification des secteurs statistiques (SACTYPE). Ce champ fait la distinction entre les régions métropolitaines de recensement (qui sont toutes divisées en secteurs), les agglomérations de recensement divisées et non divisées en secteur, et la région résiduelle ne figurant dans aucune région métropolitaine de recensement ni agglomération de recensement (« régions rurales et petites villes du Canada »), cette dernière étant l'objet d'une classification supplémentaire selon l'importance relative des flux de personnes qui font la navette pour se rendre au travail dans une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement — également appelée « zone d'influence de la RMR-AR » ou ZIM.

Un nouveau champ qui définit la relation Nord-Sud (NSREL) au Canada a été ajouté. Ce champ fait la distinction entre le Sud et la transition vers le Sud, ainsi que la transition vers le Nord et le Nord. Il est fondé sur des méthodes décrites par Puderer et McNiven (2000).

Un nouveau champ d'îlot rural-urbain (BLKURB) a été ajouté. Il s'agit d'un autre moyen de définir les zones urbaines et rurales, d'après la densité de population de chaque îlot de recensement, qui permet de définir les régions urbaines et rurales à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. À noter, toutefois, que, dans la grande majorité des régions rurales, l'îlot de recensement et l'aire de diffusion sont imputés par répartition aléatoire pondérée d'après la population entre les nombreuses unités de ce genre que l'on sait être comprises dans la région desservie par le code postal, de sorte que ce champ ne devrait être utilisé qu'avec prudence pour résoudre les difficultés de définition. La classification fondée sur les codes postaux urbains est beaucoup plus sûre, car l'îlot spécifique est presque toujours connu avec une beaucoup plus grande certitude. Ce champ est défini comme suit : SI UARA GE 9910 ALORS BLKURB=0; SINON SI UARA NE . ALORS BLKURB=1.

Un nouveau champ (ER) de région économique a été ajouté. Les régions économiques (anciennement appelées « régions infraprovinciales ») sont définies comme étant des agrégats de divisions de recensement complètement adjacentes, sauf en Ontario, où, dans un cas, une région économique est définie comme étant un agrégat de subdivision de recensement adjacente, mais coupant les limites de la division de recensement.

Un nouveau champ de région agricole de recensement (RAR) a été ajouté. Les RAR sont définies comme étant des agrégats de divisions AR de recensement complètement adjacentes, sauf en Saskatchewan, où elles sont définies comme étant des agrégats de subdivisions de recensement unifiées adjacentes, sans tenir compte des limites des divisions de recensement.

Un nouveau champ CCS a été ajouté pour la subdivision de recensement unifiée (SRU). Les SRU sont définies comme étant des agrégats de subdivisions de recensement adjacentes à l'intérieur d'une division de recensement donnée.

Les diverses catégories du champ de l'indicateur de point représentatif (RPF) ont été redéfinies afin qu'elles soient conformes aux nouveaux concepts de la géographie du recensement de 2001.

Le champ des secteurs de dénombrement spécifiques à des logements collectifs (EACOLL) et le champ d'observation concernant le secteur de dénombrement (EACMTFLG) ont été supprimés, puisque les secteurs de dénombrement ne sont plus utilisés que pour la collecte des données et ne figurent plus dans les fichiers de sortie du *FCCF+*. Ils ont été remplacés par un nouveau champ (INSTFLG) pour permettre de repérer plus facilement les enregistrements susceptibles de correspondre à des personnes vivant en établissement.

Un programme supplémentaire (DIST4x.SAS) a été ajouté pour calculer la distance à partir de chaque code postal d'un fichier de données de sortie (habituellement le fichier de sortie de GEORES4x.SAS) au plus proche des nombreux codes postaux d'un autre fichier (qui serait habituellement le fichier de sortie de GEOINS4x.SAS). On utilisera notamment ce programme pour calculer la distance qui sépare un lieu de résidence d'un certain type d'établissements de santé ou de professionnels de la santé. Une connaissance élémentaire de la programmation SAS est nécessaire pour utiliser ce programme supplémentaire.

Un autre programme supplémentaire (V4xG96.SAS) a été ajouté pour traduire le fichier de sortie principal produit par le *FCCP+* Version 4 en un fichier de présentation comparable contenant la géographie du recensement de 1996.

Aspects nouveaux de la Version 3E

Les codes de région sociosanitaire (HR) et de district sociosanitaire (SUB) étaient attribués en fonction du code du secteur de dénombrement, s'il y en avait un. Si le code du secteur de dénombrement n'était pas présent, le programme tentait d'attribuer des codes de région sociosanitaire et de district sociosanitaire en fonction du code de la subdivision de recensement, s'il était connu, à la condition qu'au moins 90 % de la population de la subdivision de recensement réside dans une même région sociosanitaire ou dans un même district sociosanitaire.

Postes Canada avait récemment déplacé deux RTA en Colombie-Britannique : 100 km vers le sud dans le cas de V9G et 400 km vers le sud dans le cas de V1H. Il fallait donc tenir compte de la date de mise à jour du code postal pour attribuer correctement le code géographique dans un tel cas. Par conséquent, les principaux programmes (GEORES3E et GEOINS3E) avaient été révisés de façon que seuls les codes géographiques les plus récents soient attribués dans ces cas, et les programmes supplémentaires (R3EOLD & I3EOLD) avaient été rédigés de façon que l'ancien code géographique soit attribué s'il y a lieu, d'après la date de mise à jour des codes postaux (que l'on pouvait préciser). Les programmes supplémentaires imprimaient également un sommaire des corrections et des problèmes constatés lors du recodage, et incorporaient les corrections dans un fichier principal révisé. Afin de décrire l'utilisation des programmes supplémentaires et pour déterminer s'il était nécessaire de les utiliser, on avait ajouté une nouvelle étape 4 (facultative) à la section intitulée Mise en route.

Pour accroître davantage la fonctionnalité des fichiers de sortie, on attribuait des codes de taille de l'agglomération (CSIZE) en fonction du code de la région métropolitaine de recensement et de l'agglomération de recensement (champ CMA, qui englobait les codes AR). De plus, afin de montrer à quel point il était facile d'annexer des variables comportant des codes géographiques provenant d'autres ensembles de données (par exemple des données sommaires du recensement quinquennal), on attribuait des codes de quintile du revenu du voisinage (QAIPPE) en fonction du code du secteur de dénombrement.

Le champ CPCCODE (code numérique séquentiel qui correspond au nom de localité de Postes Canada) avait été mis en œuvre intégralement. Dans les versions antérieures, les enregistrements codés à l'aide du fichier de conversion pondéré (FCP) ne recevaient pas un CPCCODE, mais à compter de la Version 3E, tous les enregistrements ayant un code postal valide en ont reçu un.

Le format des principaux fichiers de sortie (ensemble de données HLTHOUT) était identique à celui des fichiers produits à l'aide de la Version 3D, sauf que quatre nouveaux champs (HR SUB CSIZE QAIPPE) avaient été ajoutés à la fin de l'enregistrement, comme l'indiquait la documentation révisée. La sortie des programmes supplémentaires (R3EOLD et I3EOLD) englobait également trois champs supplémentaires (BTHDATEC RETDATEC PCVDATC) annexés à la fin de l'enregistrement.

Le fichier de sortie problème avait été modifié légèrement, les champs de latitude et de longitude étant réduits à deux chiffres chacun afin de laisser suffisamment d'espace pour montrer les champs HR et SUB.

La documentation avait été révisée de façon à refléter les changements décrits ci-dessus.

Aspects nouveaux de la Version 3A

- La Version 3 produisait des sorties codées selon la géographie type du recensement de 1996, tandis que la Version 2 comportait des codes conformes aux normes du recensement de 1991, et que la Version 1 correspondait aux normes du recensement de 1986.
- Dans la mesure du possible, la pondération de la population (questionnaire 2A de 1996 — population totale) était utilisée pour les codes postaux des comptoirs postaux ruraux, des services de routes rurales, des cases postales, ou encore du service suburbain à partir de comptoirs postaux urbains. Toutefois, on utilisait la pondération des ménages (questionnaire 2B de 1991 — échantillon au 1/5) pour ces codes postaux s'ils ne faisaient pas partie du fichier de pondération de la population du recensement de 1996.
- On imputait les SD pour les codes postaux ruraux, ainsi que pour la plupart des codes postaux urbains. Toutefois, l'imputation d'un SD à partir de RTA urbaines, (nouveau dans la Version 2) n'était plus effectuée pour les codes postaux correspondant à un emplacement de comptoir postal dont la zone de service ou les utilisateurs pouvaient se trouver à l'extérieur des limites nominales de la RTA.

- De nouveaux champs avaient été ajoutés, mais tous les anciens champs avaient été retenus, de même que la présentation des programmes. Le seul changement concernant les définitions des champs précédents avait trait aux problèmes de type 2 (non utilisés depuis la Version 1), qui avaient été redéfinis comme des avertissements (plutôt que comme des erreurs, auparavant), lorsque le code postal ne pouvait correspondre à un lieu de résidence. Le champ PROB avait été renommé LINK, pour que les valeurs soient intuitives : LINK=0 signifiait pas de lien et LINK=9 signifiait le meilleur lien. La latitude et la longitude étaient indiquées avec beaucoup plus de précision (degrés + 6 chiffres après la virgule plutôt que degrés + 4 chiffres, comme c'était le cas auparavant). Le champ CCSUM ne figurait plus dans les fichiers, mais était toujours calculé pour les imprimés.

DPL — On avait ajouté un champ pour le code de localité désignée. Il s'agissait d'un nouveau niveau inframunicipal de géographie pour le recensement de 1996.

RESFLG — Les codes postaux des adresses qui ne pouvaient correspondre à un lieu de résidence comportaient un indicateur (RESFLG), de même que les codes postaux des adresses d'entreprises et d'établissements qui auraient pu correspondre à des lieux de résidence possibles.

EACOL — On avait ajouté un champ pour les secteurs de dénombrement spécifiques aux logements collectifs (EACOL). Ce champ servait à identifier les SD propres à des hôpitaux, des foyers de soins infirmiers, des prisons, etc.

EACMT — Une observation concernant le secteur de dénombrement (EACMT) pouvait figurer dans le fichier de sortie problème si l'on ne disposait pas d'autres renseignements sur l'adresse. Le champ d'observation comportait généralement le nom du logement collectif, de l'entreprise ou de l'établissement propre à ce SD. Un indicateur de champ (EACMTFLG) servait à identifier les SD pour lesquels de telles observations figuraient dans le fichier G96EACMT.

On avait ajouté cinq nouveaux champs de diagnostic. Les trois premiers étaient tirés du FCCP, et les deux derniers, d'autres sources :

DMTDIFF — Un nouveau champ fondé sur l'ancien champ DMT (DMTDIFF) permettait d'utiliser des codes postaux périmés sans qu'il y ait danger de laisser de côté des problèmes relatifs à l'ancien MDC.

RPF — L'indicateur de point représentatif (RPF) indiquait la précision du couplage géographique sous-jacent (selon le côté d'îlot ou le SD, ainsi que les couplages simples ou multiples dans chaque cas).

SERV — Le code de type de service de Postes Canada (SERV) établissait une distinction entre le service de distribution comportant des adresses de voirie et le service de distribution sans adresses de voirie.

PREC — La précision (PREC) des coordonnées de latitude et de longitude était indiquée relativement à la zone de service du code postal, de même qu'à la nature de côté d'îlot ou de SD des coordonnées, et qu'au type d'imputation requis (le cas échéant). 0=le moins précis; 9=le plus précis.

NADR — Le nombre de tranches d'adresses (NADR) desservies par un code postal correspondait généralement à un, mais pouvait être plus grand. Par exemple, les boîtes postales communautaires et les services de routes rurales desservaient généralement plusieurs tranches d'adresses, tandis que la plupart des autres codes postaux urbains ne se rapportant qu'à une adresse ou à une tranche d'adresses.

Du fait de ces changements, la disposition des enregistrements de la dernière section des deux fichiers de sortie avait été modifiée.

Le code de programme source était toujours rédigé en SAS et pouvait facilement être modifié — par exemple, pour réduire les sorties imprimées en supprimant les totalisations de fréquence dans chaque champ. Comme c'était le cas auparavant, le programme source était explicite, afin qu'il soit facile de comprendre à quoi il servait réellement.

Des versions préliminaires des fichiers supplémentaires et des programmes modèles étaient disponibles pour la transposition entre la géographie du recensement de 1991 et celle du recensement de 1996.

Aspects nouveaux de la Version 2

Plusieurs améliorations significatives avaient été apportées à la Version 2 de *FCCP+* par rapport à la version originale.

- Le codage géographique manuel n'était plus nécessaire pour les enregistrements comportant des codes postaux valides, sauf dans de très rares cas (< 1 %). Auparavant, de 10 à 15 % des enregistrements environ comportant des codes postaux valides ne pouvaient être codés au niveau du secteur de recensement ou du secteur de dénombrement sans intervention manuelle. On pouvait attribuer automatiquement l'ensemble complet de codes géographiques disponibles pour les autres types de codes postaux à la plupart des codes postaux des services de routes rurales offerts par des comptoirs postaux urbains, des cases postales (groupe de cases de comptoirs postaux), ainsi que du service suburbain et de la poste restante.
- Les enregistrements comportant des codes postaux qui desservent plus d'un secteur de dénombrement — y compris la plupart des codes postaux ruraux et plusieurs catégories de codes postaux urbains — avaient reçu des codes géographiques fondés sur une répartition aléatoire pondérée en fonction des ménages entre les emplacements possibles. Cela a donné lieu à une répartition non biaisée des événements par rapport à la population de résidents. On pouvait choisir un autre programme qui permettait d'attribuer tous les codes postaux ruraux à des centres de villages.
- Les enregistrements problèmes comprenaient de meilleures données de diagnostic et de référence. On avait ajouté des champs indiquant la source de la correspondance et le nombre de niveaux différents de codes géographiques attribués, outre les champs disponibles auparavant, qui indiquaient le genre de problème, le nombre de divisions et de subdivisions de recensement desservies par le code postal, ainsi que le MDC.
- Les adresses d'entreprises et d'établissements étaient définies plus clairement. La majorité des enregistrements problèmes comportaient le nom de l'immeuble, de l'entreprise ou de l'établissement et une courte adresse — ce qui aidait à déterminer si le code postal correspondait au lieu habituel de résidence du client (ou au lieu d'affaires), ou est le résultat d'une erreur d'entrée ou de déclaration.
- On suggérait le recours au codage géographique partiel « le plus probable », à partir des deux premiers caractères du code postal (si possible) pour les enregistrements comportant des codes postaux invalides. Auparavant, on procédait à ce genre de codage uniquement lorsque les trois premiers caractères étaient valides.
- Dans le cas du codage géographique des emplacements d'établissements de santé et de bureaux de professionnels de la santé, un autre programme de contrôle SAS (GEOINS3x) et un fichier additionnel (RPO) étaient fournis. Grâce à ce programme et à ce fichier, les enregistrements comportant des codes postaux ruraux étaient affectés au même secteur de dénombrement que le comptoir postal rural correspondant.

Constitution des fichiers de référence

Pour constituer les fichiers de référence utilisés par le logiciel, on a fait subir au FCCP le prétraitement suivant. On a d'abord analysé le fichier, afin d'identifier les codes postaux uniques et ceux qui apparaissaient plus d'une fois (c'est-à-dire les codes postaux correspondant à plus d'une aire de diffusion, d'un îlot ou d'un côté d'îlot). On a ensuite séparé les codes postaux uniques des codes postaux en double. On n'a conservé que les champs essentiels du FCCP, afin de réduire l'espace disque et la mémoire de stockage nécessaires. On a ensuite attribué des codes numériques aux noms de localités établies par Postes Canada, afin de pouvoir transférer ces noms dans un fichier auxiliaire moins volumineux et non redondant. On a également transféré les noms de subdivisions de recensement dans un fichier auxiliaire beaucoup plus petit et non redondant. On a ensuite créé des fichiers de référence supplémentaires, de façon à établir la correspondance entre les trois, quatre et cinq premiers caractères du code postal et la division de recensement, la subdivision de recensement, la région métropolitaine de recensement/l'agglomération de recensement, le secteur de recensement, le secteur de dénombrement et la latitude/longitude. Un fichier similaire a été créé pour montrer le lien entre les deux premiers caractères du code postal et le niveau géographique de recensement ainsi que la latitude/longitude correspondants les plus fréquents. D'autres fichiers ont été créés pour établir la correspondance entre les codes postaux et un sous-ensemble des fichiers de pondération de la population par codes postaux ou des fichiers de conversion pondérés (FCP) de 1991, 1996, 2001 et 2006, qui sont fondés sur les chiffres de population et les nombres de ménages de recensement selon le code postal et la géographie du recensement. Pour la Version 4, les codes d'îlot manquants ont été attribués par imputation pondérée d'après la population à partir des aires de diffusion, si elles existaient. Un fichier de noms et d'adresses d'immeubles a été constitué pour permettre de vérifier la validité des codes postaux dans le cas des enregistrements problèmes liés à des entreprises, des établissements commerciaux et des établissements institutionnels. À partir des données du recensement et d'une vérification visuelle des noms des immeubles, les codes postaux des adresses ne pouvant correspondre à des lieux de résidence ont été repérés, de même

que les codes postaux des adresses d'entreprises et d'établissements pouvant correspondre à des lieux de résidence possibles. Les codes de région sociosanitaire et de district sociosanitaire ont été obtenus des ministères provinciaux de la Santé. Au besoin, on a créé des aires de diffusion et des îlots se rapprochant de la définition. Pour les enregistrements dans lesquels il manque des codes d'aire de diffusion ou d'îlot, on a créé des fichiers pour l'imputation de la région sociosanitaire et du district sociosanitaire à l'aide d'approximations fondées sur des codes de division de recensement ou de subdivision de recensement. On a créé un fichier indiquant les quintiles de revenu du voisinage à l'intérieur de chaque région métropolitaine de recensement ou de chaque agglomération de recensement (RMR-AR) ou des régions rurales et des petites villes de la province à l'aide de données sommaires sur les secteurs de dénombrement tirées du recensement de 2006. On a déterminé des groupes de taille de localité en fonction de la population du recensement de 2006 pour chaque RMR-AR. Les régions à l'extérieur de toute RMR-AR ont été considérées comme le plus petit groupe de taille de localité (Régions rurales et petites villes du Canada).

Fonctionnement du progiciel

On a ainsi obtenu un ensemble de fichiers connexes qui, utilisés de pair avec les programmes de contrôle SAS, permettent de coder automatiquement la plupart des enregistrements comportant un code postal valide. Dans la mesure où les codes postaux contenus dans votre fichier d'entrée correspondent bien aux adresses, le progiciel *FCCP+* attribuera des codes géographiques très précis à vos enregistrements. Toutefois, en raison de la nature du FCCP et du FCP, il est impossible d'attribuer à certaines classes de codes postaux valides des identificateurs géographiques complets correspondant à un lieu de résidence ou à un lieu d'affaires. Dans ces cas, de même que dans le cas des codes postaux qui ne correspondent pas exactement au FCCP ou au FCP, on utilise les trois, quatre ou cinq premiers caractères du code postal pour tenter, dans la mesure du possible, d'attribuer des indicateurs géographiques partiels. En cas d'échec, on utilise les deux premiers caractères du code postal.

Chaque fois que *FCCP+* détecte un problème de codage automatique, des codes de diagnostic apparaissent dans les sorties imprimées du programme et sont enregistrés dans un fichier des cas problèmes, avec les identificateurs géographiques partiels qui ont été attribués, le cas échéant. La liste de programme imprime les enregistrements problèmes regroupés selon la catégorie; les enregistrements proprement dits suivent un bref message imprimé qui décrit le problème et suggère des façons de le régler. Habituellement la première chose à faire consiste à vérifier le code postal pour s'assurer qu'il a été entré correctement et qu'il correspond bien à l'adresse indiquée.

Importance de l'exactitude des codes postaux

Les codes géographiques produits par *FCCP+* ne seront exacts que si les codes postaux de votre fichier d'entrée le sont également. Vous pouvez utiliser le *Répertoire des codes postaux* publié par Postes Canada, ou ses versions informatisées (disponibles à partir de diverses sources), pour trouver les codes postaux manquants ou pour valider ou corriger les codes postaux de votre fichier d'entrée. Si vous utilisez une version informatisée, la fonction de consultation inversée, qui permet de trouver les adresses correspondant aux codes postaux, est un moyen extrêmement efficace de valider les codes postaux correspondant à des adresses incomplètes ou mal épelées. Il convient de souligner qu'outre les conséquences qu'elle a sur le codage géographique, l'absence de code postal valide dans votre fichier pourrait avoir des répercussions sur le suivi subséquent nécessaire. En outre, la livraison du courrier par Postes Canada peut être retardée ou rendue impossible en l'absence d'un code postal valide.

Fonctionnement du processus de mise en correspondance

Les sous-programmes de GEORES4x servent à l'attribution des codes géographiques des lieux de résidence habituels. Des sous-programmes similaires dans GEOINS4x peuvent être utilisés pour attribuer des codes géographiques aux emplacements d'établissements de santé ou de bureaux de professionnels de la santé.

Le programme de contrôle SAS qui sert au codage résidentiel est expliqué ci-dessous. Les procédures qui s'appliquent uniquement au codage de bureau figurent en italiques.

1) Tout d'abord, les codes postaux ruraux et les codes postaux de services de routes rurales ou de service suburbain à partir d'un comptoir postal urbain, ou encore ceux qui correspondent à un groupe de cases postales ou à une case postale unique de comptoir postal sont appariés à un sous-ensemble du Fichier de conversion pondéré (FCP), qui comprend environ 75 000 enregistrements pour 12 000 codes postaux différents. Étant donné que la majorité de ces codes desservent plus d'une aire de diffusion, les codes

géographiques sont attribués de façon aléatoire en proportion de la répartition de la population qui utilise un code postal particulier, conformément au FCP. *Dans le cas du codage des emplacements de bureaux, etc., le programme GEOINS3x laisse les codes postaux ruraux de côté à cette étape, afin qu'ils puissent tous être attribués à la même aire de diffusion que le comptoir postal rural correspondant.*

2) Par la suite, on établit une correspondance entre les codes postaux restants qui sont uniques dans le FCCP (reliés à une seule aire de diffusion, un seul îlot ou un seul côté d'îlot) et les codes correspondants dans le fichier d'entrée HLTHDAT. Il existe environ 560 000 de ces codes uniques pour l'ensemble du Canada, y compris la plupart des codes postaux urbains. *Dans le cas du codage des emplacements de bureaux, les codes postaux ruraux ainsi que le niveau géographique du comptoir postal correspondant (fichier RPO) sont pris en compte à ce moment-là, étant donné que ces enregistrements sont uniques.*

3) Le programme établit ensuite la correspondance entre les codes postaux qui ne sont pas uniques dans le FCCP (soit environ 260 000 codes postaux différents pour lesquels il existe environ 1,4 million d'enregistrements dans le FCCP, y compris chacune des nombreuses occurrences du même code postal) et les enregistrements qui restent dans le fichier HLTHDAT. La plupart des codes postaux urbains et certains codes postaux ruraux qui ne sont pas uniques dans le FCCP (du fait qu'ils sont reliés à plus d'une aire de diffusion, plus d'un îlot ou plus d'un côté d'îlot) sont néanmoins non ambigus sur le plan des unités géographiques de niveau supérieur, comme les DR et SDR ou les RMR et SR. Pour éviter les correspondances co-univoques, la mise en correspondance se fait, dans cette partie du programme, en deux étapes : a) Chaque enregistrement restant du fichier HLTHDAT (non déjà apparié au FCP ou au fichier unique du FCCP) est mis en correspondance, en fonction du code postal, avec un fichier pointeur (POINTDUP), lequel comprend un seul enregistrement de chacun des codes postaux qui apparaissent plus d'une fois dans le FCCP. Le fichier pointeur indique le nombre d'occurrences de chaque code postal et l'emplacement physique (numéro d'observation) de la première occurrence de ce code dans le fichier DUPS. b) L'information contenue dans le fichier POINTDUP permet de faire correspondre chaque enregistrement successif du fichier HLTHDAT avec l'occurrence suivante de ce code postal dans le fichier DUPS. Cette opération a pour effet de répartir les enregistrements comportant des codes postaux ruraux entre la totalité des aires de diffusion, îlots ou côtés d'îlot possibles qui sont desservis par ce code postal — une même pondération étant attribuée à chaque enregistrement du FCCP.

4) Comme les codes d'îlot sont nécessaires pour le codage de HR, SUB, FED et UARA, les codes d'îlot manquants sont maintenant attribués par imputation pondérée d'après la population en fonction du code d'aire de diffusion, s'il existe.

5) Les enregistrements erronés sont alors identifiés et traités comme suit : a) Les enregistrements qui contiennent un code postal dont les 6 caractères ne correspondent pas exactement au FCCP sont identifiés comme des enregistrements erronés (LINK=0). b) Les enregistrements dont les codes postaux correspondent bien au FCCP ou au FCP, mais dont le MDC est de type M ou X, sont également identifiés comme des enregistrements erronés (LINK=1), étant donné que la FCCP n'indique que l'emplacement du comptoir postal. c) Le programme règle les codes géographiques des enregistrements erronés à des valeurs manquantes. d) À partir des fichiers auxiliaires, le programme tente alors d'attribuer à ces enregistrements des codes de RMR, de DR et de SDR hautement probables, de même que des codes de SR et d'AD pour les codes postaux urbains. Le codage est effectué à partir des trois, quatre ou cinq premiers caractères du code postal ou, lorsque cela n'est pas possible, à partir des deux premiers. On peut aussi tenter d'attribuer au moins un code de PR à partir du premier caractère du code postal.

6) Les codes de région sociosanitaire et de district sociosanitaire sont alors attribués par mise en correspondance avec une AD, ou avec une AD et un îlot, au besoin. Si l'AD ou l'îlot manque, les codes peuvent être imputés en fonction du code de la SDR, pourvu que 90 % au moins de la population de la SDR relèvent d'une même région sociosanitaire ou d'un même district sociosanitaire.

7) On attribue alors les quintiles de revenu du voisinage pour chaque RMR-AR (QAIPPE) en fonction de l'AD. À noter que les données sur le revenu du voisinage ne sont pas disponibles pour les AD constituées de logements collectifs de type établissement.

8) On attribue alors les codes de taille de l'agglomération (CSIZE) en fonction des populations des RMR-AR tirées du recensement de 2001. Les codes de type de la Classification des secteurs statistiques (SACTYPE) sont attribués d'après le code de la RMR ou de l'AR (pour SACTYPE 1 à 4) ainsi que d'après PRCDCSD (pour SACTYPE 5 à 8). Les codes de région économique (ER) sont attribués d'après le PRCD (ou le PRCDCSD en Ontario uniquement). Les codes de régions agricoles (AR) sont attribués d'après le PRCD (ou PRCDCCS en

Saskatchewan uniquement). Un indicateur de lieu de résidence est attribué en établissant la concordance avec PCODE pour repérer les codes postaux non résidentiels par opposition à résidentiels parmi ceux dont le MDC est de type E, G ou M.

8b) Les codes de secteur de dénombrement de 1981, 1986, 1991 et 1996 et de l'aire de diffusion 2001 sont attribués en se servant des fichiers de correspondance entre les îlots de 2006 et les anciens secteurs de dénombrement ou aires de diffusion.

9) Tous les enregistrements et les codes géographiques correspondants (ceux qui ont été trouvés) sont transférés dans le fichier de sortie HLTHOUT (.GEO). Le programme attribue des valeurs manquantes aux champs dont les codes géographiques n'ont pu être déterminés, avant de sauvegarder les enregistrements dans le fichier HLTHOUT (.GEO). Voir l'**Annexe A** pour la disposition de l'enregistrement, et l'**Annexe C**, pour une explication des champs et des codes.

10) Le programme crée ensuite un fichier plus petit (GEOPROB), qui renferme les enregistrements dont les codes postaux ne correspondent à aucun des fichiers (type de problème 0 : erreur); les enregistrements dont les codes postaux posent un problème parce que le mode de distribution du courrier (MDC) ne correspond qu'à un comptoir postal dans le FCCP (type de problème 1 : erreur); les enregistrements correspondant à des codes postaux dont on sait qu'ils désignent une adresse non résidentielle (type de problème 2 : avertissement); les enregistrements pour lesquels les données d'emplacement du recensement ne sont pas disponibles dans le FCP; les enregistrements dont le MDC correspond fréquemment à une adresse non résidentielle (types de problème 3 et 4 : avertissement); les enregistrements qu'il est possible de faire correspondre à plus d'une SDR à partir du FCCP non pondéré (type de problème 5 : remarque); les enregistrements qu'il est possible de faire correspondre à plus d'une SDR à partir du FCP (type de problème 6 : remarque). Voir l'**Annexe B** pour la disposition des enregistrements, et l'**Annexe C** pour une explication des champs et des codes.

11) Le programme génère un rapport sommaire d'une page (sortie imprimée) qui décrit les problèmes, y compris le nombre d'enregistrements correspondant à chaque type de problème et des suggestions sur la façon de corriger chaque cas. Le sommaire montre en outre la répartition des enregistrements selon le nombre de codes géographiques qui ont été attribués. Voir l'**Annexe D** pour un exemple.

12) Le programme indique, sur une sortie imprimée, le nombre d'occurrences de chacune des valeurs des principaux champs. Il le fait d'abord pour la totalité du fichier de sortie HLTHOUT, puis pour les enregistrements du fichier GEOPROB.

13) Le programme génère en outre, sous forme de sortie imprimée, le fichier des cas erronés ou problèmes (GEOPROB). Dans ce cas, l'espacement de la sortie imprimée est exactement le même que celui du fichier correspondant. On trouvera, à l'**Annexe D**, un exemple de ce rapport.

14) Les 500 premiers enregistrements des données de sortie (HLTHOUT, y compris les enregistrements entièrement codés, partiellement codés et non codés) sont imprimés. L'imprimé comprend un champ qui ne figure pas dans les données de sortie, DISTANCE, qui a été calculé à titre d'exemple seulement. Voir l'**Annexe D** pour un exemple de ce rapport.

Traitement des correspondances multiples

La Version 5 de *FCCP+* comporte deux façons différentes de traiter les correspondances multiples, c'est-à-dire les cas où un code postal unique correspond à plus d'une aire de diffusion ou plus d'un îlot ou côté d'îlot. 1) Dans le cas des codes postaux ruraux dont le deuxième caractère est 0 et des codes postaux urbains dont le mode de distribution du courrier (MDC) est de type H, K, M, T et Z, un sous-ensemble du FCP est utilisé, dans la mesure du possible, pour assurer une répartition aléatoire pondérée en fonction de la population des enregistrements entre les régions géographiques desservies. Ainsi, lorsque 75 % de la population desservie par un code postal fait partie de l'AD 1001, 75 % des enregistrements seront attribués à cette AD en moyenne. Puis, dans l'AD sélectionnée au hasard, on sélectionne un îlot particulier au moyen de poids fondés sur la population totale de l'îlot dans les îlots desservis entièrement ou partiellement par le code postal. 2) Pour les autres types de codes postaux comportant plusieurs appariements possibles, une même pondération est attribuée à chaque aire de diffusion, îlot ou côté d'îlot. Les événements successifs correspondant à ce code postal sont attribués, tour à tour, à chaque aire de diffusion, îlot ou côté d'îlot applicable. *Dans le cas du codage des emplacements de bureaux seulement, les codes postaux ruraux sont toujours attribués à l'aire de diffusion et à l'îlot auxquels est attribué l'indicateur de lien unique (ILU) du FCCP.*

Dans la plupart des cas, l'adresse postale complète ne permet pas d'obtenir plus d'exactitude dans l'établissement de la SDR, et le fait de n'utiliser que la ligne correspondant au nom de la ville ou de la localité de l'adresse pour l'attribution es codes a tendance à biaiser les résultats en faveur de la SDR dont le nom s'apparente le plus à la localité postale. On obtiendra ainsi des « points chauds » entourés de « points froids ».

En résumé, chaque fois qu'un code postal peut correspondre à plus d'une SDR, le programme imprime un message explicatif, sauvegarde l'enregistrement dont le fichier des cas problèmes (à titre de note seulement), et un code de SDR sélectionné de façon systématique est enregistré dans le fichier de sortie principal (HLTHOUT) et dans le fichier des cas problèmes (GEOPROB). *Dans le cas du codage des emplacements de bureaux, les appariements avec plus d'une SDR sont rares, étant donné que des codes postaux ruraux sont attribués à l'aire de diffusion et à l'îlot auxquels est attribué l'ILU du FCCP.*

Obtention de codes géographiques appropriés pour les RTA déplacées (à compter de la Version 3E)

Les codes postaux périmés sont parfois repris par Postes Canada et réutilisés à un nouvel emplacement. Une telle réutilisation peut entraîner un changement de MDC. La réutilisation des codes postaux se produit le plus souvent, mais non exclusivement, dans des régions qui subissent une croissance rapide non prévue par les planificateurs de Postes Canada au moment de la création initiale de la structure des RTA. Toutefois, dans presque tous les cas, la réutilisation des codes postaux se fait à l'intérieur de la même RTA, le plus souvent à une très faible distance de l'utilisation antérieure. Ainsi, la réutilisation des codes postaux ne pose normalement pas de problème, de sorte que la date d'introduction et la date de péremption des codes postaux ne font pas partie du traitement habituel des codes postaux dans les programmes GEORES5x et GEOINS5x. Toutefois, à la fin des années 1990, deux RTA complètes ont été déclarées périmées en Colombie-Britannique, puis déplacées par Postes Canada (à peu près 100 km vers le sud dans le cas de V9G et 400 km vers le sud dans le cas de V1H). Les programmes principaux (GEORES5x et GEOINS5x) ont donc été révisés de façon que seuls les codes géographiques les plus courants soient attribués à des enregistrements comportant ces deux RTA. On a rédigé des programmes supplémentaires (R4xOLD et I4xOLD) de façon à lire la sortie du programme principal et à réattribuer l'ancien code géographique, au besoin, en fonction de la date de mise à jour des codes postaux (que l'utilisateur peut préciser). Les utilisateurs qui ont des données pour la Colombie-Britannique dont les codes postaux ont été mis à jour avant le 1 avril 1999, doivent donc exécuter le programme principal (p. ex. GEORES5x) suivi du programme supplémentaire (p. ex. R5xOLD). Les résultats du programme supplémentaire sont intégrés automatiquement aux données de sortie du programme principal. Toutefois, si vos données n'englobent pas de codes postaux ayant ces RTA, ou si vos données comportent uniquement des codes postaux mis à jour le 1 avril 1999 ou après, le recours aux autres programmes n'est pas nécessaire et n'aura aucun effet sur le codage relevant des programmes ordinaires GEORES5x et GEOINS5x.

Identification des codes postaux inconnus ou partiellement connus

Si le code postal d'un enregistrement donné ne correspond pas exactement à un code postal contenu dans le FCCP, le logiciel *FCCP+* tentera d'attribuer un code géographique partiel, basé sur le premier, les deux premiers ou les trois premiers caractères de ce code postal. Vous devez donc prévoir une façon d'identifier les codes postaux inconnus ou partiellement connus dans votre fichier d'entrée. Si vous utilisez le code postal fictif H0H0H0 (ho-ho-ho!) pour les enregistrements qui contiennent des codes postaux manquants (et introuvables), ces enregistrements se verront alors attribuer le code de PR 24 et de RMR 462, étant donné qu'à peu près tous les codes postaux commençant par H ne se retrouvent que dans la région métropolitaine de Montréal, au Québec. Plus grave encore, si vous utilisez le code postal fictif H9H9H9, les enregistrements se verront attribuer le code de PR 24, de RMR 462 et de DR 65 (Île de Montréal), car c'est le seul endroit où l'on retrouve des codes postaux valides commençant par H9H. Si la province de résidence est le seul élément connu, assurez-vous d'entrer, à la première position du champ de code postal, la lettre correspondant à cette province (par exemple, B pour Nouvelle-Écosse), pour que le code de province et de région soit généré et enregistré dans les fichiers et les rapports de sortie.

Utilisation de *FCCP+*

Pour procéder, au moyen du progiciel *FCCP+*, à l'attribution automatique de codes géographiques basés sur les codes postaux, vous n'avez qu'à suivre les étapes 1, 2 et 3 décrites au début du présent guide. Le reste de la documentation renferme des détails supplémentaires et des renseignements contextuels que vous devriez également consulter, mais qui ne sont pas essentiels à l'exploitation du logiciel.

Versions futures de *FCCP+*

Les nouvelles versions du FCCP, qui doivent être diffusées deux fois par année, seront accompagnées d'une mise à jour correspondante du progiciel *FCCP+*. Des fichiers supplémentaires et des programmes types pour la transposition SD<=>AD+îlot pour diverses années de recensement sont maintenant disponibles (communiquez avec Russell Wilkins pour plus de renseignements).

Vérification des codes géographiques produits par *FCCP+*

Le tableau 3 (page 27) montre les pourcentages d'erreur fondés sur la population pour chaque niveau géographique, dans le cas du codage assuré au moyen de la Version 3 de *FCCP+* (R3A), comparativement à celui découlant de l'indicateur de lien unique (ILU) du FCCP, et au codage pondéré en fonction de la population à partir de la RTA seulement. Dans chaque cas, l'étalon devrait représenter un échantillon de 1 % de la population du recensement de 1996 et les codes postaux correspondants. Les pourcentages d'erreur sont généralement plus faibles lorsque l'on utilise la méthode *FCCP+*, comparativement à la méthode de l'ILU, à tous les niveaux géographiques. Au niveau de la SDR, par exemple, le pourcentage d'erreur pour l'ILU est trois fois supérieur à celui de *FCCP+*. Au niveau du SR (c'est-à-dire principalement dans des régions desservies par des codes postaux urbains), l'ILU est beaucoup plus efficace qu'au niveau de la SDR, mais le pourcentage d'erreur est encore 40 % plus élevé que pour *FCCP+*.

Le tableau 3 (page 27) montre que si le seul objectif consiste à attribuer des codes correspondant le plus possible aux centroïdes connus d'AD (que la population soit répartie ou non entre toutes les régions pertinentes), la méthode de l'ILU est un peu plus précise, à tout le moins en deçà du 75e percentile de distance.

POUR OBTENIR DE L'AIDE

Assistance technique

Pour signaler des problèmes techniques liés à l'utilisation de ces programmes ou pour suggérer des améliorations aux programmes ou à la documentation, veuillez communiquer avec Russell Wilkins, Division de l'analyse sur la santé, Statistique Canada, RHC-24A,100, promenade Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario) K1A 0T6 : n° de téléphone 1-613-951-5305; n° de télécopieur 1-613-951-3959; courriel : wilkrus@statcan.gc.ca.

Utilisateurs des statistiques canadiennes de l'état civil ou du Registre du cancer *seulement :* Pour obtenir des copies des programmes de contrôle ou des sous-ensembles provinciaux ou régionaux des fichiers couvrant l'ensemble du Canada, ou en cas de problème lors de l'installation et de l'exploitation des programmes, veuillez communiquer avec Colette Brassard, Division des opérations et de l'intégration, Statistique Canada, JT2-B20, 150, promenade Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario) K1A 0T6; n° de téléphone : 1-613-951-1850, n° de télécopieur : 1-613-951-0709; courriel : collette.brassard@statcan.gc.ca. Mme Brassard peut aussi résoudre les problèmes techniques relatifs à l'utilisation de SAS pour OP, dans les environnements UNIX, DOS ou Windows.

Détection d'erreurs dans le FCCP ou le FCCP+

Si vous croyez avoir décelé des erreurs de codage, veuillez consulter le code de diagnostic SOURCE. Si le code SOURCE est F, D ou V, il se peut que vous ayez identifié des erreurs dans le Fichier de conversion des codes postaux. Veuillez les signaler à la Division de la géographie de Statistique Canada, qui est chargée de la création, de la maintenance et des mises à jour du FCCP. Annexez la liste des codes postaux que vous croyez suspects, les codes géographiques attribués par le FCCP, et une description du problème (les champs qui semblent erronés). Communiquez avec la Ligne d'assistance directe, Division de la géographie, Statistique Canada, JT3-B6, 150, promenade Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario) K1A 0T6; n° de téléphone : 1-613-951-3889; n° de télécopieur : 1-613-951-0569; courriel : geohelp@statcan.gc.ca.

Par ailleurs, si le code SOURCE est C, 1 , 5, 4, 3 ou 2, le problème n'a pas trait au FCCP proprement dit, mais aux fichiers supplémentaires créés par la Division de l'analyse sur la santé. Il en est de même pour des problèmes concernant le champ RESFLG ou les codes diagnostiques (LINK, SOURCE, NCSD, NCD, CODER, CPCCODE). Dans tous ces cas, communiquez avec Russell Wilkins à l'adresse susmentionnée.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Caractères et chiffres acceptables dans les codes postaux au Canada

Le premier caractère doit être un A, B, C, E, G, H, J, K, L, M, N, P, R, S, T, V, X, Y. Les troisième et cinquième caractères peuvent correspondre à tout caractère valide pour la première position, plus W et Z. Les deuxième, quatrième et sixième caractères doivent être un chiffre simple (0 à 9). Une syntaxe acceptable ne fera pas en sorte qu'un code postal est valide, de nombreuses combinaisons n'ayant jamais été utilisées. Voir les Appendices F1, F2 et F3 pour les caractères ou combinaisons de caractères acceptables dans les 1, 2 ou 3 premières positions, respectivement.

Extensions de noms de fichiers

Les extensions de noms de fichiers ont les significations suivantes :

CAN	Canada
NF ou NL	Terre-Neuve et Labrador
PE	Île-du-Prince-Édouard
NS	Nouvelle-Écosse
NB	Nouveau-Brunswick
QC	Québec
ON	Ontario
MB	Manitoba
SK	Saskatchewan
AB	Alberta
BC	Colombie-Britannique (y compris les données pour YT et NT)
YK ou YT	Yukon
NT	Territoires du Nord-Ouest
NU	Nunavut
ATL	Région de l'Atlantique (NF NS PE NB)
PRA	Région des Prairies (MB SK AB)
WES	Région de l'Ouest (MB SK AB BC YT NT NU)
DOC	Documentation (en format TXT ou MS Word)

Abréviations

Voici certaines des abréviations utilisées dans la documentation et les programmes :

AD	Aire de diffusion de recensement/Census dissemination area (DA)
AIRLIFT	Communauté identifié par les Postes Canadiennes, nécessitant livraison par avion 6+ mois par an.
ANANAN	Alphabétique numérique alphabétique numérique alphabétique numérique (comme dans les codes postaux canadiens)
AR	Census agricultural region/région agricole de recensement (RAR) — abréviation de PRAR
BLKF	Côté d'îlot (non identifié sauf par la latitude-longitude et le RPF)
BLKURB	Îlot urbain situé ou non dans une RMR-AR
CA	Census agglomeration/Agglomération de recensement (AR) — compris dans le champ CMA (CA)
CCS	Census consolidated subdivision/subdivision de recensement unifiée (SRU) — abréviation de PRCDCCS
CD	Census division/Division de recensement (DR)
CEF	Circonscription électorale fédérale (uniquement dans PR)
CGT	Code de la classification géographique type — PR, DR, SDR (SGC)
CMA	Census metropolitan area/Région métropolitaine de recensement (RMR)
CODER	Programme *FCCP+* et version (p. ex. R5C=GEORES5C)
CPCCODE	Code de localité de Postes Canada — correspondant au nom d'une localité
CSD	Census subdivision/Subdivision de recensement (SDR) (code de niveau municipal; abréviation de PRCDCSD)
CSDNAME	Nom de la SDR
CSDTYPE	Type de SDR
CSIZE	Code de la taille de la localité (d'après la population RMR-AR de 2006)

CT	Census tract/Secteur de recensement (SR) — code au niveau du quartier; unique dans la RMR
DA	Census dissemination area/Aire de diffusion de recensement (AD); aussi abréviation de PRCDDA
DB ou BLK	Îlot de diffusion (nouveau en 2001); abréviation de PRCDDA+DB
DIAG	Champs de diagnostic — dans les fichiers HLTHOUT et GEOPROB
DISTANCE	Distance en kilomètres séparant deux centroïdes — distance la plus courte ou distance « grand cercle »
DMT	Delivery mode type/Mode de distribution du courrier (MDC)
DMTDIFF	MDC précédent si différent du MDC actuel
DPL	Designated place/Localité désignée (LD) — unique dans la PR
DR	Division de recensement — code au niveau du comté (CD)
EA	Enumeration area/Secteur de dénombrement (SD) (uniquement pour la géographie du recensement de 1996)
EACMT	Observations relatives au secteur de dénombrement — par les recenseurs
ECSC	Enquête canadienne sur la santé des collectivités (CCHS)
ER	Economic region/Région économique (RE) (anciennement « région infraprovinciale »; abréviation de PRER
FCCP	Fichier de conversion des codes postaux (PCCF)
FCP	Fichier de conversion pondéré — enregistrement de style FCCP comportant une pondération fondée sur la population et PRFEDEA pour le recensement de 1996, et une pondération fondée sur les ménages, pour le recensement de 1991 (WCF)
FEDEA	Federal electoral district/Enumeration Area/Circonscription électorale fédérale/Secteur de dénombrement (CÉFSD)
FSA	Forward sortation area/Région de tri d'acheminement (RTA)
GMETHOD	Méthode de géocodage pour le FCCP regulier
GEOPROB	Nom de l'ensemble de données SAS utilisé pour le fichier de sortie désignant tous les enregistrements ayant posé un problème (erreurs, avertissements et remarques)
HLTHDAT	Nom de l'ensemble de données SAS désignant les enregistrements d'entrée à coder
HLTHOUT	Nom de l'ensemble de données SAS désignant le fichier de sortie contenant tous les identificateurs géographiques attribués par le programme
HR	Région sociosanitaire (définition des ministères provinciaux de la Santé)
ID	Identificateur (identificateur unique ou numéro d'enregistrement, tel que défini par l'utilisateur)
INSTFLG	Indicateur d'établissement
ILU	Indicateur de lien unique — utilisé principalement pour éviter les correspondances multiples lorsque l'on n'effectue pas de pondération (SLI)
IPPE	Revenu du voisinage par équivalent-personne (d'après les données sommaires sur les AD de 2006)
JCL	Job control language/Langage de contrôle des travaux — pour processeurs centraux
LAT	Latitude — Nord
LD	Localité désignée — code au niveau inframunicipal utilisé pour les localités non constituées (DPL)
LDU	Local delivery unit/Unité de distribution locale (UDL)
LL	Latitude et longitude
LONG	Longitude — Ouest
NSREL	Relation Nord-Sud
MDC	Mode de distribution du courrier — précisé par Postes Canada (DMT)
OBS	Observations — enregistrements contenus dans l'ensemble de données SAS
PCCF	Postal Code Conversion File/Fichier de conversion des codes postaux (FCCP)
PCODE	Code postal
POINSTAL	Indicateur de l'emplacement du bureau de poste
PR	Province et région
PREC	Précision du codage géographique
PRCDDA	Province, division de recensement et aire de diffusion
PRFEDEA	Province, circonscription électorale fédérale et secteur de dénombrement
QAIPPE	Quintile du revenu du voisinage par équivalent-personne (à l'intérieur de la RMR-AR)
QILEVEL	Indicateur de la qualité de la correspondance code postal et géographie
RAR	Région agricole de recensement
RE	Région économique (anciennement « région infraprovinciale »; (abréviation de PRER)
RESFLG	Indicateur de résidence

RESTYPE	Type de lieu de résidence
RMR	Région métropolitaine de recensement — ce champ comprend aussi les AR (CMA)
RPF	Indicateur de point représentatif — indique le type de centroïdes de latitude et de longitude fournis
RTA	Région de tri d'acheminement — trois premiers caractères du code postal (FSA)
SACTYPE	Type de la Classification des secteurs statistiques
SAS	Système d'analyse statistique
SD	Secteur de dénombrement — code abrégé de PRFEDEA (EA)
SDR	Subdivision de recensement — code au niveau municipal (CSD)
SRU	Subdivision de recensement unifiée
SERV	Type de service de Postes Canada
SGC	Standard geographic classification code/Code de la classification géographique type (CGT)
SLI	Single link indicator/Indicateur de lien unique (ILU)
SOURCE	Source des codes géographiques attribués — C D F I 3 2 1 0 ou .
SR	Secteur de recensement — code au niveau du voisinage (CT)
SUB	District socio-sanitaire (définition des ministères provinciaux de la Santé)
TRACTED	Si le centroïde se trouve dans un secteur de recensement, TRACTED=1
UARA	Code de région urbaine-rurale
UDL	Unité de distribution locale — trois derniers caractères du code postal (LDU)
WCF	Weighted conversion file/Fichier de conversion pondéré (FCP) (enregistrements de type FCCP avec PRCDDA et poids fondé sur la population calculé d'après les recensements de 2006, 2001 et 1996, et poids basés sur les ménages d'après le recensement de 1991)

Références bibliographiques

Amankwah NA. *Factors affecting distance to the nearest physician in Canada: Changes from 1993 - 1999.* MSc Thesis Epidemiology. Faculty of Graduate and Postdoctoral Studies, University of Ottawa, September 2002.

Borugian MJ, Spinelli JJ, Mezei G, Wilkins R, Abanto Z, McBride ML. Childhood leukemia and socioeconomic status in Canada. *Epidemiology* 2005 Jul;16(4):526-531.

Canada Post Corporation. *Canada's Postal Code Directory 2002* (and related files on magnetic tape). Canada Post Corporation, Montreal, 2002. / Société canadienne des postes. *Répertoire des codes postaux au Canada 2002* (et fichiers d'adresses sur bande magnétique). Société canadienne des postes, Montréal, 2002.

McNiven C, Puderer H. *Delineation of Canada's North: An examination of the North-South relationship in Canada.* Geography Working Paper Series No. 2000-3. Catalogue No. 92F0138MPE. Ottawa: Geography Division, Statistics Canada, 2000. / McNiven C, Puderer H. *Délimitation au Nord canadien: un examen de la relation nord-sud au Canada.* Série de documents de travail de la géographie n. 2000-3. No 92F0138MPF au catalogue. Ottawa: Division de la géographie, Statistique Canada, 2000.

McNiven C, Puderer H, Janes D. *Census Metropolitan Area and Census Agglomeration Influence Zones (MIZ): A Description of the Methodology.* Geography Working Paper Series No. 2000-2. Catalogue No. 92F0138MPE. Ottawa: Geography Division, Statistics Canada, 2000. / McNiven C, Puderer H, Janes D. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM): description de la méthodologie.* Série de documents de travail de la géographie no. 2000-2. No 92F0138MPF au catalogue. Ottawa: Division de la géographie, Statistique Canada, 2000.

Mechada K, Puderer H. How postal codes map to geographic areas. Geography Working Paper Series, no. 1. Catalogue no. 92F0138MIE2007001. Ottawa: Statistics Canada, 2007. / Mechanda K, Puderer H. Mise en correspondence des codes postaux et des régions géographiques. Série de documents de travail de la géographie. No. 92F0138MIF2007001. Ottawa : Statistique Canada, 2007.

Ng E, Wilkins R, Perras A. How far is it to the nearest hospital? Calculating distances using the Statistics Canada Postal Code Conversion File. *Health Reports* 1993;5(2):179-188. / Ng E, Wilkins R, Perras A. À quelle distance se trouve la plus proche hôpital? Le calcul des distances à l'aide du Fichier de conversion des codes postaux de Statistique Canada. *Rapports sur la Santé* 1993;5(2):179-188.

Ng E, Wilkins R, Pole J, Adams OB. How far to the nearest physician? *Health Reports* 1997; 8(4):19-31. / Ng E, Wilkins R, Pole J, Adams OB. À quelle distance se trouve le plus proche médecin? *Rapports sur la Santé* 1997; 8(4):21-34.

Plessis V, Beshiri R, Bollman RD, Clemenson H. Definitions of rural. *Rural and Small Town Canada Analysis Bulletin* 2001 Nov;3(3):1-17 (Statistics Canada catalogue 21-006-XIE). / Plessis V, Beshiri R, Bollman RD, Clemenson H. Définitions de « rural ». *Bulletin d'analyse - Régions rurales et petites villes du Canada* 2001 Nov;3(3):1-18 (Statistique Canada, no 21-006-XIF au catalogue).

SAS Institute. *SAS Language Reference, Version 6*. SAS Institute, Cary, North Carolina, 1990.

Statistics Canada. 2006 Census Dictionary. Catalogue 92-566-XWE. Ottawa, 2007. / Statistique Canada. Dictionnaire du Recensement de 2006. No 92-566-XWF au catalogue. Ottawa, 2007.

Statistics Canada. *2001 Census Dictionary*. Catalogue No. 92-378-XPE. Ottawa: Statistics Canada, 2002. / Statistique Canada. *Dictionnaire du recensement de 2001*. No 92-378-XPF au catalogue. Ottawa: Statistique Canada, 2002.

Statistics Canada. 1996 *Census Dictionary*. Catalogue 92-351-XPE. Minister of Industry, Ottawa, 1997. / Statistique Canada. *Dictionnaire du recensement* 1997. Catalogue 92-351-XPF. Ministre de l'Industrie, Ottawa, 1997.

Statistics Canada, Agriculture Division. *Census Agricultural Regions*. Maps and definitions by province. http:\\www.statcan.ca/english/freepub/95F0355XIE/reference.htm. / Statistique Canada, Division de l'agriculture. *Régions agricoles du recensement*. Cartes et définitions. http:\\www.statcan.ca/francais/freepub/95F0344XIF/reference_f.htm.

Statistics Canada. Census Forward Sortation Area Boundary File, Reference Guide. Catalogue 92-170-GIE. Ottawa: Statistics Canada, 2007. / Statistique Canada, Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires. Guide de référence. Ottawa, Statistique Canada, 2007.

Statistics Canada. *Geographic Attribute File, Reference Guide. Census year 2006*. Catalogue no. 92-151. Ottawa, Statistics Canada, 2007. / Statistique Canada. *Fichier des attributs géographiques, Guide de référence. Année de recensement 2006*. No 92-151 au catalogue. Ottawa, Statistique Canada, 2007.

Statistics Canada. *GeoSuite Reference Guide. Census Year 2006*. Catalogue no. 92-150-GIE. Ottawa : Minister of Industry, March 2007. / Statistique Canada *GéoSuite, Guide de référence. Année de recensement 2006*. No 92-150-GIF. Ottawa : Ministère de l'Industrie, 2007 mars.

Statistics Canada. *GeoSuite, 2001 Census*. Catalogue 92F0150XCB. Geography Division, Statistics Canada, March 2002. ($60) / Statistique Canada. *GéoSuite, recensement de 2001*. No 92F0150XCB au catalogue. Division de la géographie, Statistique Canada, mars 2002. (60$)

Statistics Canada. *Health Regions 2007: Boundaries and Correspondence with Census Geography*. Catalogue no. 82-402-XWE. Ottawa: Health Statistics Division, 2008. / Statistique Canada. *Régions socio-sanitaires 2008 : limites et correspondance avec la géographie du recensement*. No 82-402-XWF au catalogue. Ottawa, Division de la statistique sur la santé, Statistique Canada, 2008.

Statistics Canada. *Health Indicators, June 2005. List of health regions (December 2007) noting changes to codes, names and boundaries*. Catalogue 82-221-XWE. Ottawa: Health Statistics Division, 2008. / Statistique Canada. *Indicateurs de la santé, juin 2005. Liste des régions socio-sanitaires (décembre 2007) : indiquant les changements de codes, de noms et de limites*. No 82-221-XWF au catalogue. Ottawa, Division de la statistique sur la santé, 2008.

Statistics Canada. *Postal Code Conversion File (PCCF), Reference Guide. March 2009*. Catalogue No. 92-153-GWE. Geography Division, Statistics Canada, Ottawa, July 2009. / Statistique Canada. *Fichier de conversion des codes postaux (FCCP), guide de référence. July 2009*. No. 92-153-GWF au catalogue. Division de la Géographie, Statistique Canada, Ottawa, juillet 2009.

Statistics Canada. *Postal Code Population Weight File*. May 2001 Postal Codes. Reference Guide. Catalogue No. 93F0040XDB. Geography Division, Statistics Canada, January 2003. / Statistique Canada. *Fichier de la pondération de la population par codes postaux*. Codes postaux de mai 2001. Guide de référence. No 93F0040XDB au catalogue. Division de la Géographie, Statistique Canada, janvier 2003.

Statistics Canada. *Postal Code Population Weight File*. May 1996 Postal Codes. Reference Guide. Catalogue No. 93F0040XDB. Geography Division, Statistics Canada, August 1998. / Statistique Canada. *Fichier de la pondération de la population par codes postaux*. Codes postaux de mai 1996. Guide de référence. No 93F0040XDB au catalogue. Division de la Géographie, Statistique Canada, août 1998.

Statistics Canada. *Census forward sortation area boundary file, 2001 census. Reference guide*. Catalogue No. 92 F010GIE. Ottawa: Geography Division, Statistics Canada, November 2002. / Statistique Canada. *Ficher de limites des régions de tri d'acheminement censitaires. Recensement de 2001. Guide de référence*. No 92F0170GIF au catalogue. Ottawa: Division de géographie, Statistique Canada, novembre 2002.

Statistics Canada. *Standard Geographical Classification SGC 1996, Volume I.* Catalogue 12-571. Minister of Industry, Ottawa, 1997. / Statistique Canada. *Classification géographique type CGT 1996, Volume I.* Catalogue 12-571. Ministre de l'Industrie, Ottawa, 1997.

Statistics Canada. *User Guide. 1991 Placé Name Master File.* Geography Division, Statistics Canada, Ottawa, April 1993. / Statistique Canada. *Fichier principal des noms de localité 1991. Guide de l'utilisateur.* Division de la géographie, Statistique Canada, Ottawa, avril 1993.

Statistics Canada. *GeoRef 1996 (CD-ROM).* Catalogue 92F008XCB. Geography Division, Statistics Canada, Ottawa, 1997. / Statistique Canada. *GéoRef 1996.* No 92F008XCB au catalogue. Division de la géographie, Statistique Canada, Ottawa, 1997.

Statistics Canada. *GeoSuite 2001 (CD-ROM).* Catalogue 92F0150XCB. Statistics Canada, Ottawa, 2002. / Statistique Canada. *GéoSuite 2001.* No 92F0150XCB au catalogue. Statistique Canada, Ottawa, 2002.

Statistics Canada. GeoSuite 2006 (electronic). Catalogue 92-150-XCB. Statistics Canada, Ottawa, 2007. / Statistique Canada. GéoSuite 2006. No 92-150-XCB (électronique) au catalogue. Statistique Canada, Ottawa, 2007.

Wilkins R. *Verification of geographic coding produced by Geocodes/PCCF Version 3.* Technical note. Health Statistics Division, Statistics Canada, November 1998.

Wilkins R. Use of postal codes and addresses in the analysis of health data. *Health Reports* 1993;5(2):157-177. / Wilkins R. Utilisation des codes postaux et adresses dans l'analyse des données sur la santé. *Rapports sur la Santé* 1993;5(2):157-177.

Wilkins R. *Geocodes/PCCF Version 2 User's Guide. Automated Geographic Coding Based on the Statistics Canada Postal Code Conversion File.* Ottawa: Health Statistics Division, Statistics Canada, Ottawa, July 1996. / Wilkins R. *Géocodes/FCCP Version 2 Guide de l'Utilisateur. Repérage automatique des codes géographiques basé sur le fichier de conversion des codes postaux de Statistique Canada.* Ottawa: Division des statistiques sur la santé, Statistique Canada, 1996.

Wilkins R. *PCCF+ Version 3J User's Guide (Geocodes/PCCF). Automated Geographic Coding Based on the Statistics Canada Postal Code Conversion Files, Including Postal Codes to May 2002.* Catalogue 82F0086-XDB. Health Analysis and Measurement Group, Statistics Canada, Ottawa, July 2002. / Russell Wilkins. *FCCP+ Version 3J Guide de l'utilisateur (Géocodes/FCCP). Logiciel de codage géographique basé sur les Fichiers de conversion des codes postaux de Statistique Canada mises à jour en mai 2002.* N° de catalogue 82F0086-XDB. Groupe d'analyse et de mesure de la santé, Statistique Canada, Ottawa, juillet 2002.

Wilkins R. PCCF+ *Version 4J User's Guide. Automated geographic coding based on the Statistics Canada Postal Code Conversion files, including postal codes to September 2006.* Catalogue no. 82F0086-XDB. Ottawa: Health Analysis and Measurement Group, Statistics Canada, 2007 January. 64 pp. / Wilkins R. *FCCP+ Version 4J Guide de l'utilisateur. Logiciel de codage géographique basé sur les fichiers de conversion des codes postaux de Statistique Canada, mis à jour en septembre 2006.* N° de catalogue 82F0086-XDB. Ottawa : Groupe d'analyse et de mesure de la santé, Statistique Canada, 2007 janvier. 73 p.

Avertissement et avis de rejet de responsabilité

Le logiciel *FCCP+* ne doit être utilisé que par ceux qui détiennent une licence d'utilisation pour le FCCP et le FCP. L'utilisateur assume l'entière responsabilité de l'installation, de l'utilisation ou de la modification des programmes de contrôle et des fichiers connexes. L'utilisateur devrait procéder à des essais exhaustifs visant à évaluer l'exactitude et la cohérence des codes géographiques générés par le logiciel, avant de l'utiliser à des fins de production.

Remerciements

Dans le cas de la Version 1, René Poulin, alors de la Division de la statistique de la santé, Statistique Canada, a suggéré de subdiviser le FCCP en enregistrements uniques et multiples, afin d'éviter les correspondances co-univoques, et d'utiliser le comptage modulo, le tri aléatoire et les pointeurs pour parcourir les enregistrements en double d'un même code postal. Edward Ng, également de la Division de la statistique de la santé en ce moment-là, et Ron Cunningham, de la Division de la géographie, ont mis au point les programmes de calcul des distances. Laszlo Szabo, qui travaillait à ce moment-là à la Division des méthodes d'enquêtes sociales et à la Division de la géographie, a créé le premier Fichier de conversion pondéré à partir des codes postaux du recensement 2B de 1991 et du FCCP et, par la suite, les équivalences RTA et SD, à partir des codes postaux du recensement 2A de 1996. Jason Pole, alors étudiant du programme co-op de l'Université de Waterloo travaillant à la Division de la statistique de la santé, et Edward Ng ont révisé le sous-programme d'appariement pondéré en fonction des ménages pour le Fichier de conversion pondéré. La Division des données régionales et administratives a calculé le champ historique DMTPREV. Robert Parenteau, Richard Nadwodny, Nelson Kopustus, Peter Bissett, Brenda Wannell, Cam McEwen, Ingrid Ivanovs, David Graham, Mary-Ellen Maybee, Kaveri Mechanda et Sandra Porter ont tous grandement contribué à la mise au point des versions successives du FCCP, dans le cadre de leurs attributions à la Division de la géographie de Statistique Canada. Santé Canada (Laboratoire de Lutte Contre la Maladie) a fourni un soutien essentiel, des encouragements et des conseils, en vue des mises à jour successives du FCCP et pour toutes les étapes de l'élaboration et de la mise en œuvre de *FCCP+*. Le cas échéant, les définitions courantes de la région sociosanitaire et du district sociosanitaire ont été fournies par les ministères provinciaux de la Santé, et sont susceptibles de changer à l'avenir. Les utilisateurs d'autres divisions de Statistique Canada et d'ailleurs ont fourni des observations et des suggestions utiles. Grâce à l'Initiative de démocratisation des données (IDD) et l'appui de Michael Wolfson (ancien adjoint au Statisticien en Chef), ce logiciel est maintenant offert gratuitement à des personnes admissibles dans le cadre de l'enseignement et de la recherche universitaires. De plus, l'Association canadienne des utilisateurs de données publiques (ACUDP) aide les utilisateurs de l'IDD à bénéficier des programmes.

Tableau 2
Répartition des codes postaux et de la population du recensement selon le mode de distribution du courrier (MDC), FCCP de septembre 2002 et recensement de mai 2001

MDC	FCCP					Recensement				
	Codes P		Enregistrements		Enr/Cp	Codes P		Population		Enr./pop
	n	%	n	%	av	n	%	n	%	moy.
Total	823 556	100,0	1 987 055	100,0	2,4	671 797	100,0	29 779 095	100,0	44
Comptoir postal urbain										
Services urbains										
A (distribution urbaine ordinaire)	717 537	87,1	1 264 191	63,6	1,8	638 936	95,1	20 115 945	67,6	31
B (appartements)	17 291	2,1	27 361	1,4	4,6	16 329	2,4	2 561 093	8,6	157
E (entreprises, etc.)	9 193	1,1	25 003	1,3	2,7	2 364	0,4	28 803	0,1	12
G (gouv., établissements, etc.)	8 284	1,0	24 299	1,2	2,9	2 303	0,3	83 971	0,3	36
M (case postale unique)	5 052	0,6	19 690	1,0	3,9	900	0,1	16 438	0,1	18
Services ruraux à partir d'un BP urbain										
H (route rurale à partir d'un comptoir postal urbain)	996	0,1	58 459	2,9	58,7	1 014	0,2	859 807	2,9	848
J (poste restante)	645	0,1	2 425	0,1	3,8	282	0,0	3 311	0,0	12
K (groupe de cases postales)	7 239	0,9	31 681	1,6	4,4	4 402	0,7	231 686	0,8	53
T (services suburbain)	77	0,0	1 357	0,1	17,6	60	0,0	15 044	0,1	251
X (service de livraison motorisé)	1	0,0	62	0,0	62,0	1	0,0	179	0,0	179
Z (périmé)	52 064	6,3	203 759	10,3	3,9	15	0,0	282	0,0	19
Comptoir postal rural										
W (comptoir postal rural)	5 177	0,6	328 768	16,5	63,5	5 191	0,8	5 862 536	19,7	1 129

Note: FCCP Sept 2002. Codes postaux du recensement de mai 2001 (avec MDC de mai 2001).

Tableau 3
Comparaison des erreurs de codage fondé sur la population à partir de la Version 3 de FCCP+ (GEORES3A) et des erreurs de codage à partir de l'indicateur de lien unique (ILU) du FCCP ainsi que des erreurs de codage à partir de l'imputation fondée sur la RTA (RTA)

Niveau		RTA %	ILU %	R3A %	Diff. ILU-R3A	Ratio ILU/R3A
PR	Province	0,0	0,1	0,1	0,0	1,00
DR	Division de recensement	0,5	0,6	0,3	0,3	2,00
SDR	Subdivision de recensement	4,7	9,4	3,2	6,2	2,94
RMR	Région métro. de rec./Agglom. de rec.	0,3	0,4	0,2	0,2	2,00
SR	Secteur de recensement	11,6	2,7	1,9	0,8	1,42
SD	Secteur de dénombrement	41,8	33,6	15,8	17,8	2,13
LD	Localité désignée – certaines régions seulement	30,3	50,9	20,0	30,9	2,55

Note : Les erreurs de codage fondé sur la population sont définies comme la somme, pour toutes les régions à ce niveau, de la valeur absolue de la population codée moins la population connue de l'échantillon du recensement, exprimée en pourcentage de la population totale de toutes les régions à ce niveau. Chiffres calculés à partir d'un échantillon simple de 1 % de l'ensemble de la population de 1996. Les pourcentages d'erreur sont calculés après exclusion de l'échantillon des codes postaux improbables du recensement.

LISTE DES ANNEXES

..... Page

ANNEXE A Disposition des enregistrements dans le fichier de sortie HLTHOUT **28**
Cette annexe présente la disposition des enregistrements dans le fichier de sortie HLTHOUT, ainsi qu'une brève explication du contenu de chaque champ.

ANNEXE B Disposition des enregistrements dans le fichier GEOPROB **29**
Cette annexe présente la disposition des enregistrements dans le fichier GEOPROB, ainsi qu'une brève explication du contenu de chaque champ.

ANNEXE C Explication des champs et des codes apparaissant dans les fichiers de sortie et les sorties imprimées **30**
Cette annexe donne une explication détaillée de la signification de tous les codes apparaissant dans les fichiers de sortie et les sorties imprimées, et décrit les valeurs acceptables.

ANNEXE D Exemples de sorties produites par le progiciel Géocodes/PCCF **45**
Cette annexe renferme : 1) un exemple de sortie imprimée du rapport sommaire produit le progiciel *Géocodes/FCCP*; 2) un exemple de sortie imprimée des enregistrements codés contenus dans le fichier de sortie HLTHOUT; et 3) un exemple de sortie imprimée des enregistrements erronés contenus dans le fichier GEOPROB.

ANNEXE E Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement **48**
Liste de toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR), en ordre numérique, selon la classification de 2006, avec indication si la région a été subdivisée en secteurs de recensement. Tous les RMR et les agglomérations les plus importantes sont réparties en secteurs. Les AR plus petites ne le sont pas.

ANNEXE F Codage géographique réalisé à partir de codes postaux incomplets **51**
L'annexe F1 présente la liste des provinces et des régions (PR) correspondant au premier caractère du code postal. L'annexe F2 (fichier sur papier et assimilable par une machine) montre les régions métropolitaines de recensement (RMR), les agglomérations de recensement (AR), les divisions de recensement (DR) et les subdivisions de recensement (SDR) les plus importantes, correspondant au deux premiers caractères du code postal.

ANNEXE H Régions sociosanitaires et districts sociosanitaires **57**
L'annexe H1 fournit un résumé des régions sociosanitaires selon la province et le type. L'annexe H2 fournit un résumé des districts sociosanitaires selon la province et le type. L'annexe H3 énumère les régions sociosanitaires par ordre numérique, selon la province. L'annexe H4 énumère les districts sociosanitaires par ordre alphabétique, selon la province.

ANNEXE J Divisions de recensement **67**
Le code numérique et le nom de la division de recensement correspondante, y compris les noms descriptifs pour d'autres divisions de recensement non nommées autrement.

ANNEXE K Régions économiques **70**
Codes de région économique et noms correspondants.

ANNEXE L Régions agricoles **72**
Codes de région agricole de recensement et noms correspondants, y compris les noms descriptifs pour les régions non nommées autrement.

ANNEXE M Programme supplémentaire DIST4x.SAS **73**
L'annexe M décrit un programme supplémentaire pour le calcul de la distance entre un enregistrement d'un fichier et le plus proche des nombreux enregistrements figurant dans un second fichier.

ANNEXE N Programme supplémentaire EXPLOD2.SAS **73**
L'annexe N décrit un programme supplémentaire pour transformer un fichier sommaire en fichier avec enregistrements individuels (ayant chacun leur propre identificateur).

ANNEXE A :
DISPOSITION DES ENREGISTREMENTS DANS LE FICHIER DE SORTIE HLTHOUT (.GEO)

```
DATA HLTHOUT; INFILE HLTHOUT;
INPUT                    /* GÉOGRAPHIE DE 2006, PAR DÉFAUT                                  */
  @ 1  ID        $CHAR12./* IDENTIFICATION D'ENREGISTREMENT (TELLE QU'ENTRÉE)                */
  @13  PCODE     $CHAR6. /* CODE POSTAL (TEL QU'ENTRÉ)                                      */
  @19  RESFLG    $CHAR1./* INDICATEUR DE RÉSIDENCE DES CODES POSTAUX SI MDC=E,G,M          */
  @20  PR        $CHAR2./* CODE DE PROVINCE (99=INCONNU)                                   */
  @22  CD        $CHAR2./* CODE DE DIVISION DE RECENSEMENT (00=INCONNU)                    */
  @24  CSD       $CHAR3./* CODE DE SUBDIVISION DE RECENSEMENT (999=INCONNU)                */
  @28  CMA       $CHAR3./* CODE DE RMR OU D'AR (999=INCONNU;000=S/O)                       */
  @31  CT        $CHAR7./* SECTEUR DE RECENSEMENT – SECTEURS URBAINS SEULEMENT             */
  @39  DA        $CHAR4./* AIRE DE DIFFUSION (9999=MANQUANT)                               */
  @43  BLK       $CHAR2./* ÎLOT DE DIFFUSION (.9=MANQUANT)                                 */
  @45  INSTFLG   $CHAR1./* INDICATEUR D'ÉTABLISSEMENT                                      */
  @46  LAT           Z8./* LATITUDE EN DEGRÉS (2)+DÉCIMALES(6)                            */
  @54  LONG          Z9./* LONGITUDE EN DEGRÉS (3)+DÉCIMALES(6)                           */
  @64  DPL       $CHAR3./* LOCALITÉ DÉSIGNÉE (000=S/O;999=INCONNUE)                       */
  @67  DMTDIFF   $CHAR1./* MDC PRÉCÉDENT OU AUTRE, SI DIFFÉRENT                           */
  @68  DMT       $CHAR1./* MODE DE DISTRIBUTION DU COURRIER (MDC)                         */
  @69  LINK      $CHAR1./* TYPE DE PROBLÈME (AUGMENTATION DE LA FIABILITÉ)                */
  @70  SOURCE    $CHAR1./* SOURCES DES CODES GÉOGRAPHIQUES                                */
  @71  NCSD          1./* NOMBRE DE SDR POSSIBLES POUR CE CODE POSTAL 1-9+                */
  @72  NCD           1./* NOMBRE DE DR POSSIBLES POUR CE CODE POSTAL 1-9+                 */
  @73  RPF       $CHAR1./* INDICATEUR DE POINT REPRÉSENTATIF (CENTROÏDE)                   */
  @74  SERV      $CHAR1./* TYPE DE SERVICE                                                */
  @75  PREC      $CHAR1./* PRÉCISION DE LA LATITUDE ET DE LA LONGITUDE                    */
                        /*.(0=LE MOINS PRÉCIS; 9=LE PLUS PRÉCIS)                          */
  @76  NADR          1./* NOMBRE DE TRANCHES D'ADRESSES POUR CE CODE POSTAL               */
  @78  CODER     $CHAR3./* CODEUR : 'R4A'=GEORES4A FCCP SEPT 2002                         */
  @82  CPCCODE   $CHAR4./* CODE DE LOCALITÉ DE POSTES CANADA (SÉQUENTIEL)                 */
  @87  HR        $CHAR2./* RÉGION SOCIO-SANITAIRE (UNIQUE DANS PR)                        */
  @89  SUB       $CHAR3./* DISTRICT SOCIO-SANITAIRE (UNIQUE DANS PR OU PR+HR (QC)         */
  @93  CSIZE     $CHAR1./* TAILLE DE L'AGGLOMÉRATION (BASÉE SUR POP96 DE LA RMR-AR)       */
  @95  QAIPPE    $CHAR1./* QUINTILE DE REVENU DU VOISINAGE (DANS LA RMR-AR)               */
  @97  SACTYPE   $CHAR1./* TYPE DE LA CLASSIFICATION DES SECTEURS STATISTIQUES           */
                        /* (Y COMPRIS DIVISION EN SECTEUR, ZIM)                          */
  @98  CSIZEMIZ  $CHAR1./* TAILLE DE LA RMR-AR URBAINE OU ZIM RURALE                     */
  @99  NSREL     $CHAR1./* RELATION NORD-SUD                                             */
  @100 AIRLIFE   $CHAR1./* SERVICE DE POSTE SEULEMENT PAR AVOIN (6+ MOIS/AN)             */
  @101 BLKURB    $CHAR1./* INDICATEUR D'ÎLOT URBAIN (1=URBAIN; 0=RURAL; 9=MANQUANT)      */
  @103 FED       $CHAR3./* CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE FÉDÉRALE                            */
                        /* (UNIQUE DANS PR)                                              */
  @107 ER        $CHAR2./* RÉGION ÉCONOMIQUE (UNIQUEMENT DANS PR)                        */
  @110 AR        $CHAR2./* RÉGION AGRICOLE DE RECENSEMENT (DISTRICT AGRICOLE)            */
                        /* (UNIQUE DANS PR)                                              */
  @113 CCS       $CHAR3./* SUBDIVISION DE RECENSEMENT UNIFIÉE (UNIQUE DANS PR)           */
  @117 POINSTAL  $CHAR1. /* POSTAL INSTALLATION GEOGRAPHY FLAG (0=NO, 1=YES)            */
  @118 QILEVEL   $CHAR3. /* QUALITY OF LINKS TO COMMUNITY, STREET AND ADDRESS           */
  @121 GMETHOD   $CHAR1. /* GEOCODING METHOD USED TO BUILD REGULAR PCCF RECORD          */
  @123 EA81UID   $CHAR8. /* SECTEUR DE DÉNOMBREMENT 1981 (PRFEDEA)                       */
  @132 EA86UID   $CHAR8. /* SECTEUR DE DÉNOMBREMENT 1986 (PRFEDEA)                       */
  @141 EA91UID   $CHAR8. /* SECTEUR DE DÉNOMBREMENT 1991 (PRFEDEA)                       */
  @150 EA96UID   $CHAR8. /* SECTEUR DE DÉNOMBREMENT 1996 (PRFEDEA)                       */
  @159 DA01UID   $CHAR8. /* AIRE DE DIFFUSION 2001 (PRCDDA)                              */
  @168 DA06UID   $CHAR8. /* AIRE DE DIFFUSION 2006 (PRCDDA)                              */
/* LES CHAMPS SUIVANTS S'APPLIQUENT SEULEMENT AU PROGRAMME R5XOLD I5XOLD                  */
  @177 BTHDATC   $CHAR6.  /* YYYYMM DE NAISSANCE DU CODE POSTAL DU FCCP                  */
  @184 RETDATEC  $CHAR6.  /* YYYYMM DE RETRAITE DU CODE POSTAL DU FCCP                   */
  @191 PCVDATC   $CHAR6.; /* YYYYMM DE LA MISE À JOUR DU CODE POSTAL (PAR L'UTILISA)*/
```

L'ensemble des données HLTHOUT est d'abord trié selon l'ID, puis selon le PCODE. Si le fichier d'entrée HLTHDAT comprend plusieurs enregistrements avec les mêmes codes ID+PCODE, on ne traitera qu'un de ces enregistrements. Par la suite, lorsque les enregistrements HLTHOUT seront réintégrés au fichier principal, tous ceux comportant les mêmes ID+PCODE se verront attribuer les mêmes codes géographiques, même si plus d'un ensemble de codes géographiques est approprié pour ce code postal.

ANNEXE B :
DISPOSITION DES ENREGISTREMENTS DANS LE FICHIER GEOPROB (.PRB)

```
DATA GEOPROB;SET GEOPROB;BY PROB;FILE GEOPROB;
PUT
 @  1 ID         $CHAR12./* IDENTIFICATION D'ENREGISTREMENT (TELLE QU'ENTRÉE)          */
 @ 13 PCODE      $CHAR6. /* CODE POSTAL (TEL QU'ENTRÉ)                               */
 @ 19 RESFLG     $CHAR1. /* INDICATEUR DE RÉSIDENCE DES CODES POSTAUX SI MDC=E,G,M    */
 @ 20 PR         $CHAR2. /* CODE DE PROVINCE (99=INCONNU)                            */
 @ 22 CD         $CHAR2. /* CODE DE DIVISION DE RECENSEMENT (00=INCONNU)             */
 @ 24 CSD        $CHAR3. /* CODE DE SUBDIVISION DE RECENSEMENT (999=INCONNU)         */
 @ 28 CMA        $CHAR3. /* CODE DE RMR OU D'AR (999=INCONNU;000=S/O)                */
 @ 31 CT         $CHAR7. /* SECTEUR DE RECENSEMENT - (SECTEURS URBAINS SEULEMENT)    */
 @ 39 DA         $CHAR4. /* AIRE DE DIFFUSION (9999=INCONNU)                         */
 @ 43 BLK        $CHAR2. /* ÎLOT DE DIFFUSION (00=INCONNU)                           */
 @ 45 INSTFLG    $CHAR1. /* INDICATEUR D'ÉTABLISSEMENT                               */
                         /* NOTE : GEOPROB COMPORTE UNE DISPOSITION D'ENREGISTREMENT  */
                         /* DIFFÉRENTE DE HLTHOUT À PARTIR DE LA LATITUDE             */
 @ 46 LAT        $CHAR2. /* LATITUDE EN DEGRÉS (2)                                   */
 @ 48 LONG       $CHAR2. /* LONGITUDE EN DEGRÉS /10 =(2)                             */
 @ 51 HR         $CHAR2. /* RÉGION SOCIO-SANITAIRE (UNIQUE DANS PR)                  */
 @ 53 SUB        $CHAR3. /* DISTRICT SOCIO-SANITAIRE (UNIQUE DANS PR OU PR+HR(QC SEUL) */
 @ 57 DPL        $CHAR3. /* LOCALITÉ DÉSIGNÉE (999=INCONNUE;000=S/O)                 */
                         /* INDICATEURS DE DIAGNOSTIC :                              */
 @ 61 DMTDIFF    $CHAR1. /* MDC PRÉCÉDENT, SI DIFFÉRENT                              */
 @ 62 DMT        $CHAR1. /* MODE DE DISTRIBUTION DU COURRIER (MDC)                   */
 @ 63 LINK       $CHAR1. /* TYPE DE PROBLÈME                                         */
 @ 64 SOURCE     $CHAR1. /* SOURCE DES CODES GÉOGRAPHIQUES                           */
 @ 65 NCSD        1.     /* NOMBRE DE SDR POSSIBLES POUR CE CODE POSTAL/RTA/RTA12    */
 @ 66 NCD         1.     /* NOMBRE DE DR POSSIBLES POUR CE CODE POSTAL/RTA/RTA12     */
 @ 67 RPF        $CHAR1. /* INDICATEUR DE POINT REPRÉSENTATIF (CENTROÏDE)            */
 @ 68 SERV       $CHAR1. /* TYPE DE SERVICE                                          */
 @ 69 PREC       $CHAR1. /* NIVEAU DE PRÉCISION (0=LE MOINS PRÉCIS;9=LE PLUS PRÉCIS) */
 @ 70 NADR        1.     /* NOMBRE DE TRANCHES D'ADRESSES POUR CE CODE POSTAL        */
 /* AUCUN AUTRE CHAMPS DE HLTHOUT NE FIGURE DANS LE FICHIER GEOPROB                  */
 /* LES 3 CHAMPS SUIVANTS NE FIGURENT QUE DANS LE FICHIER GEOPROB                    */
 @ 72 ADR      $CHAR50. /* NOM DE L'IMMEUBLE/ADRESSE DE VOIRIE, VILLE               */
 @123 CSDNAME   $CHAR8. /* 8 PREMIERS CARACTÈRES DU NOM DE LA SDR                   */
 @131 CSDTYPE   $CHAR2.;/* TYPE DE SDR AVEC '*' REMPLAÇANT L'ESPACE BLANC D'EN-QUEUE */
```

L'ensemble de données GEOPROB est tout d'abord trié par LINK, puis par RESFLG, DMT (ou par DMTDIFF si DMT='Z'), PCODE, PR, CD, CSD, DA, BLK et ID. Ainsi, les enregistrement qui comportent des types de problème similaires sont regroupés, ce qui facilite la correction.

ANNEXE C
EXPLICATION DES CHAMPS ET DES CODES APPARAISSANT DANS LES FICHIERS DE SORTIE ET LES SORTIES IMPRIMÉES

À moins d'indications contraires, les champs suivants apparaissent dans les deux fichiers de sortie (HLTHOUT et GEOPROB) produits par *FCCP+*. Lorsque le même champ revient dans les deux fichiers, il ne doit toujours *pas* apparaître au même endroit.

Identification (ID)

```
@     1      ID       $CHAR12.        /* NUMÉRO D'ID OU D'ENREGISTREMENT (TEL QU'ENTRÉ) */
```

Identification de l'enregistrement. Le contenu de ce champ sera identique aux données entrées dans le fichier HLTHDAT, y compris les espaces d'en-tête ou d'en-queue, le cas échéant, ainsi que les données numériques, alphabétiques et les caractères spéciaux. Le numéro d'identification peut comporter une combinaison de caractères alphabétiques, numériques ou autres.

Code postal (PCODE)

```
@     13       PCODE  $CHAR6. /* CODE POSTAL (ANANAN) */
```

Code postal. Les trois premiers caractères du code postal correspondent à la région de tri d'acheminement (RTA) et les trois derniers, à l'unité de distribution locale (UDL). Un zéro (0) à la deuxième position du code postal indique qu'il s'agit d'un secteur desservi par un comptoir postal *rural*. Des services de routes rurales et des services suburbains sont aussi offerts par des comptoirs postaux *urbains* (le deuxième caractère du code postal n'est pas un 0), auquel cas le FCCP indiquera que le mode de distribution du courrier (MDC) est H (service de route rurale) ou T (service suburbain).

Les caractères alphabétiques en minuscules du champ de code postal seront convertis en majuscules avant l'appariement.

Si la province de résidence est connue (mais rien d'autre), la première lettre du code postal devrait correspondre à la première lettre attribuée à cette province par Postes Canada (par exemple, B pour un résident de la Nouvelle-Écosse dont l'adresse est inconnue).

Indicateur de résidence des codes postaux si le MDC est E, G ou M (RESFLG)

```
@19  RESFLG  $1. /* INDICATEUR DE RÉSIDENCE DES CODES POSTAUX SI MDC=E,G,M          */
                 /* ='@' LIEU DE RÉSIDENCE POSSIBLE                                */
                 /* ='-' LIEU DE RÉSIDENCE IMPROBABLE                              */
                 /* ='?' SI MDC=E,G,M MAIS LE LIEU DE RÉSIDENCE EST INDÉTERMINÉ    */
                 /* =' ' SI MDC N'EST PAS E,G,M                                    */
```

Si le mode de distribution du courrier est E, G ou M, le RESFLG indique les codes postaux des lieux de résidence possibles ou improbables, ou les codes postaux dont la nature résidentielle ou non résidentielle n'est pas déterminée. Si le MDC n'est pas égal à E, G ou M, le champ RESFLG sera laissé en blanc. Voir la sortie GEOPROB (@72 ADR $CHAR50.) pour les nom et adresses des édifices de la Société canadienne des postes, s'ils existent.

Province, division de recensement et subdivision de recensement (PRCDCSD)

Ce champ est composé de trois sous-champs :

```
@    20     PR     $CHAR2. /* CODE DE PROVINCE                        */
@    22     CD     $CHAR2. /* CODE DE DIVISION DE RECENSEMENT         */
@    24     CSD    $CHAR3. /* CODE DE SUBDIVISION DE RECENSEMENT      */
```

La forme de ce champ vous indique ce qu'on sait et ce qu'on ignore au sujet des trois sous-champs. La sortie aura l'une des formes suivantes, où chaque « n » représente un chiffre de 0 à 9 :

nnnnnnn	On connaît la province, la division de recensement et la subdivision de recensement
nnnn999	On connaît la province et la division de recensement, mais pas la subdivision de recensement
nn00999	On connaît la province, mais on ne connaît pas la division ni la subdivision de recensement
9900999	On ne connaît aucun de ces éléments

Vous trouverez, dans la *Classification géographique type* (CGT) de 2001 les listes des codes valides pour PR PRCD et PRCDCSD. Une DR manquante est indiquée par 00 (étant donné que 99 est un code valide de DR dans le Nord du Québec); les autres champs manquants de la CGT sont remplis avec des « 9 ».

Région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement et secteur de recensement (CMACT)

Ce champ est composé de deux sous-champs :

```
@    28     CMA    $CHAR3. /* CODE DE RMR OU D'AR (000=AUCUN; 999=INCONNU */
@    32     CT     $CHAR6.2./* SECTEUR DE RECENSEMENT (000=S/O;999.99 =MANQUANT)  */
```

La forme de ce champ vous indique ce qu'on sait et ce qu'on ignore au sujet des deux sous-champs. La sortie aura l'une des formes suivantes, où chaque « n » représente un chiffre de 0 à 9 :

000 000.00	Pas dans une RMR ou une AR
nnn nnn.nn	RMR/AR avec secteurs de recensement urbains
nnn 999.99	RMR/AR avec secteurs de recensement urbains, mais SR inconnu
999 999.99	On ne connaît ni la RMR/AR, ni le SR (le cas échéant)

À noter que les codes de RMR 996 à 999 tels que présentés dans *Géosuite 2006* ne sont pas les codes réels de RMR tels que définis dans la Classification géographique type de 2001, mais plutôt les codes de zone d'influence de région métropolitaine de recensement (ZIM). Seuls les codes réels de RMR sont présentés ici, ainsi que le code 999 pour les RMR inconnues et le code 000 pour ne figurant dans aucune RMR (ou AR).

Aire de diffusion (DA)

```
@ 39 DA       $CHAR4.   /* AIRE DE DIFFUSION (UNIQUEMENT DANS PRCD); 9999=MANQUANT */
```

L'aire de diffusion est la plus petite unité géographique pour laquelle les caractéristiques de la population sont diffusées d'après les données du recensement de 2006. Lors des recensements antérieursÀ 2001, ce rôle était rempli par le secteur de dénombrement, mais pour le recensement de 2006, celui-ci a été utilisé aux fins de la collecte des données uniquement.

Îlot de diffusion (BLK)

```
@ 43 BLK      $CHAR2.   /* ÎLOT DE DIFFUSION (UNIQUEMENT DANS PRCDDA); 00=MANQUANT */
```

Un îlot de diffusion est une région limitée de tous les côtés par des routes et/ou des limites de régions géographiques types. Les îlots couvrent tout le territoire du Canada. L'îlot est la plus petite région géographique pour laquelle des dénombrements de population et de logements sont diffusés. Il peut exister jusqu'à 99 îlots dans une AD, si bien que le code de valeur manquante pour un îlot est un point.

Indicateur d'établissement (INSTFLG)

```
@ 45 INSTFLG  $1. /* INDICATEUR D'ÉTABLISSEMENT                              */
                  /* E=ÉCOLE OU RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES                    */
                  /* H=HÔPITAUX                                              */
                  /* I=HÔPITAUX (UNIQUEMENT D'APRÈS LE NOM DE L'ÉDIFICE)     */
                  /* N=MAISONS DE SOINS INFIRMIERS                           */
                  /* S=RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES                       */
                  /* P=PRISONS                                               */
                  /* U=AUTRES CATÉGORIES                                     */
                  /* BLANC=SANS OBJET                                        */
```

Ce champ est utilisé pour repérer plus facilement les enregistrements susceptibles de correspondre à des personnes vivant dans un établissement. Il est habituellement en blanc. Il ne faut pas s'attendre à ce que les catégories correspondent à la classification des établissements utilisée par la Division de la statistique de la santé et les autorités provinciales ou territoriales.

À compter des champs qui suivent, la disposition du fichier GEOPROB diffère de celle du fichier HLTHOUT. Lorsque des champs sont communs aux deux fichiers, seule la disposition du fichier HLTHOUT est présentée comme lignes de programme, mais des différences dans le fichier GEOPROB pourraient être mentionnées dans la description du champ et indiquées entre crochets.

Latitude et longitude (LAT LONG)

```
 @    46     LAT    Z8.    /* LATITUDE EN DEGRÉS(2) + DÉCIMALES(6) */ [@46 LAT Z2. sur GEOPROB]
 @    53     LONG   Z9.    /* LONGITUDE EN DEGRÉS(3)+ DÉCIMALES(6) */ [@48 LONG Z2. sur GEOPROB]
```

Latitude et longitude. Si SOURCE=F,D,C ou I, la latitude et la longitude correspondent aux coordonnées de l'aire de diffusion, de l'îlot ou du côté d'îlot (le champ du RPF vous indique de la ou duquel il s'agit, et le champ PREC indique la précision spatiale du codage). Si SOURCE=I,3 OU 2, la latitude et la longitude indiquées correspondent à la latitude et à la longitude moyennes de tous les codes postaux de la RTA ou du regroupement de RTA. Il s'agit à l'évidence d'un lieu approximatif, et les calculs de distance correspondants seront, eux aussi, approximatifs. Si les deux premiers caractères du code postal ne sont pas valides, la latitude et la longitude ne seront pas connues, et chaque champ comprendra un point seulement ("."), ce qui correspond à une valeur numérique manquante. Exceptionnellement dans le cas de ces deux champs, nous n'avons pas utilisé 99999999 et 999999999 pour indiquer des valeurs manquantes, car ces deux combinaisons pourraient être interprétées comme des valeurs valides plutôt que des valeurs manquantes. L'utilisation de ces chiffres dans les calculs de distance aurait comme effet de produire des distances extrêmes plutôt que des distances manquantes. Il convient de souligner que dans le fichier GEOPROB, pour économiser de l'espace, seulement deux décimales après la virgule implicite sont indiquées.

Localité désignée (DPL)

```
 @64    DPL   $CHAR3. /* LOCALITÉ DÉSIGNÉE (999=INCONNUE;000=S/O) */
[@57    DPL   $CHAR3. sur PROB]
```

Le champ de localité désignée (DPL) correspond à un niveau géographique généralement inframunicipal qui était nouveau pour le recensement de 1996. Pour 2006, on a défini des localités désignées, dans certaines provinces seulement, qui correspondent à un groupe d'îlots qui se rapporte à une localité non constituée, ordinairement à l'intérieur d'une subdivision de recensement (SDR), mais certaines coupent les limites de la SDR, et 12 de certaines coupent aussi les limites de la division de recensement (DR). Il convient de souligner que, puisque les localités désignées se retrouvent principalement dans des régions desservies par des codes postaux ruraux (c'est-à-dire un code postal unique qui dessert un groupe d'AD et un grand nombre d'îlots), ces régions sont difficiles, voire impossibles, à définir avec un niveau de précision raisonnable uniquement à partir des codes postaux. Le fichier DPLNAMES donne les noms des localités désignées assignées par les autorités provinciales.

Indicateurs de diagnostic (DMTDIFF, DMT, LINK, SOURCE, NSCD, NCD, RPF, SERVE, PREC, NADR)

Nota : À l'heure actuelle, les fichiers HLTHOUT et GEOPROB comptent 10 caractères, (sans espaces entre eux), pour les indicateurs de diagnostic. Ces indicateurs de diagnostic se rapportent à DMTDIFF, DMT, LINK, SOURCE, NCSD, NCD, RPF, SERV, PREC et NADR. En outre, le fichier et les sorties imprimées GEOPROB comporteront des données d'adresse tronquées (le cas échéant), ou le nom de la localité désignée (le cas échéant), ou le nom de localité de Postes Canada ou le nom de la division de recensement, ainsi que le nom de la subdivision de recensement et le type de subdivision (lorsqu'il est connu ou estimé d'après un appariement partiel).

Mode de distribution du courrier différent (DMTDIFF)

```
  @     67      DMTDIFF $1. /* MDC PRÉCÉDENT OU AUTRE, SI DIFFÉRENT */
[@      61      DMTDIFF $1. sur PROB]
```

Ce champ se rapporte au mode de distribution du courrier précédent (MDC) s'il diffère du mode actuel. Il est utilisé généralement lorsque le MDC actuel =Z (périmé).

Mode de distribution du courrier (DMT)

```
  @     68      DMT     $1.     /* MODE DE DISTRIBUTION DU COURRIER */ [@ 62 DMT $1. sur PROB]
```

Le mode de distribution du courrier est un code d'un caractère correspondant à W si la distribution est assurée à partir d'un comptoir postal rural, ou à un autre caractère alphabétique si la distribution est assurée à partir d'un comptoir postal urbain, ou encore au chiffre 9 si l'on ne connaît pas le mode de distribution du courrier ou s'il est sans objet. Le mode de distribution du courrier est déterminé par Postes Canada. Toutefois, depuis la Version 3 de *FCCP+*, on utilise toujours un W au lieu d'un espace blanc pour la distribution à partir d'un comptoir postal rural.

W Les codes postaux ruraux (peu importe le type de service) ont maintenant toujours un MDC de W. Lorsque plus d'une SDR est desservie par un comptoir postal rural, il y aura une remarque à ce sujet dans le fichier GEOPROB. Dans ces cas, cependant, aucune intervention n'est recommandée, étant donné que le codage manuel entrera en conflit avec la répartition pondérée en fonction de la population.

A Résidence ordinaire (y compris les boîtes postales communautaires) desservie par facteur. Il s'agit du MDC le plus courant, qui ne présente généralement pas de problème.

B (Grand) immeuble résidentiel desservi par facteur. Il n'y a pas de problème avec ce MDC.

E Immeubles commerciaux desservis par facteur. Ce MDC déclenche un message d'avertissement vous suggérant de vérifier le code postal/l'adresse, afin de voir s'il s'agit vraiment d'une résidence ou d'un emplacement de bureau. Dans la plupart des cas, le champ RESFLG indiquera si le code postal peut ou non correspondre à un lieu de résidence. Le nom de l'immeuble et une brève adresse figurent dans le fichier GEOPROB. La légitimité d'un code postal comportant ce MDC peut aussi dépendre de la nature des enregistrements codés : des codes appropriés pour les emplacements de bureaux ne le sont pas nécessairement pour des lieux de résidence.

G Client recevant beaucoup de courrier, livré par facteur (comprend de nombreuses institutions). Ce MDC déclenche un message d'avertissement vous suggérant de vérifier le code postal/l'adresse, afin de voir s'il s'agit vraiment d'une résidence ou d'un emplacement de bureau. Dans la plupart des cas, le champ RESFLG indiquera si le code postal peut ou non correspondre à un lieu de résidence. Le nom de l'immeuble, de l'entreprise ou de l'institution et une brève adresse figureront dans le fichier GEOPROB. La légitimité des codes postaux comportant ce MDC peut aussi dépendre de la nature des enregistrements codés : des codes appropriés pour les emplacements de bureaux ne le sont pas nécessairement pour des lieux de résidence. Par exemple, le code postal d'un foyer de soins infirmiers sera jugé approprié pour coder le lieu de résidence

habituel dans le cas d'un enregistrement de décès, mais sera très suspect dans le cas d'un enregistrement de naissance.

Remarque particulière concernant les modes de distribution du courrier H, J, K, M, R et T : Sauf dans de très rares cas, il n'est plus nécessaire de recoder manuellement les enregistrements dont le MDC est H (pour les services de routes rurales offerts par un comptoir postal urbain), J (poste restante—cueillette à un comptoir postal), K (cueillette dans un groupe de cases postales), ou T (service suburbain). On peut maintenant attribuer un ensemble complet de codes géographiques à la plupart des codes postaux comportant ces MDC, grâce au FCP (SOURCE=C). Cela s'applique aussi à de nombreux codes postaux dont le MDC est M (cueillette dans une grande case postale) et R (services divers; n'est plus utilisé par Postes Canada).

H Route rurale desservie par un comptoir postal urbain. Pour la plupart des routes rurales, le FCP indique la pondération de la population du recensement de 2006 liée à chaque combinaison PCODE/PRCDDA. Étant donné que les routes rurales couvrent de grandes régions, il arrive que plus d'une SDR ou DR soit liée à un code postal comportant ce MDC, ce qui donnera lieu à un enregistrement dans le fichier GEOPROB avec une remarque à cet effet. Si la SOURCE n'est pas égale à 'C', on imputera seulement les champs PR et CMA à partir de la RTA, puisque la région desservie par ces codes postaux s'étend aux RTA rurales adjacentes.

J Poste restante. Le lieu de résidence peut être tiré des données du recensement (FCP, SOURCE=C). Autrement, ce MDC donnera lieu à une erreur, et les seuls codes géographiques attribués seront fondés sur l'imputation pondérée d'après la population à l'intérieur de la RTA (SOURCE=I) ou sur les valeurs les « plus probables » pour la RTA (SOURCE=3).

K Groupe de cases postales. Le lieu de résidence peut être tiré des données du recensement (FCP). Autrement, ce MDC donnera lieu à une erreur, et les seuls codes géographiques attribués seront fondés sur l'imputation pondérée d'après la population à l'intérieur de la RTA (SOURCE=I) ou sur les valeurs les « plus probables » pour la RTA (SOURCE=3).

M Case postale unique. Si ce code figure dans le FCP (SOURCE=C), il donnera lieu à un codage complet. Dans la plupart des cas, le champ RESFLG indiquera si le code postal peut ou non correspondre à un lieu de résidence. Le nom de l'immeuble, de l'entreprise ou de l'institution et une brève adresse figureront dans le fichier GEOPROB. S'ils ne figurent pas dans le FCP, les codes postaux comportant ce MDC donneront lieu à une erreur, étant donné que le FCCP relie uniquement les codes postaux comportant ce MDC à un emplacement de comptoir postal. Dans ce cas, les seuls codes géographiques qui pourront être attribués seront fondés sur l'imputation pondérée d'après la population à l'intérieur de la RTA (SOURCE=I) ou sur les valeurs les « plus probables » pour la RTA (SOURCE=3).

R Services de livraison divers. Le lieu de résidence peut être tiré des données du recensement (FCP). Autrement, ce MDC donnera lieu à une erreur, étant donné que le FCCP courant ne relie ce type de code qu'à un emplacement de comptoir postal, et que les seuls codes géographiques qui pourront être attribués seront fondés sur les valeurs les « plus probables » pour la RTA. *Le MDC R n'est plus utilisé par Postes Canada, mais il peut encore figurer dans ce champ pour les MDC précédents.*

T Service suburbain (rare). Le lieu de résidence peut être tiré des données du recensement (FCP). Autrement, ce MDC donnera lieu à une erreur, étant donné que le FCCP courant ne relie ce type de code qu'à un emplacement de comptoir postal, et que les seuls codes géographiques qui pourront être attribués seront fondés sur les valeurs les « plus probables » pour la RTA.

Le MDC=X ne correspond qu'à un emplacement de comptoir postal et déclenche par conséquent un message d'erreur ainsi qu'un enregistrement dans le fichier GEOPROB. Cependant, si les trois premiers caractères du code postal sont considérés comme valides, on imputera les codes PR et CMA « les plus probables » et une latitude et une longitude moyennes pour la RTA seront attribuées par les programmes.

X Service de livraison motorisé dans les zones urbaines industrielles (rare). Ce MDC donnera lieu à une erreur, étant donné que le FCCP courant ne relie ce type de code qu'à un emplacement de comptoir postal, et que les

seuls codes géographiques qui pourront être attribués seront fondés sur les valeurs les « plus probables » pour la RTA.

W Codes postaux ruraux. De façon générale, les codes géographiques des enregistrements comportant des codes postaux ruraux seront tirés du Fichier de conversion pondéré (SOURCE=C).

Z Codes postaux périmés. Généralement, le champ DMTDIFF indiquera le MDC précédent pour les codes postaux périmés. Le cas échéant, le champ LINK et d'autres codes de diagnostic utilisent le champ DMTDIFF. Toutefois, si ce champ est laissé en blanc, il existe une légère probabilité qu'un code postal actuellement périmé ait eu précédemment un MDC de E, G, M ou X, ce qui donnera lieu à un enregistrement dans le fichier problème et à un message d'avertissement.

9 Sans objet. En l'absence de correspondance exacte avec le FCCP ou le FCP, le MDC est inconnu. Déclenchera un message d'erreur et un enregistrement dans le fichier GEOPROB. Un ensemble partiel de codes géographiques sera attribué à partir du premier, des deux premiers ou des trois premiers caractères du code postal (SOURCE=1,2,3 ou I).

Code de type de problème (LINK) – (PROB dans les versions antérieures à V4)

```
  @ 69  LINK  1. /* TYPE DE PROBLÈME (AUGMENTATION DE LA FIABILITÉ) */
 [@ 63 LINK 1. le fichier GEOPROB]
```

Voici la signification des codes pouvant apparaître dans ce champ :

0 Erreur : Aucun enregistrement correspondant dans le FCCP (UNIQ, DUPS ou WCF).

1 Erreur : Code correspondant à un comptoir postal.

2 Avertissement : Immeuble non résidentiel. MDC=E, G ou M et EGMRES=- (immeuble probablement non résidentiel).

3 Avertissement : Immeuble commercial (n'est pas nécessairement un lieu de résidence). MDC=E.

4 Avertissement : Immeuble commercial ou institutionnel (vérifier s'il s'agit bien d'une résidence). MDC=G ou M.

5 Avertissement : Code postal périmé (légère probabilité d'un problème de MDC antérieur au retrait de ce code postal). MDC=Z.

6 Remarque : Le code postal correspond à de multiples SDR. Le code SDR a été attribué de façon aléatoire entre les SDR possibles figurant dans le FCCP, avec pondération égale pour chaque AD ou îlot desservi. Aucune autre intervention n'est nécessaire.

7 Remarque : Le code postal correspond à de multiples SDR. Le code SDR a été attribué de façon aléatoire entre les SDR possibles figurant dans le FCP, d'après la répartition de la population selon le code postal et l'AD au moment du recensement de 2001 (aucune autre intervention n'est nécessaire).

9 Sans objet (pas d'erreur, d'avertissement ou de remarque). *Ces enregistrements n'apparaissent pas dans le fichier ou les imprimés GEOPROB.*

Le code de type de problème précise le genre de problèmes survenus durant le codage. Les codes de type de problème (LINK) et les messages correspondants (MESSAGE) sont présentés en ordre ascendant, 0 correspondant aux problèmes les plus graves et 9 indiquant qu'il n'y a pas de problème (même pas d'avertissement ou de remarque). S'il y a plus d'un type de problème, seul le problème le plus grave est indiqué.

Source des codes géographiques (SOURCE)

```
  @ 70  SOURCE   $1. /* SOURCE DES CODES GÉOGRAPHIQUES ET LATITUDE AINSI QUE LONGITUDE */
.[@ 64  SOURCE   $1. sur PROB]
```

Les valeurs possibles de ce champ sont les suivantes :

F Ensemble complet de codes géographiques ainsi que latitude et longitude tirés d'une correspondance exacte avec un enregistrement unique du FCCP.

D Ensemble complet de codes géographiques ainsi que latitude et longitude tirés d'une correspondance exacte avec un enregistrement en double du FCCP.

C Ensemble complet de codes géographiques ainsi que latitude et longitude tirés d'une correspondance exacte avec un enregistrement du FCP (pour le MDC H, J, K, certains M, R, T, W ou Z).

5 Code géographique complet imputé à partir des 5 premiers caractères d'un code postal (lorsque le MDC=9), à partir de la pondération en fonction de la population du recensement.

4 Code géographique complet imputé à partir des 4 premiers caractères d'un code postal (lorsque le MDC=9), à partir de la pondération en fonction de la population du recensement.

I Code géographique complet imputé à partir des 3 premiers caractères d'un code postal (lorsque le MDC=9 ou la plupart des M), à partir de la pondération en fonction de la population du recensement.

3 Ensemble partiel de codes géographiques attribué à partir des 3 premiers caractères seulement du code postal. On a attribué la latitude et la longitude moyennes de la RTA.

2 Ensemble partiel de codes géographiques attribué à partir des 2 premiers caractères seulement du code postal. On a attribué la latitude et la longitude moyennes de la RTA12 (avec 90% de certitude). Les champs CT et DA+BLK sont toujours établis à des valeurs manquantes. Tous les enregistrements de cette SOURCE découlent de codes postaux inconnus (ou inexistants).

1 Un code de province a été attribué à partir du premier caractère seulement du code postal. Aucun autre code géographique ni latitude et longitude n'a été attribué. Tous les enregistrements de cette SOURCE découlent de codes postaux inconnus (ou inexistants).

0 Le premier caractère de ce code postal ne fait pas partie de l'ensemble utilisé pour les codes postaux au Canada. Aucun code géographique n'a été attribué.

V Un ensemble complet de codes géographiques et de latitudes-longitudes a été dérivé d'une mise en correspondance exacte avec un enregistrement PCCFUNIQ pour un code postal ayant comme RTA V1H ou V9G, y compris le code géographique de la période antérieure à la réintroduction de ces RTA dans leur nouvel emplacement. Cette SOURCE ne survient que lorsque le programme R5xOLD ou I5xOLD sert à recoder des RTA de la Colombie-Britannique qui ont été déplacés par Postes Canada.

Code sommaire de codage complet (CCSUM)

Dans la Version 3, 4 et 5, ce champ ne fait pas partie du fichier de sortie, mais est calculé pour les tableaux de fréquence des imprimés. Ce champ montre combien de codes géographiques ont été attribués. Il s'agit de la somme de toutes les variables de codage complet, qui ont chacune une valeur de 1 si un code géographique a été attribué.

0 Aucun code géographique attribué, ni latitude et longitude.

1 Un code géographique attribué : code de province, sans latitude ni longitude.

2 Deux codes géographiques attribués : province et division de recensement ou région métropolitaine de recensement / agglomération de recensement, plus une latitude et une longitude moyennes pour la RTA ou un ensemble de RTA.

3 Trois codes géographiques attribués : province, division de recensement et subdivision de recensement; ou province, division de recensement et région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement, ainsi qu'une latitude et une longitude moyennes pour la RTA ou un groupe de RTA.

4 Quatre codes géographiques attribués : province, division de recensement, subdivision de recensement et région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement, ainsi qu'une latitude et une longitude moyennes pour la RTA ou un groupe de RTA.

6 Six codes géographiques attribués : province, division de recensement, subdivision de recensement, région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement, secteur de recensement (le cas échéant) et l'aire de diffusion, ainsi que la latitude et la longitude de l'aire de diffusion.

7 Sept codes géographiques attribués : province, division de recensement, subdivision de recensement, région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement, aire de diffusion et îlot, ainsi que la latitude et la longitude de l'îlot ou du côté d'îlot.

Nombre de subdivisions de recensement (NCSD)

```
 @71  NCSD     1. /* NOMBRE DE SDR POSSIBLES POUR CE CODE POSTAL (1-9+) */
[@65  NCSD     1. sur GEOPROB]
```

Ce champ indique le nombre de subdivisions de recensement desservies en tout ou en partie par ce code postal. Une valeur de 9 correspond à un nombre de 9 ou plus. La plupart des codes postaux urbains ne desservent qu'une subdivision de recensement.

Nombre de divisions de recensement (NCD)

```
 @72    NCD      1. /* NOMBRE DE DR POSSIBLES POUR CE CODE POSTAL (1-9+) */
[@66    NCD      1. sur GEOPROB]
```

Ce champ indique le nombre de divisions de recensement desservies en tout ou en partie par ce code postal. Une valeur de 9 correspond à un nombre de 9 ou plus. La plupart des codes postaux urbains ne desservent qu'une division de recensement.

Indicateur de point représentatif (RPF)

```
@ 73  RPF  1. /* INDICATEUR DE POINT REPRÉSENTATIF                    */ [@67 RPF  1. sur GEOPROB]
           /* CENTROÏDE DE LATITUDE ET DE LONGITUDE (POINT REPR.) :    */
           /* 1=POINT REPRÉSENTATIF DU CÔTÉ D'ÎLOT                     */
           /* 2=POINT REPRÉSENTATIF D'ÎLOT DÉTERMINÉ PAR LE FCCP       */
           /* 3=POINT REPRÉSENTATIF D'ÎLOT IMPUTÉ DANS L'AD (SOURCE=F D) */
           /* 4=POINT REPRÉSENTATIF D'ÎLOT IMPUTÉ DANS PCODE (SOURCE=C) */
           /* 5=POINT REPRÉSENTATIF D'AD IMPUTÉ DANS PCODE (SOURCE=C)  */
           /* 6=POINT REPRÉSENTATIF D'AD IMPUTÉ AVEC POIDS (SOURCE=I, 4, 5) */
           /* 8=LAT. ET LONG. MOYENNES POUR LA RTA/PART (SOURCE= 3 2 1) */
           /* 9=DONNÉES MANQUANTES POUR LE POINT REPRÉSENTATIF         */
```

Type de service (SERV)

```
@ 74  SERV 1. /* TYPE DE SERVICE (1,2=AVEC ADRESSE DE VOIRIE)          */ [@68 SERV  1. sur PROB]
           /* 1=ADRESSE DE VOIRIE AVEC SERVICE DE FACTEUR              */
           /* 2=ADRESSE DE VOIRIE AVEC SERVICE DE ROUTE RURALE         */
           /* 3=CASE POSTALE                                           */
           /* 4=SERVICE DE ROUTE RURALE AVEC OU SANS ADRESSE DE VOIRIE */
           /* 5=POSTE RESTANTE                                         */
           /* 9=INCONNU (LORSQUE LE CODE DE SOURCE=I 3 2 1)            */
           /* 0=INCONNU (LORSQUE LE CODE DE SOURCE=F D C)              */
```

Précision (PREC)

```
 @75  PREC  $1. /* PRÉCISION DE LA LAT. ET DE LA LONG. (0=LE MOINS PRÉCIS;9=LE PLUS PRÉCIS)     */
[@69  PREC  $1. sur GEOPROB]
               /* 9=1 CÔTÉ D'ÎLOT DANS 1 AD; MDC = A B E G                                     */
               /* 8=1 ÎLOT DANS 1 AD; MDC = A B E G                                            */
               /* 7=1 AD;          MDC = A B E G                                               */
               /* 6=2+ PLUSIEURS AD; MDC = A B E G                                             */
               /* POINTS DE SERVICE SUSMENTIONNÉS < 200 M DE DISTANCE                          */
               /*   DONC AD PEU NOMBREUSES ET RAPPROCHÉES                                      */
               /* 5=1+ PLUSIEURS AD; MDC = H-Z, D'APRÈS POIDS DE POPULATION DU FCP             */
               /* 4=AD, ETC. IMPUTÉ D'APRÈS POIDS DE POPULATION DE LA RTA, 4 OU 5              */
               /* 3=CODES IMPUTÉS D'APRÈS LA RTA SANS PONDÉRATION                              */
               /* 2=CODES IMPUTÉS D'APRÈS LA RTA12 SANS PONDÉRATION                            */
               /* 1=CODES PR IMPUTÉS D'APRÈS LA RTA1 OU PR+CMA D'APRÈS PCODE NON-RÉS           */
               /* 0=AUCUN CODAGE GÉOGRAPHIQUE POSSIBLE (PAS MÊME LA PR)                        */
```

Nombre de tranches d'adresses (NADR)

```
 @76   NADR     Z1.;/* NOMBRE DE TRANCHES D'ADRESSES POUR CE CODE POSTAL (1-9+) */
[@70   NADR     Z1. sur PROB]
```

Ce champ indique le nombre de tranches d'adresses desservies par ce code postal. Une valeur de 9 correspond à 9 tranches ou plus. Les tranches d'adresses peuvent appartenir à des rues différentes. Seulement la première ou la dernière tranche d'adresses (le cas échéant) figure dans la sortie et l'imprimé de fichier problème.

Les deux champs suivants (CODER et CPCCODE) ne figurent pas dans le fichier GEOPROB :

Codeur (CODER) 8

```
 @78  CODER    $3. /* CODEUR : R5C=GEORES5C FCCP MARS 2002 */  [pas disponible sur PROB]
```

Le programme et la version de *FCCP+* sont indiqués dans le champ CODER. Par exemple, CODER I5A signifie que l'on a utilisé le programme GEOINS à partir de la version de avril 2007 du FCCP. Des renseignements au sujet du codeur sont nécessaires pour interpréter le code de localité de Postes Canada (CPCCODE), ainsi que pour comprendre pourquoi certaines catégories de codes postaux ont été codées d'une façon donnée. L'utilisation du mauvais programme pour effectuer le codage (GEORES pour le codage de bureaux, ou GEOINS pour le codage de résidences—c'est-à-dire le contraire de ce qui est prévu) pourrait facilement passer inaperçue sans ce champ.

Code de localité de Postes Canada (CPCCODE)

```
@82 CPCCODE $CHAR4./* CODE DE LOCALITÉ DE POSTES CANADA (SÉQUENTIEL) */ [pas disponible sur PROB]
                   /* AVERTISSEMENT : CE CODE CHANGE AVEC CHAQUE VERSION                  */
                   /* DU FCCP, CE QUI FAIT QU'IL NE DOIT ÊTRE UTILISÉ QU'AVEC LES         */
                   /* NOMS DE LOCALITÉ DE POSTES CANADA TELS QU'INDIQUÉS DANS LE          */
                   /* FICHIER LIÉ AU CODEUR CI-DESSUS                                    */
                   /* SERA MANQUANT SI LA SOURCE=C                                       */
                   /* NOTE : POUR REPRODUIRE LE FICHIER DE PROBLÈME À PARTIR DE GEOG1 :   */
                   /*   SI LINK < 5; REGROUPEMENT AVEC LOOKUP CPCOMM                     */
                   /*   NOMS DE SDR NOMS DE DR                                           */
```

Les localités de Postes Canada ont été numérotées de façon séquentielle après une organisation par ordre alphabétique à l'intérieur des provinces et des territoires. La numérotation des localités changera évidemment chaque fois qu'une localité est ajoutée ou supprimée, ou que son nom s'épelle différemment. C'est pourquoi le CPCCODE ne peut être interprété que s'il est apparié correctement avec la liste correspondante de localités. Par exemple, les codeurs R5A et I5A utilisent la liste de localités de mas 2008. L'utilisation d'une liste d'un autre mois ou d'une autre année ne donnerait aucun résultat.

Région socio-sanitaire (HR)

```
@ 87 HR    $CHAR2. /* RÉGION SOCIOSANITAIRE (UNIQUE DANS PR) (99=DONNÉES MANQUANTES) */
[ @ 51 HR  $CHAR2. sur fichier GEOPROB]
```

Les régions sociosanitaires sont des régions infraprovinciales définies par les ministères provinciaux de la Santé. Dans certains cas, ces définitions peuvent diviser les aires de diffusion ou les îlots entre plusieurs régions sociosanitaires, mais ici, pour simplifier le codage, chaque AD et ses îlots sont attribués de façon unique à une même région sociosanitaire. Puisque chaque région sociosanitaire englobe plusieurs AD, et que la plupart de celles-ci ne sont pas découpées, cette simplification devrait avoir peu d'effet sur le nombre d'événements codés pour chaque région sociosanitaire. Le code HR, qui comporte deux caractères, est unique seulement à l'intérieur d'une province donnée. Lorsqu'une province utilise un seul chiffre pour représenter une région sociosanitaire, un zéro est ajouté avant ce chiffre. À noter que les définitions utilisées sont généralement celles qui étaient en vigueur le 31 décembre 2007, mais elles peuvent être modifiées par les provinces à tout moment, surtout par celles qui ne produisent pas depuis longtemps des données selon la région sociosanitaire. On trouvera à l'Annexe H1 un sommaire des régions sociosanitaires selon la province et le type, et à l'Annexe H2 une liste complète des régions sociosanitaires. Le fichier HRNAM07L donne le nom de chaque RSS, y compris les noms descriptifs non officiels pour les RSS non nommées.

District socio-sanitaire (SUB)

```
@ 89 SUB $CHAR3. /* DISTRICT SOCIOSANITAIRE (UNIQUE DANS PR OU PR+HR (QC SEULEMENT) */
(@53 SUB $CHAR3. sur fichier GEOPROB]/* BLANC=SANS OBJET; 999=APPLICABLE MAIS DONNÉES MANQUANTES */
```

Les districts sociosanitaires sont des régions définies géographiquement qui sont plus petites que les régions sociosanitaires. Ils sont définis par plusieurs ministères provinciaux de la Santé, mais non par tous. Dans la plupart des cas, les districts sociosanitaires sont des subdivisions des régions sociosanitaires. En Ontario, tous les districts sociosanitaires sauf deux (Sudbury et Porcupine) respectent intégralement les limites des régions sociosanitaires, et même les deux exceptions respectent largement les limites des régions sociosanitaires. Dans tous les cas, un code de district sociosanitaire est unique seulement à l'intérieur d'une province donnée. Au Québec et en Alberta, le code d'un district sociosanitaire n'est unique qu'à l'intérieur de la province et de la région sociosanitaire. Lorsqu'une province n'utilise qu'un ou deux caractères pour représenter un district sociosanitaire, le deuxième et/ou le troisième caractère est un blanc. Consulter l'Annexe H2 pour un sommaire des districts sociosanitaires selon la province et le type, et l'Annexe H4 pour une liste complète des districts sociosanitaires. Le fichier SUBNAM07L donne le nom de chaque district sociosanitaire.

Les cinq champs qui suivent ne figurent pas dans le fichier GEOPROB :

Taille de l'agglomération (CSIZE)

```
@ 93  CSIZE    $1. /* TAILLE DE L'AGGLOMÉRATION (BASÉE SUR POP2006 DE LA RMR-AR): */ [absent sur GEOPROB]
                   /*  1=1 500 000+                                                */
                   /*  2=  500 000-1 499 999                                       */
                   /*  3=  100 000-499 999                                         */
                   /*  4=   10 000- 99 999 ou DANS UNE RMR-AR < 1000 000           */
                   /*  5= < 10 000 OU NON DANS UNE RMR-AR                          */
                   /*  9= DONNÉES MANQUANTES                                       */
```

La taille de l'agglomération est définie en fonction de la population du recensement de 2006 pour chaque région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement (RMR ou AR) (voir ci-dessus). Les localités de taille 1 sont les RMR de Toronto, Montréal et Vancouver. Les agglomérations de taille 2 sont les RMR d'Ottawa-Gatineau, Edmonton, Calgary, Québec, Winnipeg et Hamilton. Les agglomérations de taille 3 englobent les 18 autres RMR ainsi que 7 des plus importantes AR. Les agglomérations de taille 4 englobent toutes les autres AR. Les localités de taille 5, c'est-à-dire le Canada rural et les petites villes, englobent tous les endroits qui ne sont compris dans aucune RMR ou AR, c'est-à-dire les endroits ayant une population urbaine inférieure à environ 10 000, de même que les régions rurales. *Le seuil inférieur de CSIZE=1 a été augmenté, car la taille d'Ottawa-Hull est beaucoup plus proche de celle d'Edmonton ou de Calgary que de celle de Montréal, Vancouver ou Toronto.*

À noter que presque tous les enregistrements comportant une RTA valide (que le reste du code postal soit valide ou non) peuvent être attribués à une RMR ou à une AR, et donc à une catégorie CSIZE. Selon les conseils de Statistique Canada, les régions rurales et petites villes du Canada se définissent avec CSIZE='5'.

Quintile du revenu du voisinage (QAIPPE)

```
@ 95  QAIPPE   $1. /* QUINTILE DE REVENU DU VOISINAGE (DANS LA RMR-AR) */ [absent sur GEOPROB]
                   /*  1=PLUS FAIBLE REVENU        */
                   /*  5=PLUS HAUT REVENU      */
                   /*  9=DONNÉES MANQUANTES    */
```

L'équivalent par personne du revenu du voisinage (IPPE) est une mesure du revenu du ménage rajustée selon la taille du ménage, d'après les données sommaires du recensement de 2006 au niveau du AD, et suivant les équivalents-personnes supposés par le seuil de faible revenu (SFR) de 2006. À noter que les équivalents-personnes de 2001 étaient de 1,00 pour 1 personne, de 1,25 pour 2 personnes, de 1,55 pour 3 personnes, de 1,93 pour 4 ou 5 personnes et de 2,40 pour 6 personnes ou plus partageant le même ménage (peu importe l'âge). On trouvera dans Ng et coll. (1993) une

description de la façon dont l'IPPE a été calculé antérieurement d'après les données sommaires du recensement de 1991 et suivant les équivalents-personnes tirés des SFR de 1991.

À l'intérieur de chaque RMR, AR ou région résiduelle provinciale ne se trouvant dans aucune RMR ou AR, l'IPPE moyen pour l'AD a servi à classer toutes les AD, et la population a ensuite été divisée à peu près en cinquièmes, des quintiles du revenu propres à la localité pouvant ainsi être créés en fonction de l'IPPE. Les quintiles ont été définis à l'intérieur de chaque région de façon à mieux refléter le caractère relatif de cette mesure, à minimiser l'effet sur le bien-être du ménage de grandes différences des coûts des logements et à garantir que chaque RMR ou AR comporterait à peu près le même pourcentage de la population dans chaque quintile du revenu.

Les cinq champs qui suivent sont nouveaux dans la Version 4 :

Type de la Classification des secteurs statistiques (SACTYPE)

```
@97 SACTYPE   $1.  /* TYPE DE LA CLASSIFICATION DES SECTEURS STATISTIQUES        */
                   /* 1=RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT                     */
                   /* 2=AGGLOMÉRATION DE RECENSEMENT DIVISÉE EN SECTEURS         */
                   /* 3=AGGLOMÉRATION DE RECENSEMENT NON DIVISÉE EN SECTEURS     */
                   /* 4=PAS UNE RMR-AR, FORTE INFLUENCE DE LA RMR-AR             */
                   /* 5=PAS UNE RMR-AR, INFLUENCE MOYENNE DE LA RMR-AR           */
                   /* 6=PAS UNE RMR-AR, INFLUENCE FAIBLE DE LA RMR-AR            */
                   /* 7=PAS UNE RMR-AR, PAS D'INFLUENCE DE LA RMR-AR             */
                   /* 8=PAS UNE RMR-AR, TERRITOIRES                              */
                   /* 9=PAS UNE RMR-AR, INFLUENCE DE LA RMR-AR INCONNUE          */
                   /* .=DONNÉES MANQUANTES POUR SACTYPE                          */
```

Dans les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, le type de secteur statistique est défini par les caractéristiques de la RMR-AR. Pour les secteurs en dehors de toute région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement, le type de secteur statistique est défini par les caractéristiques de la subdivision de recensement, d'après les flux de navetteurs qui se rendent dans la région métropolitaine de recensement ou l'agglomération de recensement pour travailler (zone d'influence des RMR-AR ou ZIM). Pour plus de précisions, consultez la source suivante : McNiven C, Puderer H, Janes D. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) : description de la méthodologie*, série de documents de travail de la géographie n° 2000-2. N° 92F0138MPF au catalogue. Ottawa : Division de la géographique, Statistique Canada, 2000.

Taille de la RMR-AR et zone d'influence métropolitaine (CSIZEMIZ)

```
@ 98 CSIZEMIZ  $CHAR1.            /* TAILLE DE LA RMR-AR ET ZIM   */
                 /* 1=1.5 MILLION ET PLUS                          */
                 /* 2=500 000 À 1 499 999                          */
                 /* 3=100 000 À   499 999                          */
                 /* 4= 10 000 À    99 999                          */
                 /* 5=NON-RMR-AR: ZIM FORTE                        */
                 /* 6=NON-RMR-AR: ZIM MOYENNE                      */
                 /* 7=NON-RMR-AR: ZIM FAILBE, AUCUNE INFL, TERRIT */
                 /* 8=NON-RMR-AR: ZIM INCONNUE                     */
                 /* 9=INCONNU SI RMR-AR OU NON                     */
```

Cette variable composée intègre la variable CSIZE pour les zones urbaines et la variable SACTYPE (ZIM) pour les zones rurales. Pour de plus amples informations, voir les définitions de chaque variable composante.

Relation nord-sud (NSREL)

```
@ 99 NSREL    $1.  /* RELATION NORD-SUD :                                  */
                   /* N=NORD                                               */
                   /* P=TRANSITION VERS LE NORD                            */
                   /* R=TRANSITION VERS LE SUD                             */
                   /* S=SUD                                                */
                   /* 9=DONNÉES MANQUANTES                                 */
```

La classification de la relation nord-sud (NSREL) est décrite dans la source suivante : McNiven C, Puderer H. *Délimitation du Nord canadien : en examen de la relation nord-sud au Canada*, série de documents de travail de la géographie n° 2000-3. N° 92F0138MPF au catalogue. Ottawa : Division de la géographique, Statistique Canada, 2000. Pour le FCCP+, NSREL est déterminé d'après le code de subdivision de recensement de 1996.

Service aérien des Postes canadiennes (AIRLIFT)

```
@100 AIRLIFT  $CHAR1. /* *=CANADA POST AGE STAGE COMMUNITY (6+ MONTHS/YEAR)   */
```

De quoi s'agissent les Bureaux du Service aérien omnibus? Il s'agit d'un bureau de poste à partir ou à destination duquel tout le courrier doit être transporté par avion parce qu'il n'y a pas de moyen de transport par voie de terre viable durant au moins six mois par année. Ce type de bureau est généralement situé dans les régions éloignées ou isolées. Tout bureau de poste désigné bureau du Service aérien omnibus le demeure pendant toute l'année.
http://www.canadapost.ca/tools/pg/manual/PGairstage-e.asp (Last updated: 2007-09-17)

Indicateur d'îlot urbain (BLKURB)

```
@101 BLKURB   $1.  /* INDICATEUR D'ÎLOT URBAIN                              */
                   /* 1=ÎLOT URBAIN                                         */
                   /* 0=ÎLOT RURAL                                          */
                   /* 9=SITUATION D'ÎLOT URBAIN-RURAL INCONNUE              */
```

L'utilisation de ce champs est déconseillée, puisque dans les zones desservies par des services postaux ruraux, le code d'îlot est toujours imputé d'après l'aire de diffusion choisi de façon aléatoire, en se fondant sur les poids de population pour chaque îlot desservi, de sorte que la classification de ces îlots en tant que urbain ou rural est uniquement probabiliste. La classification fondée sur les codes postaux urbains est nettement plus sûre, car, dans presque tous les cas, on connaît l'îlot particulier avec beaucoup plus de certitude. Il convient aussi de souligner que, à l'intérieur d'une RMR-AR, des subdivisions de recensement entières peuvent être classifiées comme urbaines, indépendamment de la densité de population d'îlots particuliers. Ce champ est défini comme suit : `SI UARA GE 9910 ALORS BLKURB=0; SINON, SI UARA NE . ALORS BLKURB=1.` Pour la codification géographique à partir des codes postaux, une définition beaucoup plus robuste et celle des «régions rurales et petites villes du Canada» `--WHERE CSIZE='5'--` telle que conseillée par Statistique Canada (Plessis et al, 2001).

Circonscription électorale fédérale (FED)

```
@103 FED $CHAR3.       /* CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE FÉDÉRALE, LISTE DE 2003      */
                       /* (999=DONNÉES MANQUANTES); UNIQUE À L'INTÉRIEUR DE LA PR */
```

Une circonscription électorale fédérale est la zone représentée par le député à la Chambre des communes. Les circonscriptions électorales fédérales utilisées pour le recensement de 2006 ont été établies d'après l'ordre de représentation de 2003 (liste). Si les données sont manquantes, FED est fixée à 999. Si un appariement exact avec le FCCP est impossible, mais que le code postal indique qu'il s'agit d'une RTA urbaine, alors le code FED peut être imputé proportionnellement à la population, en se servant de la RTA `(SOURCE=I)`. Sinon (quand `SOURCE=3, 2 ou 1`), le code FED est fixé à 999. Le fichier `FEDNAMES` montre le nom officiel de chaque circonscription électorale fédérale.

Région économique (code ER)

```
@107 ER        $2.  /* RÉGION ÉCONOMIQUE (UNIQUE DANS LA PR)                 */
```

Une région économique (anciennement appelée « région infraprovinciale ») est un ensemble de divisions de recensement complètes (sauf une DR en Ontario qui est divisée entre deux RE) qui est utilisé pour l'analyse de l'activité économique régionale. La DR de Halton (3524) en Ontario est divisée entre la RE de Hamilton-Péninsule du Niagara et la RE de Toronto. Le code de RE n'est unique que dans une province ou un territoire donné. Le fichier `ERNAMES` donne le nom de chaque RE.

Région agricole de recensement (code AR) ou district agricole

```
@ 110 AR     $CHAR2. /* RÉGION AGRICOLE DE RECENSEMENT (DISTRICT AGRICOLE)- UNIQUE DANS LA PR */
                     /* 00=TERRITOIRES; 99=DONNÉES MANQUANTES MAIS APPLICABLES                 */
```

Les régions agricoles de recensement (RAR) sont utilisées dans le recensement de l'agriculture pour diffuser les statistiques sur l'agriculture. Les RAR sont composées d'un groupe de divisions de recensement adjacentes, sauf en Saskatchewan, où elles sont composées d'un groupe de subdivisions de recensement unifiées (SRU) adjacentes ne respectant pas les limites des divisions de recensement. Les RAR ne sont pas définies pour les territoires. Le code AR n'est unique que s'il est précédé du code de province. Le fichier `ARNAMES` donne le nom de chaque RAR, y compris le nom descriptif non officiel pour les RAR qui ne sont pas nommées autrement.

Subdivision de recensement unifiée (code CCS)

```
@  113 CCS     $CHAR3. /* SUBDIVISION DE RECENSEMENT UNIFIÉE - UNIQUE DANS LA PR */
                       /* (999=DONNÉES MANQUANTES)                               */
```

Les SRU sont composées de subdivisions de recensement adjacentes à l'intérieur d'une même division de recensement. Le code CCS n'est unique que s'il est précédé des codes de la province et de la division de recensement. Le fichier CCSNAMES donne le nom de chaque SRU, qui est le même que celui de la SDR qui l'englobe.

Indicateur du lieu d'emplacement du bureau de poste (POINSTAL)

```
@117 POINSTAL $CHAR1. /* POSTAL INSTALLATION GEOGRAPHY FLAG (0=NO, 1=YES, 2=UNKN) */
```

Indicateur de qualité du lien avec la communauté (QICOMM)

```
@118 QICOMM    $1.  /* QUALITY INDICATOR FOR PCCF LINK TO COMMUNITY        */
                    /* A=VERY GOOD, B=GOOD, C=FAIR, N=NO MATCH, U=UNKNOWN */
```

Indicateur de qualité du lien avec la rue (QISTREET)

```
@119 QISTREET $1.  /* QUALITY INDICATOR FOR PCCF LINK TO STREET           */
                    /* A=VERY GOOD, B=GOOD, C=FAIR, N=NO MATCH, U=UNKNOWN */
```

Indicateur de qualité du lien avec l'adresse (QIADDR)

```
@120 QIADDR    $1.  /* QUALITY INDICATOR FOR PCCF LINK TO ADDRESS RANGE    */
                    /* A=VERY GOOD, B=GOOD, C=FAIR, N=NO MATCH, U=UNKNOWN */
```

Méthode utilisée pour batir l'enregristement dans le FCCP ordinaire (GMETHOD)

```
@121 GMETHOD  $CHAR1. /* GEOCODING METHOD USED TO BUILD REGULAR PCCF RECORD */
                      /* 1=AUTO, 2=CENSUS, 3=2001 CONVERSION, 4=MANUAL      */
```

Secteur de dénombrement 1981 (EA81UID)

```
@  123 EA96UID   $CHAR8. /* 1981 ENUMERATION AREA = PR(2)+FED(3)+EA(3)  */
```

Secteur de dénombrement 1986 (EA86UID)

```
@  132 EA86UID   $CHAR8. /* 1986 ENUMERATION AREA = PR(2)+FED(3)+EA(3)  */
```

Secteur de dénombrement 1991 (EA91UID)

```
@  141 EA91UID   $CHAR8. /* 1991 ENUMERATION AREA = PR(2)+FED(3)+EA(3)  */
```

Secteur de dénombrement 1996 (EA96UID)

```
@  150 EA96UID   $CHAR8. /* 1996 ENUMERATION AREA = PR(2)+FED(3)+EA(3)  */
```

Aire de diffusion 2001 (DA01UID)

```
@ 159 DA01UID   $char8. /* 2001 DISSEMINATION AREA (PRCDDA)  */
```

Aire de diffusion 2006 (DA06UID)

```
@ 168 DA06UID   $char8. /* AIRE DE DIFFUSION 2006 (PRCDDA)  */
```

Les trois champs qui suivent (ADR, CSDNAME, CSDTYPE) ne figurent pas dans le fichier HLTHOUT, mais seulement dans le fichier GEOPROB :

Nom d'immeuble et adresse (ADR)

```
  @ 72  ADR $50./* NOM DE L'IMMEUBLE/OBS. CONC. UN SD (LE CAS ÉCHÉANT), ADRESSE DE VOIRIE, VILLE */
 [seulement sur PROB]
```

Ce champ comporte soit : 1) un nom quelque peu abrégé de l'immeuble (le cas échéant), ainsi qu'une adresse et un nom de localité de Postes Canada (si disponible) ou 2) un nom de localité désignée (s'il y a lieu) suivi par le type de

localité désignée entre parenthèses, suivi par un espace et le nom de localité de Postes Canada (si disponible), suivi de deux points (:) et d'un nom abrégé de division de recensement et d'un code de type (si disponible), ou 3) le nom de localité de Postes Canada (si disponible), suivi de deux points (:), et d'un nom abrégé de division de recensement et d'un code de type. Le contenu de ce champ vise à fournir la description écrite la plus utile possible d'un emplacement exact qui peut figurer de façon plus ou moins lisible dans 50 espaces. *Ce champ s'applique uniquement aux enregistrements problèmes; il ne figure pas dans le fichier ou les imprimés HLTHOUT.*

En ce qui a trait aux noms de localité de Postes Canada, il convient de souligner que les zones de service postal des localités sont définies par Postes Canada, sans beaucoup tenir compte des limites municipales établies par les pouvoirs locaux, ce qui constitue fréquemment une source de confusion pour le codage géographique. En outre, de nombreuses municipalités rurales plus petites n'ont pas leur propre comptoir postal, ce qui fait que leur nom n'apparaît que rarement dans les adresses postales.

Le nom de la division de recensement (le cas échéant) montre les 16 caractères du nom alphabétique correspondant au code PRCD de la *Classification géographique type*, puis un espace suivi du code CSDTYPE à 3 chiffres. Si le champ CD est manquant (00), les 20 caractères suivant immédiatement les deux points seront laissés en blanc. Si un nom d'immeuble et une adresse ainsi qu'un nom de localité de Postes Canada sont indiqués, aucun nom ni type de division de recensement ne le sera.

Nom de la subdivision de recensement (CSDNAME)

```
@123  CSDNAME  $CHAR8. /* 8 PREMIERS CARACTÈRES DU NOM DE LA SDR  */ [seulement sur PROB]
```

Ce champ comprend les 8 premiers caractères du nom de la subdivision de recensement. Si la subdivision de recensement (les trois dernières positions du champ PRCDCSD) est manquante (999), le champ CSDNAME sera laissé en blanc. *Une version tronquée du champ CSDNAME figure uniquement dans le fichier et les imprimés GEOPROB; elle ne figure pas dans le fichier ni les imprimés HLTHOUT.* Voir le fichier CSDNAMES pour le nom complet et le code CSDTYPE correspondant.

Type de subdivision de recensement (CSDTYPE)

```
@131  CSDTYPE  $2. /* TYPE DE SDR AVEC * REMPLAÇANT L'ESPACE BLANC D'EN-QUEUE */
[seulement sur PROB]
```

Ce champ comprend une abréviation à un ou deux caractères du type de subdivision de recensement. Afin de faciliter le chargement, si le deuxième (et dernier) caractère de ce champ est laissé en blanc, l'espace blanc sera remplacé par un astérisque afin de s'assurer que chaque enregistrement ait la même longueur définie. (Le chargement des programmes utilitaires entraîne fréquemment la suppression des espaces blancs d'en-queue, lesquels entraîneraient autrement des longueurs d'enregistrement variables pour des enregistrements successifs. L'astérisque à la fin de chaque enregistrement permet d'éviter que cela ne se produise. *Ce champ figure uniquement dans le fichier et les imprimés GEOPROB; il ne figure pas dans le fichier ou les imprimés HLTHOUT.*

Distance (DISTANCE)

Le contenu de ce champ correspond à la distance (en km) entre le centroïde de la latitude et de la longitude de l'Hôpital pour enfants de Montréal et le centroïde de l'enregistrement HLTHOUT. S'il n'a pas été possible d'établir la latitude et la longitude de l'enregistrement HLTHOUT (autrement dit, si leurs valeurs étaient « . »), la DISTANCE sera alors manquante (indiquée par un point (« . »). *Ce champ apparaît uniquement dans l'imprimé de l'ensemble de données HLTHOUT. Il ne figure pas dans le fichier correspondant*, étant donné que la DISTANCE a été calculée essentiellement pour illustrer la façon dont les données sur la latitude et la longitude peuvent être utilisées. Pour plus de renseignements sur l'utilisation de la latitude et de la longitude pour le calcul des distances au moyen du FCCP, consulter Ng E et Wilkins R, À quelle distance se trouve le plus proche hôpital? *Rapports sur la santé* 1993;5(2):157-177. Un programme SAS pour calculer, pour chaque enregistrement d'un fichier, la distance par rapport à

l'enregistrement d'un autre fichier dont la latitude et la longitude sont les plus proches (DIST5X.SAS) est inclus; voir l'annexe M.

Message (MESSAGE)

Un court message explicatif correspondant au code de type de problème (LINK) apparaît dans le tableau sommaire et dans l'imprimé GEOPROB seulement; il ne figure pas dans les fichiers GEOPROB ou HLTHOUT.

```
                    /* COURT MESSAGE DÉCRIVANT LE PROBLÈME */
0  'ERREUR : AUCUNE CORRESP. DANS LE FCCP----VÉR. CODE POST./ADR. ET/OU CODER MANUELLEMENT.';
1  'ERREUR : GÉOGRAPHIE DU COMPTOIR POSTAL---CODER MANUELLEMENT SI L'ADR. DE RÉS. EST DISP.';
2  'AVERTISSEMENT : IMMEUBLE NON-RESIDENTIAL-VÉRIFIER CODE POST./ADR. (EST-CE VRAIMENT UNE RÉS?)';
3  'AVERTISSEMENT : IMM. COMM.---------------VÉRIFIER CODE POST./ADR. (EST-CE VRAIMENT UNE RÉS.?)';
4  'AVERTISSEMENT : IMM. COMM./INSTITUT.-----VÉRIFIER CODE POST./ADR. (EST-CE VRAIMENT UNE RÉS.?)';
5  'AVERTISSEMENT : CODE POST. PÉRIMÉ--------VÉRIFIER CODE POST./ADR. SI ANCIEN MDC INCONNU';
6  'REMARQUE : CORRESP. À DE MULTIPLES SDR---RÉPARTI PARMI LES AD/ÎLOTS/CÔTÉS D'ÎLOT POSSIBLES';
7  'REMARQUE : CORRESP. À DE MULTIPLES SDR---RÉPARTI SELON LA PONDÉRATION DE LA POPUL. OBSERVÉE';
9  'AUCUN PROBL. (ERREUR, AVERT., REMARQUE)--AUCUNE INTERVENTION NÉCESSAIRE';
```

Les codes de types de problèmes (LINK) et les messages correspondants (MESSAGE) sont présentés en ordre ascendant, 0 correspondant aux problèmes les plus graves et 9 indiquant qu'il n'y a pas de problème (même pas d'avertissement ou de remarque). S'il y a plus d'un type de problème, seul le problème le plus grave est indiqué. Le message « aucun problème » n'apparaît que dans le tableau sommaire, étant donné que les enregistrements sans problème (erreur, avertissement ou remarque) ne font pas partie du fichier ou des imprimés GEOPROB.

Les trois champs ci-dessous ne font partie que de la sortie de R5xOLD et de I5xOLD, qui servent à l'attribution des anciens codes géographiques à des RTA de la Colombie-Britannique qui ont été déplacés par Postes Canada :

Date d'introduction du code postal pour cet emplacement (BTHDATC)

```
@ 130 BTHDATEC $CHAR6. /* YYYYMM DE NAISSANCE DU CODE POSTAL */
[présent seulement sur les fichiers OLDCODES et HLTHOUT2 produits par les programmes R5xOLD ou I5xOLD]
```

Date de péremption du code postal pour cet emplacement (RETDATC)

```
@137 RETDATEC  $CHAR6. /* YYYYMM DE RETRAITE DU CODE POSTAL */
[présent seulement sur les fichiers OLDCODES et HLTHOUT2 produits par les programmes R5xOLD ou I5xOLD]
```

Date de mise à jour du code postal (PCVDATC) – pour les programmes de rechange R5xOLD et I5xOLD uniquement

```
@144 PCVDATC $CHAR6. /* YYYYMM DE LA MISE-À-JOUR DU CODE POSTAL PAR L'UTILISATEUR (À CET EMPLACEMENT) */
[entrées de l'utilisateur écrites sur les fichiers OLDCODES et HLTHOUT2 produits par R5xOLD ou I5xOLD]
```

Dans un tel contexte, la date de mise à jour est l'année et le mois de la déclaration ou de la création (consultation) du code postal par l'utilisateur. Dans la plupart des cas, la date de l'événement est un substitut raisonnable de la date de mise à jour du code postal dans le fichier de l'utilisateur. Toutefois, si des codes postaux manquaient lors de la collecte des données et s'ils ont été consultés ou créés ultérieurement (de façon manuelle ou par ordinateur), il se peut que la date de mise à jour du code postal tombe des mois ou même des années après la date de l'événement. À noter qu'il arrive souvent que des codes postaux périmés soient utilisés pendant des mois ou même des années après avoir été éliminés par Postes Canada. Toutefois, on peut supposer que des codes postaux nouvellement créés ne seront signalés qu'après la date d'introduction du code postal indiquée par Postes Canada.

Ce champ est créé en fonction d'entrées de l'utilisateur et ne se trouve que dans les fichiers OLDCODES et HLTHOUT2 produits par les programmes supplémentaires R5xOLD et I5xOLD, qui servent à attribuer les anciens

codes géographiques aux RTA de la Colombie-Britannique V1H et V9G. Les codes postaux comportant ces deux RTA ont d'abord été déclarés périmés; ils ont ensuite été déplacés et réutilisés par Postes Canada. V1H a été déplacé 400 km environ vers le sud à compter du 1er juillet 1997, tandis que V9G a été déplacé 100 km environ vers le sud à compter du 1er avril 1999. Depuis la Version 3E, les programmes ordinaires GEORES3x et GEOINS3x impriment un avertissement si vos données comportent l'une ou l'autre de ces deux RTA déplacées. Si vos données ne comportent pas de codes postaux ayant ces RTA, ou si vos données ne comportent que des codes postaux dont la date de mise à jour tombe le 19990401 ou après, le recours aux programmes supplémentaires n'est pas nécessaire et n'aura aucun effet sur le codage relevant des programmes ordinaires GEORES5x et GEOINS5x.

ANNEXE D :
EXEMPLES DE SORTIES
PRODUITES PAR LE PROGICIEL *FCCP+*

Tableau sommaire des résultats du codage géographique automatisé

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU CODAGE AUTOMATISÉ AU MOYEN DE GÉOCODES/FCCP VERSION 5

ENREGIST	%	PROB	MESSAGE	MESURE
3996	100.00		TOTAL DES ENREGISTREMENTS TIRÉS DE HLTHDAT (ID + PCODE)	
131	3.28	0	ERREUR : AUCUNE CORRESP--- DANS LE FCCP	VÉRIFIER CODE POSTAL/ADRESSE ET/OU CODER MANUELLEMENT
5	0.13	1	ERREUR : GÉOGRAPHIE DU COMPTOIR POSTAL	CODER MANUELLEMENT SI L'ADR. DE RÉS. EST DISP.
3	0.08	2	AVERTISSEMENT : IMMEUBLE NON-RESIDENTIAL	VÉRIFIER CODE POST./ADR. (EST-CE VRAIMENT UNE RÉSIDENCE?)
3	0.08	3	AVERTISSEMENT : ENTREPRISE	VÉRIFIER CODE POST./ADR. (EST-CE VRAIMENT UNE RÉSIDENCE?)
241	6.03	4	AVERTISSEMENT : IMM. COMM./INSTITUT.	VÉRIFIER CODE POST./ADR. (EST-CE VRAIMENT UNE RÉSIDENCE?)
65	1.63	5	AVERTISSEMENT : CODE POST. PÉRIMÉ	VÉRIFIER CODE POSTAL/ADRESSE SI ANCIEN MDC INCONNU
1	0.03	6	REMARQUE : CORRESP. À DE MULTIPLES SDR	RÉPARTI PARMI LES AD/ÎLOTS/CÔTÉS D'ÎLOT POSSIBLES
535	13.39	7	REMARQUE : CORRESP. À DE MULTIPLES SDR	RÉPARTI SELON LA PONDÉRATION DE LA POPULATION OBSERVÉE
3012	75.38	9	AUCUN PROBL. (ERREUR, AVERT., REMARQUE)	AUCUNE INTERVENTION NÉCESSAIRE
8	0.20		NON CODÉ	
39	0.98		PARTIELLEMENT CODÉ AU NIVEAU DE LA PR SEULEMENT	
2	0.05		PARTIELLEMENT CODÉ AU NIVEAU DE LA PR + (DR OU RMR)	ET LAT./LONG. APPROX.
12	0.30		PARTIELLEMENT CODÉ AU NIVEAU DE LA PR+DR+RMR	ET LAT./LONG. APPROX.
8	0.20		PARTIELLEMENT CODÉ AU NIVEAU DE LA PR+DR+RMR+SDR	ET LAT./LONG. APPROX.
3927	98.27		ENTIÈREMENT CODÉ AU NIVEAU DE LA/DU PR+DR+RMR+SDR+SR+SD+ÎLOT	ET LAT/LONG. DE L'AD/ÎLOT/CÔTÉ D'ÎLOT

Exemple de sortie imprimée de l'ensemble de données HLTHOUT (fichier .GEO)

ID	PCODE	PRCDCSD	CMA	CT	DABLK	LAT	LONG	DPL	DIAG	VER	COMM	HRSUB	C	Q	S	N	U	FED	ER	AR	CCS	EA96UID	DA06UID
1304183010	H1A5H8	2466025	462	580.03	000601	45689925073486893	000	A9D111172	R5C	3297	06302	1	3	11S	1	044	40	06	025	24045417	24660006
1304183033	H1A5G4	2466025	462	582.01	292702	45653189073503887	000	A9D111176	R5C	3297	06302	1	3	11S	1	044	40	06	025	24045358	24662927
1304183332	G1H2C1	2423030	421	273.01	082102	46856140071245151	000	A9D11116.	R5C	2602	03500	2	2	12S	1	015	20	03	030	24016455	24230821
1304183333	G1H7B3	2423030	421	273.01	081902	46850294071240870	000	A9F111191	R5C	2602	03500	2	2	12S	1	015	20	03	030	24016452	24230819
1304183632	G8T8L9	2437055	442	200.00	015910	46367087072500828	000	B9D111171	R5C	2576	04407	3	1	13S	1	014	70	04	050	24014354	24370159
1304184533	J8V2P3	2481015	505	841.03	037906	45510303075735348	000	A9D111176	R5C	2769	07300	2	3	12S	0	023	60	08	015	24015556	24810379
1304185031	G1P1H6	2423025	421	039.02	065901	46822089071329615	000	A9D11117.	R5C	3334	03204	2	1	12S	1	052	20	03	025	24054103	24230659
1304185033	G2E5Y7	2423055	421	140.03	048004	46805995071370318	000	A9D111163	R5C	2878	03101	2	2	12S	1	052	20	03	060	24054063	24230480
1601001210	L1G3Y1	3518013	532	015.00	008701	43936649078879882	000	A9D11116.	R5C	5253	0930	3	1	13S	1	016	30	03	013	35016270	35180087
1601002733	L8V3V5	3525005	537	005.01	059702	43217763079851251	000	A9F111191	R5C	4833	0437	2	1	12S	1	030	50	01	005	35030108	35250597
1601005410	R2G0E6	4611040	602	141.02	071402	49938906097090500	000	A9D11117.	R5C	6254	10	2	2	12S	1	013	50	09	040	46008417	46110714
1601005431	R2V3K2	4611040	602	552.02	000601	49952430097133317	000	A9F111191	R5C	6254	10	2	4	12S	1	013	50	09	040	46009208	46110006
1601007832	P7A5G4	3558004	595	015.00	014505	48438993089226888	000	A9F111191	R5C	5576	1462	3	1	13S	1	087	95	05	004	35084320	35580145
1601007833	P7B3H1	3558004	595	011.01	031611	48421824089235996	000	A9F111191	R5C	5576	1462	3	1	13S	1	087	95	05	004	35084410	35580316
1601009010	M6S4Y8	3520005	535	050.01	147401	43637293079471415	000	B9F111191	R5C	5589	0795B	1	4	11S	1	064	30	03	005	35063258	35204007
1601009033	M6P2H9	3520005	535	100.00	140201	43664058079462540	000	A9F111191	R5C	5589	0795E	1	3	11S	1	064	30	03	005	35098002	35201402
1601010231	K7M7B4	3510010	521	014.00	013602	44250712076533691	000	B9D111171	R5C	4975	1041	3	1	13S	1	036	15	04	010	35037506	35100136
1601011533	L5C3S8	3521005	535	527.08	069101	43577841079654532	000	A9D111172	R5C	5131	0653	1	3	11S	1	046	30	02	005	35049404	35210691
1601011910	S0E1E0	4714076	000	000.00	002403	53357244104031461	000	W7C934459	R5C	6768	08	5	1	67R	1	006	50	8A	072	47002573	47140158
1601013832	L7R4M7	3524002	537	207.01	053802	43334767079821521	000	B9F111191	R5C	4482	0436	2	3	12S	1	010	50	02	002	35008115	35240538
1601016133	L2S2M9	3526053	539	003.01	037804	43145861079253296	000	A9F111191	R5C	5500	0446	3	1	13S	1	051	50	01	053	35090216	35260378
1601017132	L4N2V4	3543042	568	005.00	038106	44367352079679190	000	A9F111191	R5C	4382	1260	3	5	23S	1	002	40	02	042	35079159	35431008
1601017421	N7S5L7	3538030	562	102.02	015804	42973744082365802	000	A9F111191	R5C	5418	0142	4	3	24S	1	071	70	01	030	35072209	35380158
1601017633	M4K1C1	3520005	535	069.00	383001	43669948079342406	000	A9F111191	R5C	5589	0795I	1	2	11S	1	008	30	03	005	35006061	35203830
1601017910	N4B2W4	3528052	547	000.00	008011	42780803080574625	000	H9C114259	R5C	4637	0234	4	4	34S	0	027	50	01	052	35018012	35280301
1601018131	N6G2E5	3539036	555	044.04	035003	43006922081306309	000	A9D11117.	R5C	5038	0244	3	3	13S	1	044	60	01	036	35045463	35390350
1601019332	L5G1J8	3521005	535	540.01	037901	43553413079585884	000	B9F111191	R5C	5131	0653	1	1	11S	1	048	30	02	005	35048068	35210379
1601019721	R2K0V9	4611040	602	133.00	070502	49927590097100976	000	A9F111191	R5C	6254	10	2	2	12S	1	014	50	09	040	46014203	46110705
1601020010	M4E3M6	3520005	535	022.00	379901	43679294079286660	000	A9D11117.	R5C	5589	0795K	1	5	11S	1	003	30	03	005	35002068	35203799
1601020131	T7P1A3	4813031	000	000.00	004620	54164822113845804	000	A9F112181	R5C	7746	7602	5	4	67R	1	001	70	06	028	48001057	48130230
1601020432	N4G4T7	3532004	546	000.00	007010	42876846080729595	000	B9F112181	R5C	5582	0252	4	4	34S	1	063	60	01	012	35062064	35320274
1601020610	M1C1K9	3520005	535	362.02	374701	43785351079167697	000	A9D11116.	R5C	5427	0995M	1	4	11S	1	075	30	03	005	35077053	35203747
1601025533	T5H2X1	4811061	835	046.00	020303	53550678113501115	000	A9F111191	R5C	7265	6504	2	1	12R	1	015	60	05	061	48012253	48110203
1601026631	K1V9K4	3506008	505	002.05	087501	45347074075665245	000	B9F111191	R5C	5256	1151	2	3	12S	1	060	10	04	008	35059014	35060875
1601027832	S4V0G7	4706027	705	008.02	019701	50432251104564832	000	A9D11117.	R5C	6848	04	3	5	13S	1	013	10	2B	027	47007161	47060197
1601028831	N7S4X8	3538030	562	102.02	015903	42970869082365165	000	A9F111191	R5C	5418	0142	4	2	24S	1	071	70	01	030	35072208	35380159
1601028832	N7T6J8	3538030	562	008.00	019504	42982172082396827	000	A9F111191	R5C	5418	0142	4	2	24S	1	071	70	01	030	35072164	35380195
1601029531	T1K4A4	4802012	810	019.00	016101	49678240112881944	000	A9D11117.	R5C	7450	1003	4	2	24S	1	018	10	02	011	48017419	48020161
1601030710	L5C3L4	3521005	535	527.08	069502	43576525079661365	000	A9F111191	R5C	5131	0653	1	4	11S	1	046	30	02	005	35049405	35210695
1601030733	L5A3T1	3521005	535	521.06	085901	43597525079626646	000	B9F111191	R5C	5131	0653	1	2	11S	1	047	30	02	005	35047113	35211826
1601031231	L8N2Z3	3525005	537	033.00	044701	43246956079851089	000	A9F111191	R5C	4833	0437	2	1	12S	1	029	50	01	005	35032002	35250447
1601032031	K8A7W4	3547064	515	000.00	004912	45817759077093184	000	A9F112181	R5C	5283	1157	4	5	34S	1	070	15	04	075	35068254	35470224
1601033332	R2K0K5	4611040	602	134.00	071204	49930495097093590	000	A9F111191	R5C	6254	10	2	3	12S	1	014	50	09	040	46014208	46110712
1601035633	R2C5B2	4611040	602	120.02	085503	49900542096969280	000	A9F111191	R5C	6254	10	2	4	12S	1	014	50	09	040	46014003	46110855

Exemple de sortie imprimée de l'ensemble de données GEOPROB (fichier .PRB)

GEOCODES/PCCF VERSION 5

PARTIAL PRINT OF GEOPROB FILE (ERRORS & WARNINGS, BUT NO NOTES)

```
ID          PCODE _ PRCDCSD CMA CT     DABLK  LL   HRSUB DPL DIAG       BLDG NAME,ADR(CPCOMM:CMA/DPL) :CDNAME        CDTYP CSDNAME TY
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
0 ERROR: NO MATCH TO PCCF---CHECK PCODE/ADDRESS &OR CODE MANUALLY
-------------------------------------------------------------------
1202050810  A1X5J7 1001485 001 301.02 013501 4705 01    000  90I31994. St. John's CMA                :Avalon Peninsul DIV CONCEPTIT*
1201026310  B2M5B3 1200999 999 999.99 999900 4506 99    999  902..892.                               :                        *
1302025710  G0K2K0 2410005 000 000.00 007009 4806 01    000  90I949949 NOT CMACA                     :Rimouski-Neiget MRC ESPRIT-SM*
1301031010  H9G3X9 2466140 462 521.01 235801 4507 06    000  90I31994. Montréal CMA                  :Montréal        CU  DOLLARD-V*
1602451310  K7K2T0 3510010 521 008.00 018405 4407 0241  000  90I11994. Kingston CMA                  :Frontenac       CTY KINGSTONC*
1604153110  M3Y4A1 3520005 535 999.99 999900 4307 99999 999  902..892. Toronto CMA                   :Toronto         DIV TORONTO C*
1604305110  R3N3L2 4611040 602 008.00 038001 4909 10    000  90I11994. Winnipeg CMA                  :Winnipeg        DIV WINNIPEGC*
1802106710  V1S4X1 5933042 925 006.00 004302 5012 14    000  90I21994. Kamloops CA1                  :Thompson-Nicola RD  KAMLOOPSC*
1802068310  V4T4J5 5935027 915 102.02 015502 4911 13    175  90I41994. Kelowna CA1:Westbank (UNP)    :Central Okanaga RD  CENTRAL RD
1803049810  V9C5T3 5917044 935 154.02 048004 4812 41    000  90IS1994. Victoria CMA                  :Capital         RD  LANGFORDDM
-------------------------------------------------------------------
1 ERROR: LINKED TO PO GEOG--CODE MANUALLY IF RESID ADD AVAILABLE
-------------------------------------------------------------------
1604055531  R4J1A1 4611999 602 999.99 999900 4909 99    000 JZ1I22824. HEADINGLEY:Winnipeg CMA      :Winnipeg        DIV          *
1201059710  A1X4G9 1001999 001 999.99 999900 4705 99    000  K1I318341 BOX 18001:18060 STN MAIN UPPER GULLIES                    *
-------------------------------------------------------------------
2 WARNING: NON-RESIDENTIAL PCODE--CHECK PCODE/ADDRESS (LEGIT RES?)
-------------------------------------------------------------------
1304154932  H3L1B9-2400999 462 999.99 999900  . .  99    999  E2F119191 CENTRE MEDICAL HENRI-BOURASSA 222 HENRI-BOURA MONT        *
1603422510  L4C9S7-3500999 535 999.99 999900  . .  99999 999  E2F119191 BUSINESS BUILDING 120 NEWKIRK RD RICHMOND HILL             *
1602226510  T2S2T6-4800999 825 999.99 999900  . .  99    999  E2F119191 FOODVALE OFFICE COMPLEX 5005 ELBOW DR SW CALGARY          *
1601088310  T5N4A3-4800999 835 999.99 999900  . .  99    999  E2F119191 PEOPLES TRUST PLAZA 10216 124 ST NW EDMONTON              *
1302161110  H3N2Y1-2400999 462 999.99 999900  . .  99    999  G2F119191 VIDEOTRON LTEE 405 OGILVY AV 200 MONTREAL                *
1804030033  V2A5A9-5900999 913 000.00 999900  . .  99    999  G2D119171 CITY OF PENTICTON 171 MAIN ST PENTICTON                   *
-------------------------------------------------------------------
3 WARNING: BUSINESS BLDG----CHECK PCODE/ADDRESS (LEGITIMATE RES?)
-------------------------------------------------------------------
1604118533  L6Y2N4@3521010 535 572.05 020201 4307 0653  000  E3F111191 APARTMENT BLDG 430 MCMURCHY AVE S BRAMPTON          BRAMPTONC*
1604503732  T5H4B9@4811061 835 046.00 020808 5311 25    000  E3F111191 HYS MEDICAL CENTRE 11010 101 ST NW EDMONTON         EDMONTONC*
-------------------------------------------------------------------
4 WARNING: COMMERC/INSTITU--CHECK PCODE/ADDRESS (LEGITIMATE RES?)
-------------------------------------------------------------------
1801082533  V5G4J3?5915025 933 230.01 139201 4912 22    000 BG4F111191 BRITISH COLUMBIA INSTITUTE OF TECHNOLOGY 4200 BURN BURNABY C*
1202190833  A1B1S5@1001519 001 013.00 025301 4705 01    000  G4F111191 ST PATRICKS MERCY HOME 146 ELIZABETH AVE ST. JOHN' ST. JOHNC*
1202154133  A2A2E1@1006017 010 000.00 003010 4805 03    000  G4D112171.CENTRAL NEWFOUNDLAND REGIONAL HEALTH CENTRE 5 GRAN GRAND FAT*
1303089633  H2C3H6@2466025 462 277.00 265801 4507 06    000  G4F111191 LES RESIDENCES LAURENDEAU,LEGARE,LOUVAIN 1725 MONT MONTRÉALV*
1603169333  M1H3A1@3520005 535 356.00 361001 4307 0495N 000  G4F111191 CEDARBROOK LODGE 520 MARKHAM RD SCARBOROUGH          TORONTO C*
1602154410  M9W4L3@3520005 535 246.00 184101 4307 0495A 000  G4F111191 KIPLING ACRES HOME FOR THE AGED 2233 KIPLING ETOBI TORONTO C*
1604515931  N2L3G1@3530016 541 106.01 029605 4308 0765  000  G4F111191 UNIVERSITY OF WATERLOO 200 UNIVERSITY AVE W WATERL WATERLOOC*
1604443433  R1N3V4@4609029 607 000.00 001414H4909 40    000  G4F112181 LION'S PRAIRIE MANOR 24 9TH ST SE PORTAGE LA PRAIR PORTAGE C*
1603468632  R3N1V9@4611040 602 510.02 036601 4909 10    000  G4F111191 CANADIAN FORCES BASE WINNIPEG, KAPYONG BARRAC WINN WINNIPEGC*
1601086332  R7N1R7@4617050 000 000.00 001114 5110 60    000  G4F111191 DAUPHIN GENERAL HOSPITAL 625 3RD ST SW DAUPHIN      DAUPHIN C*
1603548732  S4S3B4@4706027 705 002.02 049002 5010 04    000  G4F111191 EXTENDICARE/PARKSIDE 4540 RAE ST REGINA             REGINA  C*
1602539533  T5K0L4@4811061 835 032.02 015604H5311 25    000  G4F111191 GENERAL HOSPITAL 11111 JASPER AVE NW EDMONTON       EDMONTONC*
1803100131  V6T1K2@5915020 933 069.00 094705 4912 32    000  G4D111171 WALTER GAGE RESIDENCE ( UBC ) 5959 STUDENT UN VANC GREATER RD
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
```

APPENDIX E Census Metropolitan Areas and Census Agglomerations in numerical order, 2006 Census classification, showing 2001 population and city size, and indicating if area is census tracted

APPENDICE E Régions métropolitaines de recensement et Agglomérations de recensement en ordre numérique, selon la classification du recensement de 2006, avec indication si les secteurs de recensement s'appliquent

CMA/CA RMR/AR	CT SR	Type Type	Name Nom	Tracted Secteurs
000	000.00	Not in CMA/CA -- Non dans une RMR/AR		
001	999.99	CMA/RMR	St John's	CT/SR
005	000.00	CA/AR	Bay Roberts	
010	000.00	CA/AR	Grand Falls-Windsor	
015	000.00	CA/AR	Corner Brook	
105	000.00	CA/AR	Charlottetown	
110	000.00	CA/AR	Summerside	
205	999.99	CMA/RMR	Halifax	CT/SR
210	000.00	CA/AR	Kentville	
215	000.00	CA/AR	Truro	
220	000.00	CA/AR	New Glasgow	
225	000.00	CA/AR	Cape Breton (Sydney)	
305	999.99	CA/AR	Moncton	CT/SR
310	999.99	CMA/RMR	Saint John	CT/SR
320	000.00	CA/AR	Fredericton	
328	000.00	CA/AR	Bathurst	
329	000.00	CA/AR	Miramichi	
330	000.00	CA/AR	Campbellton	
335	000.00	CA/AR	Edmundston	
403	000.00	CA/AR	Matane	
404	000.00	CA/AR	Rimouski	
405	000.00	CA/AR	Rivière-du-Loup	
406	000.00	CA/AR	Baie-Comeau	
408	999.99	CMA/RMR	Chicoutimi-Jonquière	CT/SR
410	000.00	CA/AR	Alma	
411	000.00	CA/AR	Dolbeau-Mistassini	
412	000.00	CA/AR	Sept-Îles	
421	999.99	CMA/RMR	Québec	CT/SR
428	000.00	CA/AR	Saint-Georges	
430	000.00	CA/AR	Thetford Mines	
433	999.99	CMA/RMR	Sherbrooke	CT/SR
437	000.00	CA/AR	Cowansville	
440	000.00	CA/AR	Victoriaville	
442	999.99	CMA/RMR	Trois-Rivières	CT/SR
444	000.00	CA/AR	Shawinigan	
446	000.00	CA/AR	La Tuque	
447	999.99	CA/AR	Drummondville	CT/SR
450	999.99	CA/AR	Granby	CT/SR
452	000.00	CA/AR	Saint-Hyacinthe	
454	000.00	CA/AR	Sorel-Tracy	
456	000.00	CA/AR	Joliette	
459	999.99	CA/AR	Saint-Jean-sur-Richelieu	CT/SR
462	999.99	CMA/RMR	Montréal	CT/SR
465	000.00	CA/AR	Salaberry-de-Valleyfield	
468	000.00	CA/AR	Lachute	
480	000.00	CA/AR	Val-d'Or	
481	000.00	CA/AR	Amos	
485	000.00	CA/AR	Rouyn-Noranda	

CMA/CA RMR/AR	CT SR	Type Type	Name Nom	Tracted Secteurs
501	000.00	CA/AR	Cornwall	
502	000.00	CA/AR	Hawkesbury	
505	999.99	CMA/RMR	Ottawa-Hull (Gatineau)	CT/SR
512	000.00	CA/AR	Brockville	
515	000.00	CA/AR	Pembroke	
516	000.00	CA/AR	Petawawa	
521	999.99	CMA/RMR	Kingston	CT/SR
522	999.99	CA/AR	Belleville	CT/SR
527	000.00	CA/AR	Cobourg	
528	000.00	CA/AR	Port Hope and Hope	
529	999.99	CA/AR	Peterborough	CT/SR
530	000.00	CA/AR	Kawartha Lakes (Lindsay)	
531	000.00	CA/AR	Centre Wellington	
533	000.00	CA/AR	Ingersoll	
532	999.99	CMA/RMR	Oshawa	CT/SR
535	999.99	CMA/RMR	Toronto	CT/SR
537	999.99	CMA/RMR	Hamilton	CT/SR
539	999.99	CMA/RMR	St Catharines-Niagara	CT/SR
541	999.99	CMA/RMR	Kitchener	CT/SR
543	999.99	CA/AR	Brantford	CT/SR
544	000.00	CA/AR	Woodstock	
546	000.00	CA/AR	Tillsonburg	
547	000.00	CA/AR	Norfolk (Simcoe)	
550	999.99	CA/AR	Guelph	CT/SR
553	000.00	CA/AR	Stratford	
555	999.99	CMA/RMR	London	CT/SR
556	000.00	CA/AR	Chatham-Kent	
557	000.00	CA/AR	Leamington	
559	999.99	CMA/RMR	Windsor	CT/SR
562	999.99	CA/AR	Sarnia (Sarnia-Clearwater)	CT/SR
566	000.00	CA/AR	Owen Sound	
567	000.00	CA/AR	Collingwood	
568	999.99	CA/AR	Barrie	CT/SR
569	000.00	CA/AR	Orillia	
571	000.00	CA/AR	Midland	
575	999.99	CA/AR	North Bay	CT/SR
580	999.99	CMA/RMR	Sudbury	CT/SR
582	000.00	CA/AR	Elliot Lake	
584	000.00	CA/AR	Haileybury	
586	000.00	CA/AR	Timmins	
590	999.99	CA/AR	Sault Ste. Marie	CT/SR
595	999.99	CMA/RMR	Thunder Bay	CT/SR
598	000.00	CA/AR	Kenora	
602	999.99	CMA/RMR	Winnipeg	CT/SR
607	000.00	CA/AR	Portage la Prairie	
610	000.00	CA/AR	Brandon	
640	000.00	CA/AR	Thompson	
705	999.99	CMA/RMR	Regina	CT/SR
710	000.00	CA/AR	Yorkton	
715	000.00	CA/AR	Moose Jaw	
720	000.00	CA/AR	Swift Current	
725	999.99	CMA/RMR	Saskatoon	CT/SR
735	000.00	CA/AR	North Battleford	
745	000.00	CA/AR	Prince Albert	
750	000.00	CA/AR	Estevan	

CMA/CA RMR/AR	CT SR	Type Type	Name Nom	Tracted Secteurs
805	999.99	CA/AR	Medicine Hat	CT/SR
806	000.00	CA/AR	Brooks	
810	999.99	CA/AR	Lethbridge	CT/SR
820	000.00	CA/AR	Okotoks	
825	999.99	CMA/RMR	Calgary	CT/SR
828	000.00	CA/AR	Cranmore	
830	999.99	CA/AR	Red Deer	CT/SR
833	000.00	CA/AR	Camrose	
835	999.99	CMA/RMR	Edmonton	CT/SR
840	000.00	CA/AR	Lloydminster	
845	000.00	CA/AR	Cold Lake (Grand Centre)	
850	000.00	CA/AR	Grande Prairie	
860	000.00	CA/AR	Wood Buffalo (Fort McMurray)	
865	000.00	CA/AR	Wetaskiwin	
905	000.00	CA/AR	Cranbrook	
913	000.00	CA/AR	Penticton	
915	999.99	CA/AR	Kelowna	CT/SR
918	000.00	CA/AR	Vernon	
920	000.00	CA/AR	Salmon Arm	
925	999.99	CA/AR	Kamloops	CT/SR
930	000.00	CA/AR	Chilliwack	
932	999.99	CMA/RMR	Abbotsford (Matsqui)	CT/SR
933	999.99	CMA/RMR	Vancouver	CT/SR
934	000,00	CA/AR	Squamish	
935	999.99	CMA/RMR	Victoria	CT/SR
937	000.00	CA/AR	Duncan	
938	999.99	CA/AR	Nanaimo	CT/SR
939	000.00	CA/AR	Parksville	
940	000.00	CA/AR	Port Alberni	
943	000.00	CA/AR	Courtenay	
944	000.00	CA/AR	Campbell River	
945	000.00	CA/AR	Powell River	
950	000.00	CA/AR	Williams Lake	
952	000.00	CA/AR	Quesnel	
955	000.00	CA/AR	Prince Rupert	
960	000.00	CA/AR	Kitimat	
965	000.00	CA/AR	Terrace	
970	999.99	CA/AR	Prince George	CT/SR
975	000.00	CA/AR	Dawson Creek	
977	000.00	CA/AR	Fort St. John	
990	000.00	CA/AR	Whitehorse	
995	000.00	CA/AR	Yellowknife	
999	999.99	CMA/CA unknown--RMR/AR inconnu		CT/SR?

Note: Former names (from 1991, 1996 or 2001 census) shown in parentheses if different..
Nota: Les anciens noms (du recensement de 1991, de 1996 or de 2001) sont indiqués entre parenthèses s'ils ont changé.

ANNEXE F
CODAGE GÉOGRAPHIQUE RÉALISÉ AU MOYEN DU FCCP
À PARTIR DE CODES POSTAUX INCOMPLETS

ANNEXE F1 Codage géographique réalisé à partir du premier caractère du code postal
ANNEXE F2 Codage géographique réalisé à partir des deux premiers caractères du code postal

ANNEXE F1
CODAGE GÉOGRAPHIQUE RÉALISÉ À PARTIR DU PREMIER CARACTÈRE DU CODE POSTAL

Lettre	Province/Territoire Grande région géographique (Postes Canada)	Abréviation
A	Terre-Neuve	NF, NL
B	Nouvelle-Écosse	NS
C	Île-du-Prince-Édouard	PE
E	Nouveau-Brunswick	NB
G H J	Québec	QC
G	Est du Québect	
H	Région métropolitaine de Montréal	
J	Ouest du Québec	
K L M N P	Ontario	ON
K	Est de l'Ontario	
L	Centre de l'Ontario	
M	Région métropolitaine de Toronto	
N	Sud-ouest de l'Ontario	
P	Nord de l'Ontario	
R	Manitoba	MB
S	Saskatchewan	SK
T	Alberta	AB
V	Columbie-Britannique	BC
X	Territories du Nord-Ouest	NT
X	Nunavut	NU
Y	Yukon	YK, YT

ANNEXE F2
CODAGE GÉOGRAPHIQUE RÉALISÉ AU MOYEN DU FCCP DE SEPTEMBRE 2002
À PARTIR DES DEUX PREMIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL

CODAGE GÉOGRAPHIQUE RÉALISÉ À PARTIR DES DEUX PREMIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL

FS	FSA12/RTA12 – DEUX PREMIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL
NPC	NOMBRE DE CODES POSTAUX
CMA	RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT OU AGGLOMÉRATION DE RECENSEMENT LA PLUS FRÉQUENTE (RMR/AR)
PCMA	POUCENTAGE DE CODES POSTAUX DANS CETTE RMR/AR
PRCD	DIVISION DE RECENSEMENT LA PLUS FRÉQUENTE (DR)
PCD	POURCENTAGE DE CODES POSTAUX DANS CETTE DR
PRCDCSD	SUDIVISION DE RECENSEMENT LA PLUS FRÉQUENTE (SDR)
PCSD	POURCENTAGE DE CODES POSTAUX DANS CETTE SDR
AVLAT	LATITUDE MOYENNE EN DEGRÉS(2)+DÉCIMALES(6)
AVLONG	LONGITUDE MOYENNE EN DEGRÉS(3)+DÉCIMALES(6)
T	1=RMR/AR AVEC SR; 0=RMR/AR SANS SR

FICHIER=FSA12GEO.CAN

GEOGRAPHIC CODING FROM FIRST TWO CHARACTERS OF THE POSTAL CODE

FS	NPC	CMA	PCMA	PRCD	PCD	PRCDCSD	PCSD	AVLAT	AVLONG	T
NEWFOUNDLAND AND LABRADOR - TERRE-NEUVE ET LABRADOR										
A0	8720	000	91.6	1001	36.4	1010025	3.6	48692998	055088390	0
A1	14510	001	94.9	1001	96.5	1001519	44.2	47597789	052895286	1
A2	4619	015	42.8	1005	43.3	1005018	41.6	49270448	058618991	0
A8	1061	000	100.0	1005	98.3	1005004	75.2	49202405	057425012	0
NOVA SCOTIA - NOUVELLE ECOSSE										
B0	12350	000	79.2	1212	11.3	1207001	6.2	45076455	063718581	0
B1	15659	225	97.8	1217	97.8	1217030	96.8	46147758	060158701	0
B2	14528	205	33.2	1209	33.2	1209034	33.2	45323562	062612204	1
B3	11459	205	100.0	1209	100.0	1209034	100.0	44650437	063639261	1
B4	9495	000	48.1	1209	36.6	1209034	36.6	44937568	064147955	0
B5	1982	000	100.0	1202	98.4	1202006	78.6	43848198	066115568	0
B9	782	000	100.0	1215	96.4	1215002	67.1	45637082	061361888	0
PRINCE EDWARD ISLAND - ILE DU PRINCE-EDOUARD										
C0	3064	000	88.4	1103	38.4	1103051	3.5	46393913	063288804	0
C1	6715	105	69.0	1102	69.2	1102075	49.0	46294117	063324159	0
NEW BRUNSWICK - NOUVEAU BRUNSWICK										
E0	779	000	84.0	1305	14.1	1305022	6.5	46389014	066076066	0
E1	15877	305	59.5	1307	50.5	1307022	38.1	46522230	065014890	1
E2	13036	310	70.5	1301	49.8	1301006	46.9	45830833	065994531	1
E3	12573	320	51.4	1310	46.5	1310032	32.7	46438924	067076430	0
E4	19010	000	88.7	1307	39.2	1307016	7.9	46138331	064948817	0
E5	8840	000	62.2	1305	43.6	1302026	6.6	45360280	066341074	0
E6	3104	000	72.9	1310	96.3	1310036	10.1	45987063	067023061	0
E7	9362	000	79.1	1311	47.2	1313027	17.6	46739566	067807609	0
E8	6361	000	93.2	1315	59.2	1314017	10.2	47782720	065756752	0
E9	2026	000	100.0	1309	98.4	1309036	22.7	46969757	065532936	0
QUEBEC										
G0	33748	000	86.1	2419	5.3	2425005	1.5	47310886	069878275	0
G1	24214	421	100.0	2423	100.0	2423025	33.9	46819596	071258016	1
G2	6660	421	100.0	2423	100.0	2423025	41.3	46837120	071334689	1
G3	6385	421	62.3	2423	62.3	2423050	27.0	46896799	071422039	1
G4	7682	000	43.6	2497	36.0	2497010	32.2	49399082	066494830	0
G5	15513	000	37.2	2429	26.1	2429075	24.3	47570479	069452730	0
G6	18462	421	46.7	2424	24.2	2424020	21.5	46408126	071394919	1
G7	12025	408	85.5	2494	88.0	2494070	35.4	48207620	071152540	1
G8	19470	442	32.9	2437	32.9	2493040	22.3	47948976	072253309	1
G9	10906	444	58.6	2436	58.6	2436028	22.4	46593926	072669965	0
H0	26	462	80.8	2465	80.8	2465005	80.8	45596425	073754401	1
H1	18591	462	100.0	2466	100.0	2466025	66.2	45602237	073567214	1
H2	12312	462	100.0	2466	100.0	2466025	94.2	45531435	073593846	1
H3	19253	462	100.0	2466	100.0	2466025	79.5	45526882	073581040	1
H4	11889	462	100.0	2466	100.0	2466025	44.8	45497248	073647974	1
H5	184	462	100.0	2466	100.0	2466025	100.0	45505555	073563883	1
H7	17586	462	100.0	2465	100.0	2465005	100.0	45584462	073742239	1
H8	6619	462	100.0	2466	100.0	2466040	40.2	45452405	073720556	1
H9	11031	462	100.0	2466	100.0	2466095	17.3	45458899	073843107	1
J0	53471	000	80.5	2477	6.6	2477045	1.8	45911707	073909726	0
J1	13499	433	57.7	2443	57.3	2443025	31.4	45402097	071977030	1
J2	20960	450	28.0	2447	29.0	2454045	19.3	45543203	072799842	1
J3	19864	462	63.4	2457	35.7	2453052	16.1	45617648	073243552	1
J4	12772	462	100.0	2458	82.2	2458030	40.2	45520845	073471763	1
J5	10840	462	80.6	2460	49.7	2460028	20.8	45713608	073523125	1
J6	19207	462	64.9	2464	27.7	2464010	19.9	45584375	073732693	1
J7	21611	462	98.9	2473	27.5	2474005	10.4	45612533	073906771	1
J8	20248	505	62.1	2481	52.1	2481015	30.1	45663266	075170281	1
J9	14973	000	30.0	2481	22.8	2486033	16.1	47114840	077103037	0

ONTARIO

K0	23077	000	63.9	3506	13.6	3506008	13.6	44884429	076631417	0
K1	20952	505	100.0	3506	99.9	3506008	99.9	45405662	075653963	1
K2	14532	505	100.0	3506	100.0	3506008	100.0	45325412	075801349	1
K4	4995	505	99.9	3506	78.4	3506008	78.4	45404421	075467527	1
K6	7214	501	55.1	3501	56.8	3501012	54.1	44978275	075001277	0
K7	15349	000	56.1	3510	41.3	3510010	41.2	44613422	076449034	0
K8	9938	522	50.9	3512	51.7	3547064	32.9	44942336	077325422	1
K9	9410	529	55.9	3515	56.3	3515014	50.5	44250562	078392667	1
L0	19101	000	35.2	3543	34.2	3543064	11.0	43837075	079602011	0
L1	24599	532	60.9	3518	95.3	3518013	26.5	43889998	078896495	1
L2	18189	539	100.0	3526	100.0	3526053	49.4	43117811	079164068	1
L3	23930	535	60.6	3519	56.9	3519036	42.7	43759213	079355697	1
L4	37369	535	80.7	3519	63.9	3519028	29.9	43952919	079547401	1
L5	21016	535	100.0	3521	99.9	3521005	99.6	43578973	079683154	1
L6	24763	535	100.0	3521	48.5	3521010	48.1	43640506	079683774	1
L7	13570	537	56.4	3524	76.2	3524002	56.4	43527431	079817659	1
L8	15006	537	100.0	3525	99.8	3525005	99.8	43234567	079817558	1
L9	19055	537	37.0	3525	36.8	3525005	36.8	43854474	079835175	1
M1	21549	535	100.0	3520	100.0	3520005	100.0	43755928	079273864	1
M2	7057	535	100.0	3520	100.0	3520005	100.0	43775313	079374016	1
M3	6299	535	100.0	3520	100.0	3520005	100.0	43743713	079425542	1
M4	13567	535	100.0	3520	100.0	3520005	100.0	43698456	079361357	1
M5	15221	535	100.0	3520	100.0	3520005	100.0	43675710	079384617	1
M6	14998	535	100.0	3520	100.0	3520005	100.0	43678295	079444237	1
M7	7321	535	100.0	3520	99.9	3520005	99.9	43772760	079256491	1
M8	4765	535	100.0	3520	100.0	3520005	100.0	43627375	079507944	1
M9	11231	535	100.0	3520	100.0	3520005	100.0	43697411	079544313	1
N0	26984	000	70.5	3541	12.9	3536020	7.4	43330599	081236163	0
N1	12358	550	47.9	3523	55.0	3523008	46.9	43416650	080208927	1
N2	14488	541	91.6	3530	91.6	3530013	57.4	43512239	080595031	1
N3	14116	543	38.6	3529	49.1	3529006	38.6	43207343	080284965	1
N4	10680	000	27.8	3532	44.2	3532042	23.3	43568070	080797509	0
N5	13846	555	71.8	3539	45.9	3539036	45.7	42979796	081130889	1
N6	11679	555	100.0	3539	100.0	3539036	98.9	42965876	081264298	1
N7	10003	562	45.3	3538	45.3	3538030	42.0	42919191	082131032	1
N8	20606	559	81.6	3537	93.4	3537039	73.2	42305006	082903203	1
N9	9387	559	87.6	3537	100.0	3537039	58.9	42226099	083007092	1
P0	14943	000	77.8	3556	12.3	3553005	7.7	47309726	082863230	0
P1	6355	575	59.5	3548	59.5	3548044	58.4	45843666	079379444	1
P2	4586	000	100.0	3548	61.6	3548055	61.4	46532787	079974989	0
P3	7356	580	99.1	3553	99.1	3553005	99.1	46509799	080986910	1
P4	3171	586	99.6	3556	99.8	3556027	99.6	48485322	081334694	0
P5	2178	000	59.3	3557	41.0	3557041	40.7	47342945	082341557	0
P6	4558	590	98.4	3557	100.0	3557061	97.0	46526814	084328802	1
P7	8471	595	97.2	3558	100.0	3558004	92.1	48418849	089263932	1
P8	1224	000	100.0	3560	100.0	3560027	71.2	49855947	092622560	0
P9	2297	000	52.9	3559	52.2	3559012	50.3	49166390	093915089	0

MANITOBA

R0	27955	000	91.4	4615	9.5	4612047	2.7	50196632	098677222	0
R1	3978	000	56.4	4613	57.7	4609029	37.3	50065044	097508266	0
R2	14470	602	100.0	4611	95.7	4611040	95.7	49900951	097109966	1
R3	13724	602	99.8	4611	98.0	4611040	98.0	49869041	097178703	1
R4	685	602	89.1	4611	39.7	4613037	36.6	49933145	097326239	1
R5	681	000	78.0	4602	100.0	4602044	36.1	49611033	096727890	0
R6	1675	000	100.0	4603	100.0	4603053	49.0	49180672	098023385	0
R7	7819	610	79.8	4607	82.3	4607062	79.0	50073414	099970886	0
R8	1137	640	51.4	4622	52.0	4622026	51.4	55262655	099754019	0
R9	1371	000	100.0	4621	100.0	4621045	82.1	53816538	101255834	0

SASKATCHEWAN

S0	45480	000	93.9	4706	8.7	4714077	0.7	51459590	105501095	0
S2	77	705	100.0	4706	100.0	4706055	93.5	50771863	104930221	1
S3	1739	710	95.9	4709	99.6	4709012	90.2	51210549	102459513	0
S4	15666	705	82.0	4706	82.2	4706027	80.6	50271632	104411088	1
S6	8186	745	50.2	4715	50.8	4707039	48.4	51820806	105645797	0
S7	13922	725	99.7	4711	99.3	4711066	95.9	52128091	106646292	1
S9	7472	720	45.6	4708	45.9	4708004	43.2	51839414	108347372	0

ALBERTA

T0	41400	000	87.7	4810	12.3	4813001	1.9	52625780	113307693	0
T1	19353	810	32.0	4802	48.3	4802012	32.0	50187681	112637785	1
T2	30159	825	99.8	4806	99.9	4806016	98.7	51009148	114051146	1
T3	15976	825	99.9	4806	99.9	4806016	91.8	51094669	114144681	1
T4	14087	000	35.3	4808	56.2	4808011	29.7	52255111	113746748	0
T5	30050	835	100.0	4811	100.0	4811061	99.8	53565419	113510532	1
T6	21179	835	100.0	4811	100.0	4811061	99.4	53503746	113488256	1
T7	10840	835	63.2	4811	68.7	4811034	34.8	53592056	114632026	1
T8	16099	835	59.2	4811	59.2	4819012	35.4	54283468	115512293	1
T9	15386	835	25.3	4811	37.4	4811016	18.6	54010457	112055117	1

BRITISH COLUMBIA - COLOMBIE-BRITANIQUE

V0	26977	000	83.5	5929	8.9	5929011	3.2	50581494	121419253	0
V1	37163	000	26.7	5935	23.3	5935010	19.3	50891711	119031397	0
V2	42064	970	19.1	5909	32.7	5953023	16.6	50679854	121922514	1
V3	36463	933	97.1	5915	97.1	5915004	49.1	49181802	122793984	1
V4	20037	933	83.2	5915	83.2	5915004	39.7	49184436	122453350	1
V5	20689	933	100.0	5915	100.0	5915022	57.8	49248451	123035856	1
V6	21510	933	100.0	5915	100.0	5915022	83.4	49249617	123129197	1
V7	13323	933	100.0	5915	100.0	5915015	31.8	49272881	123116292	1
V8	23709	935	66.0	5917	70.0	5917021	25.4	49851907	124722195	1
V9	35760	938	21.7	5925	35.5	5921007	18.4	49288128	124390847	1

NORTHWEST TERRITORIES OR NUNAVUT - TERRITORIES DU NORD-OUEST OU NUNAVUT

X0	1167	000	99.7	6106	57.5	6106016	24.1	63645330	113346345	0
X1	1003	995	99.7	6106	100.0	6106023	99.7	62451236	114385180	0

YUKON

Y0	317	000	98.1	6001	100.0	6001029	26.2	62232499	135620588	0
Y1	3461	990	99.9	6001	100.0	6001009	99.2	60724190	135072254	0

ANNEXE H Régions sociosanitaires et districts sociosanitaires

ANNEXE H1
Liste sommaire des régions sociosanitaires, selon la province et le type, Canada, décembre 2007

PR	Type de région sociosanitaire	HRTYP	Nombre
Total			48
NF	Regional Integrated Health and Authority	RIH	4
PE	County	CTY	3
NS	Health Zone	ZON	6
NB	Region	REG	7
QC	Région sociosanitaire	RSS	18
ON	Local Health Integration Network*	LHN	14
MB	Regional Health Authority	RHA	11
SK	Regional Health Authority	RHA	12
	Health Authority	HAU	1
AB	Regional Health Authority	RHA	2
	Health Region	HRE	4
	Health	HLT	3
BC	Health Service Delivery Area	HSD	16
	Regional Health Authority (roll-up)	RHA	5
YK	Territory	TER	1
NT	Territory	TER	1
NU	Territory	TER	1

Les 16 Health Service Delivery Areas de la Colombie-Britannique se résument en 5 Regional Health Authorities, lesquelles sont indiquées par le premier caractère de leur code HR. * Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS).

ANNEXE H2
Liste sommaire des districts sociosanitaires selon la province et le type, Canada, décembre 2007

PR	Type	SUBTYP	Nombre
Total			149
NS	District Health Authority	DHA	9
QC	Centre local de services communautaires	CLS	174
ON	Public Health Unit (incluant Toronto)	PHU	36
	Health Planning Area (Toronto seulement)	HPA	16
AB	Sub-regional health authority (selon les définitions de 2007)	SUB	70
BC	Local Health Area	LHA	89

Pour la Version 5E de FCCP+, ces codes pour la Colombie-Britannique ne sont pas indiqués, ni les codes pour les Health Planning Area de Toronto.

APPENDIX H3: / ANNEXE H3:
HEALTH REGIONS, CANADA, DECEMBER 2007
REGIONS SOCIO-SANITAIRES, CANADA, DÉCEMBRE 2007

PRHR	HEALTH REGION / REGION SOCIOSANITAIRE	HRTYP
NEWFOUNDLAND / TERRE-NEUVE		
1011	EASTERN	RIH
1012	CENTRAL	RIH
1013	WESTERN	RIH
1014	LABRADOR-GRENFELL	RIH
PRINCE EDWARD ISLAND / ILE DU PRINCE-EDOUARD		
1101	KINGS	CTY
1102	QUEENS	CTY
1103	PRINCE	CTY
NOVA SCOTIA / NOUVELLE ECOSSE		
1201	BRIDGEWATER-YARMOUTH	ZON
1202	KENTVILLE	ZON
1203	TRURO-AMHERST	ZON
1204	NEW GLASGOW-ANTIGONISH	ZON
1205	CAPE BRETON	ZON
1206	HALIFAX	ZON
NEW BRUNSWICK / NOUVEAU-BRUNSWICK		
1301	MONCTON	REG
1302	SAINT JOHN	REG
1303	FREDERICTON	REG
1304	EDMUNDSTON	REG
1305	CAMPBELLTON	REG
1306	BATHURST	REG
1307	MIRAMICHI	REG
QUEBEC		
2401	BAS-SAINT-LAURENT	RSS
2402	SAGUENAY--LAC-SAINT-JEAN	RSS
2403	CAPITALE-NATIONALE	RSS
2404	MAURICIE ET CENTRE DU QUEBEC	RSS
2405	ESTRIE	RSS
2406	MONTRÉAL	RSS
2407	OUTAOUAIS	RSS
2408	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	RSS
2409	CÔTE-NORD	RSS
2410	NORD-DU-QUÉBEC	RSS
2411	GASPÉSIE--ÎLES-DE-LA-MADELEINE	RSS
2412	CHAUDIÈRE-APPALACHES	RSS
2413	LAVAL	RSS
2414	LANAUDIÈRE	RSS
2415	LAURENTIDES	RSS
2416	MONTÉRÉGIE	RSS
2417	NUNAVIK	RSS
2418	TERRES-CRIES-DE-LA-BAIE-JAME	RSS

PRHR	HEALTH REGION / REGION SOCIOSANITAIRE	HRTYP
ONTARIO		
3501	ERIE ST. CLAIR	LHN
3502	SOUTH WEST	LHN
3503	WATERLOO WELLINGTON	LHN
3504	HAMILTON NIAGARA HALDIMAND BRANT	LHN
3505	CENTRAL WEST	LHN
3506	MISSISSAUGA HALTON	LHN
3507	TORONTO	LHN
3508	CENTRAL	LHN
3509	CENTRAL EAST	LHN
3510	SOUTH EAST	LHN
3511	CHAMPLAIN	LHN
3512	NORTH SIMCOE MUSKOKA	LHN
3513	NORTH EAST	LHN
3514	NORTH WEST	LHN
MANITOBA		
4610	WINNIPEG	RHA
4615	BRANDON	RHA
4620	NORTH EASTMAN	RHA
4625	SOUTH EASTMAN	RHA
4630	INTERLAKE	RHA
4640	CENTRAL	RHA
4645	ASSINIBOINE	RHA
4660	PARKLAND	RHA
4670	NORMAN	RHA
4680	BURNTWOOD	RHA
4690	CHURCHILL	RHA
SASKATCHEWAN		
4701	SUN COUNTRY	RHA
4702	FIVE HILLS	RHA
4703	CYPRESS	RHA
4704	REGINA QU'APPELLE	RHA
4705	SUNRISE	RHA
4706	SASKATOON	RHA
4707	HEARTLAND	RHA
4708	KELSEY TRAIL	RHA
4709	PRINCE ALBERT PARKLAND	RHA
4710	PRAIRIE NORTH	RHA
4711	MAMAWETAN CHURCHILL RIVER	RHA
4712	KEEWATIN YATTHE	RHA
4713	ATHABASCA	HAU
ALBERTA		
481	CHINOOK	hre
482	PALLISER	HRE
483	CALGARY	HRE
485	DAVID THOMPSON	RHA
485	EAST CENTRAL	HLT
486	CAPITAL	HLT
487	ASPEN	RHA
488	PEACE COUNTRY	HLT
489	NORTHERN LIGHTS	HRE

PRHR	HEALTH REGION / REGION SOCIOSANITAIRE	HRTYP
BRITISH COLUMBIA / COLOMBIE-BRITANNIQUE		
591	*INTERIOR*	*RHA*
5911	EAST KOOTENAY	HSD
5912	KOOTENAY-BOUNDARY	HSD
5913	OKANAGAN	HSD
5914	THOMPSON/CARIBOO	HSD
592	*FRASER*	*RHA*
5921	FRASER EAST	HSD
5922	FRASER NORTH	HSD
5923	FRASER SOUTH	HSD
593	*VANCUVER CENTRAL*	*RHA*
5931	RICHMOND	HSD
5932	VANCOUVER	HSD
5933	NORTH SHORE/COAST GARIBALDI	HSD
594	*VANCOUVER ISLAND*	*RHA*
5941	SOUTH VANCOUVER ISLAND	HSD
5942	CENTRAL VANCOUVER ISLAND	HSD
5943	NORTH VANCOUVER ISLAND	HSD
595	*NORTHERN*	*RHA*
5951	NORTH WEST	HSD
5952	NORTHERN INTERIOR	HSD
5953	NORTHEAST	HSD
TERRITORIES / TERRITOIRES		
6001	YUKON	TER
6101	NORTHWEST	TER
6102	NUNAVUT	TER

FILE=HRNAM07L.CAN

APPENDIX H4: / ANNEXE H4:
HEALTH DISTRICTS, CANADA, DECEMBER 2007
DISTRICTS SOCIOSANITAIRES, CANADA, DECEMBER 2007

PRHR	SUB	NAME / NOM	SUBTYP	POP2001
NOVA SCOTIA / NOUVELLE-ÉCOSSE				
12011		BRIDGEWATER	DHA	59314
12012		YARMOUTH	DHA	62622
12023		KENTVILLE	DHA	80639
12034		TRURO	DHA	69946
12035		AMHERST	DHA	32605
12046		NEW GLASGOW	DHA	46965
12047		ANTIGONISH	DHA	47154
12058		CAPE BRETON	DHA	129705
12059		HALIFAX	DHA	379057
QUEBEC				
2401101		RIMOUSKI-NEIGETTE	CLS	52289
2401102		LA MITIS	CLS	19326
2401103		MATANE	CLS	22507
2401105		LA MATAPEDIA	CLS	19920
2401301		LES BASQUES	CLS	9848
2401302		SAINT-ELEUTHERE	CLS	6891
2401303		RIVIERE-DU-LOUP	CLS	31826
2401304		KAMOURASKA	CLS	22494
2401305		CABANO	CLS	15529
2402101		FJORD	CLS	23916
2402102		SAGUENAY	CLS	28883
2402103		JONQUIERE	CLS	65694
2402106		CHICOUTIMI	CLS	48287
2402202		DOMAINE-DU-ROY	CLS	32839
2402203		MARIA-CHAPDELAINE	CLS	26900
2402204		LAC-SAINT-JEAN-EST	CLS	51760
2403000		PORTNEUF	CLS	44955
2403101		LAURENTIEN	CLS	58518
2403102		SAINTE-FOY - SILLERY	CLS	71294
2403201		QUEBEC-HAUTE-VILLE	CLS	36915
2403202		QUEBEC-BASSE-VILLE	CLS	25666
2403203		LIMOILOU-VANIER	CLS	57491
2403204		DUBERGER-LES SAULES-LEBOURGNEUF	CLS	37943
2403300		LORETTEVILLE - VAL-BELAIR	CLS	81932
2403401		BEAUPORT	CLS	76196
2403402		ORLEANS	CLS	27763
2403500		CHARLESBOURG	CLS	90454
2403701		CHARLEVOIX-EST	CLS	16624
2403702		CHARLEVOIX-OUEST	CLS	13166
2404401		HAUT-SAINT-MAURICE	CLS	15862
2404402		MEKINAC	CLS	12809
2404403		CENTRE-DE-LA-MAURICIE	CLS	64841
2404404		MASKINONGE	CLS	23401
2404405		TROIS-RIVIERES	CLS	80286
2404406		DES CHENAUX	CLS	12127
2404407		CAP-DE-LA-MADELEINE	CLS	45942
2404501		NICOLET-YAMASKA	CLS	23496
2404502		BECANCOUR	CLS	19088
2404503		DRUMMOND	CLS	87808
2404504		ARTHABASKA	CLS	64089
2404505		DE L'ERABLE	CLS	24021

2405101	GRANIT	CLS	21830
2405102	ASBESTOS	CLS	14535
2405103	HAUT-SAINT-FRANCOIS	CLS	21394
2405104	VAL SAINT-FRANCOIS	CLS	28176
2405105	COATICOOK	CLS	16595
2405106	MEMPHREMAGOG	CLS	41871
2405107	FLEURIMONT-LENNOXVILLE	CLS	53720
2405108	SHERBROOKE	CLS	87492
2406101	LAC SAINT-LOUIS	CLS	78875
2406103	PIERREFONDS	CLS	77744
2406104	DOLLARD-DES-ORMEAUX	CLS	48206
2406105	LACHINE	CLS	57928
2406201	POINTE-SAINT-CHARLES	CLS	13210
2406202	VERDUN	CLS	60564
2406204	SAINT-PAUL	CLS	30242
2406206	LASALLE	CLS	73983
2406301	RIVIERE-DES-PRAIRIES	CLS	52939
2406302	POINTE-AUX-TREMBLES	CLS	53065
2406303	MERCIER-EST	CLS	41344
2406304	MERCIER-OUEST	CLS	41256
2406305	HOCHELAGA-MAISONNEUVE	CLS	48379
2406306	ROSEMONT	CLS	79512
2406308	ANJOU	CLS	38015
2406309	SAINT-LEONARD	CLS	69604
2406401	COTE-DES-NEIGES	CLS	52624
2406402	SNOWDON	CLS	33872
2406403	COTE-SAINT-LUC	CLS	47760
2406404	MONT-ROYAL	CLS	43898
2406501	NOTRE-DAME DE GRACE - MONTREAL-OUEST	CLS	69847
2406503	METRO	CLS	57701
2406504	SAINT-LOUIS DU PARC	CLS	39169
2406505	SAINT-HENRI	CLS	25672
2406601	MONTREAL-NORD	CLS	83600
2406603	SAINT-MICHEL	CLS	54984
2406605	AHUNTSIC	CLS	77864
2406606	BORDEAUX-CARTIERVILLE	CLS	51543
2406608	SAINT-LAURENT	CLS	73129
2406701	MONTREAL-CENTRE-SUD	CLS	36314
2406702	PLATEAU MONT-ROYAL	CLS	51461
2406704	PARC-EXTENSION	CLS	31399
2406705	MONTREAL-CENTRE-VILLE	CLS	9044
2406706	VILLERAY	CLS	61114
2406707	PETITE PATRIE	CLS	46862
2407201	HULL	CLS	66246
2407202	AYLMER	CLS	36085
2407300	GATINEAU	CLS	102898
2407400	PONTIAC	CLS	19208
2407500	LES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS	CLS	25909
2407600	DES FORESTIERS	CLS	18730
2407701	VALLEE-DE-LA-LIEVRE	CLS	31428
2407702	PETITE-NATION	CLS	15042
2408101	TEMISCAMING	CLS	3666
2408102	VILLE-MARIE	CLS	13838
2408103	ROUYN-NORANDA	CLS	39621
2408104	ABITIBI-OUEST	CLS	21984
2408105	ABITIBI	CLS	24613
2408106	VALLEE-DE-L'OR	CLS	42375
2409101	LES ESCOUMINS	CLS	5982
2409102	FORESTVILLE	CLS	6912
2409103	MANICOUAGAN	CLS	33620

2409105	PORT-CARTIER	CLS	7809
2409106	SEPT-ILES	CLS	26952
2409107	CANIAPISCAU	CLS	3630
2409109	MINGANIE	CLS	6714
2409110	BASSE COTE-NORD	CLS	5607
2409112	TERRITOIRE NASKAPI	CLS	540
2410101	CHIBOUGAMAU/CHAPAIS	CLS	9717
2410102	LEBEL-SUR-QUEVILLON	CLS	3282
2410103	MATAGAMI	CLS	1939
2410104	BAIE-JAMES	CLS	1376
2411201	BONAVENTURE	CLS	18267
2411203	PABOK	CLS	17964
2411204	GASPE	CLS	16266
2411205	GRANDE-VALLEE	CLS	2867
2411206	ILES-DE-LA-MADELEINE	CLS	12824
2411207	MURDOCHVILLE	CLS	1171
2411208	DENIS-RIVERIN	CLS	12297
2411209	AVIGNON	CLS	15268
2412101	LAC ETCHEMIN	CLS	17745
2412102	LA NOUVELLE-BEAUCE	CLS	25850
2412103	BEAUCE-SARTIGAN	CLS	47873
2412104	ROBERT-CLICHE	CLS	18771
2412105	L'AMIANTE	CLS	43247
2412401	DESJARDINS	CLS	51855
2412402	CHAUDIERE	CLS	78808
2412403	BELLECHASSE	CLS	29570
2412404	LOTBINIERE	CLS	26851
2412702	L'ISLET	CLS	19368
2412704	MONTMAGNY	CLS	23438
2413801	DUVERNAY	CLS	51092
2413803	CHOMEDEY	CLS	101084
2413805	PONT-VIAU	CLS	84868
2413807	SAINTE-ROSE-DE-LAVAL	CLS	105961
2414201	D'AUTRAY	CLS	40330
2414202	MATAWINIE	CLS	41194
2414203	JOLIETTE	CLS	54167
2414204	MONTCALM	CLS	38740
2414205	LES MOULINS	CLS	110087
2414206	L'ASSOMPTION	CLS	103977
2415101	DEUX-MONTAGNES - MIRABEL	CLS	92173
2415102	THERESE-DE-BLAINVILLE	CLS	130514
2415103	ANTOINE-LABELLE	CLS	33456
2415104	RIVIERE-DU-NORD - MIRABEL	CLS	106993
2415105	LES PAYS-D'EN-HAUT	CLS	30866
2415106	LES LAURENTIDES	CLS	38433
2415107	ARGENTEUIL	CLS	28931
2416001	VAUDREUIL-SOULANGES	CLS	102100
2416002	HAUT-SAINT-LAURENT	CLS	21851
2416003	VALLEYFIELD-BEAUHARNOIS	CLS	54253
2416004	CHATEAUGUAY-MERCIER	CLS	60078
2416005	LES JARDINS DE NAPIERVILLE	CLS	22820
2416006	SAINT CONSTANT - LA PRAIRIE	CLS	82978
2416007	BROSSARD - SAINT-LAMBERT	CLS	107910
2416008	LONGUEUIL-OUEST	CLS	64124
2416009	LONGUEUIL-EST	CLS	63892
2416010	ST-HUBERT	CLS	75912
2416011	LAJEMMERAIS	CLS	100263
2416012	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU - SAINT-LUC	CLS	99474
2416013	SAINT-BRUNO - BELOEIL - SAINT-HILAIRE	CLS	93736
2416014	CHAMBLY-CARIGNAN-MARIEVILLE	CLS	51380

2416015	BAS RICHELIEU		CLS	50066
2416016	LES MASKOUTAINS		CLS	78917
2416017	COWANSVILLE-FARNHAM-BEDFORD		CLS	49438
2416018	GRANBY-SHEFFORD-BROMONT		CLS	82038
2416019	ACTON		CLS	15167
2417101	BAIE D'HUDSON		CLS	5326
2417102	UNGAVA		CLS	4306
2418101	TERRITOIRE CRI		CLS	12629
ONTARIO				
3526	ALGOMA		PHU	117185
3527	BRANT		PHU	118580
3530	DURHAM		PHU	506901
3531	ELGIN-ST THOMAS		PHU	81553
3533	GREY BRUCE		PHU	152965
3534	HALDIMAND-NORFOLK		PHU	104575
3535	HALIBURTON-KAWARTHA-PINE RIDGE		PHU	161761
3536	HALTON		PHU	375229
3537	HAMILTON		PHU	490268
3538	HASTINGS-PRINCE EDWARD		PHU	150816
3539	HURON		PHU	59701
3540	CHATHAM-KENT		PHU	107709
3541	KINGSTON-FRONTENAC-LENNOX-ADDINGTON		PHU	178067
3542	LAMBTON		PHU	126971
3543	LEEDS-GRENVILLE-LANARK		PHU	159101
3544	MIDDLESEX-LONDON		PHU	403185
3546	NIAGARA		PHU	410574
3547	NORTH BAY - PARRY SOUND		PHU	120353
3549	NORTHWESTERN		PHU	77823
3551	OTTAWA		PHU	774072
3552	OXFORD		PHU	99270
3553	PEEL		PHU	988948
3554	PERTH		PHU	73675
3555	PETERBOROUGH		PHU	125856
3556	PORCUPINE		PHU	88205
3557	RENFREW		PHU	96467
3558	EASTERN ONTARIO		PHU	185968
3560	SIMCOE - MUSKOKA		PHU	430156
3561	SUDBURY		PHU	190841
3562	THUNDER BAY		PHU	155462
3563	TIMISKAMING		PHU	35245
3565	WATERLOO		PHU	438515
3566	WELLINGTON-DUFFERIN-GUELPH		PHU	238326
3568	WINDSOR-ESSEX		PHU	374975
3570	YORK		PHU	729254
3595	TORONTO		PHU	2481494
3504	95A TORONTO WEST	AREA 1A	HPA	
3504	95B TORONTO WEST	AREA 1B	HPA	
3504	95C TORONTO CENTRAL WEST	AREA 2A	HPA	
3504	95D TORONTO CENTRAL WEST	AREA 2B	HPA	
3504	95E TORONTO CENTRAL WEST	AREA 2C	HPA	
3504	95F TORONTO CENTRAL WEST	AREA 2D	HPA	
3504	95G TORONTO CENTRAL EAST	AREA 3A	HPA	
3504	95H TORONTO CENTRAL EAST	AREA 3B	HPA	
3504	95I TORONTO CENTRAL EAST	AREA 3C	HPA	
3504	95J TORONTO CENTRAL SOUTH	AREA 4A	HPA	
3504	95K TORONTO CENTRAL SOUTH	AREA 4B	HPA	
3504	95L TORONTO EAST	AREA 5A	HPA	
3504	95M TORONTO EAST	AREA 5B	HPA	
3504	95N TORONTO EAST	AREA 5C	HPA	
3504	95O TORONTO EAST	AREA 5D	HPA	

ALBERTA

PRHRSUB	NAME / NOM	SUBTYP
480101	Crowsnest Pincher Creek	SUB
480102	Fort McLeod Cardston	SUB
480103	Lethbridge	SUB
480104	Picture Butte Raymond Milk River	SUB
480105	Vauxhall Taber	SUB
480201	Palliser North and Central	SUB
480202	Palliser West	SUB
480301	Calgary Northwest	SUB
480302	Calgary Beddington Heights	SUB
480303	Calgary Northeast	SUB
480304	Calgary University	SUB
480305	Calgary Charleswood	SUB
480306	Calgary Marlborough	SUB
480307	Calgary Shaganappi	SUB
480308	Calgary Bowness	SUB
480309	Calgary Scarboro	SUB
480310	Calgary Forest Lawn	SUB
480311	Calgary Lakeview	SUB
480312	Calgary Mount Royal	SUB
480313	Calgary Haysboro	SUB
480314	Calgary Bonavista	SUB
480315	Calgary South	SUB
480320	Banff-Canmore	SUB
480321	Didsbury-Strathmore	SUB
480322	Vulcan-Claresholm	SUB
480323	High River-Black Diamond	SUB
480401	Clearwater	SUB
480402	Brazeau	SUB
480403	Wetaskiwin-Hobbema	SUB
480404	Ponoka	SUB
480405	Lacombe	SUB
480406	Red Deer	SUB
480407	Olds	SUB
480408	Drumheller-Hanna	SUB
480409	Stettler-Consort	SUB
480501	Region 5 Northwest	SUB
480502	Regions 5 Northeast	SUB
480503	Region 5 Southeast	SUB
480504	Region 5 South Central	SUB
480505	Region5 Southwest	SUB
480601	St. Albert	SUB
480602	Edmonton Castle Downs	SUB
480603	Edmonton Woodcroft	SUB
480604	Edmonton Eastwood	SUB
480605	Edmonton North Central	SUB
480606	Edmonton North East	SUB
480607	Edmonton Bonnie Doon	SUB
480608	Edmonton West Jasper Place	SUB
480609	Edmonton Twin Brooks	SUB
480612	Edmonton Mill Woods	SUB
480613	Sherwood Park	SUB
480614	Strathcona County	SUB
480615	Thorsby	SUB
480616	Leduc Office	SUB
480617	Beaumont	SUB
480618	Westview	SUB

480619	Sturgeon County	SUB
480620	Fort Saskatchewan	SUB
480701	Aspen West	SUB
480702	Aspen Central	SUB
480703	Aspen North	SUB
480704	Aspen East	SUB
480801	Peace Northwest	SUB
480802	Peace Northeast	SUB
480803	Peace Southeast	SUB
480804	Peace Southwest	SUB
480901	High Level	SUB
480902	La Crete	SUB
480903	Northern Lights Northwest	SUB
480904	Fort McMurray	SUB

BRITISH COLUMBIA / COLOMBIE-BRITANNIQUE

PRHRSUB	NAME / NOM	SUBTYP
5911001	FERNIE	LHA
5911002	CRANBROOK	LHA
5911003	KIMBERLEY	LHA
5911004	WINDERMERE	LHA
5911005	CRESTON	LHA
5911018	GOLDEN	LHA
5912006	KOOTENAY LAKE	LHA
5912007	NELSON	LHA
5912009	CASTLEGAR	LHA
5912010	ARROW LAKES	LHA
5912011	TRAIL	LHA
5912012	GRAND FORKS	LHA
5912013	KETTLE VALLEY	LHA
5913014	SOUTHERN OKANAGAN	LHA
5913015	PENTICTON	LHA
5913016	KEREMEOS	LHA
5913017	PRINCETON	LHA
5913021	ARMSTRONG-SPALLUMCHEEN	LHA
5913022	VERNON	LHA
5913023	CENTRAL OKANAGAN	LHA
5913077	SUMMERLAND	LHA
5913078	ENDERBY	LHA
5914019	REVELSTOKE	LHA
5914020	SALMON ARM	LHA
5914024	KAMLOOPS	LHA
5914025	100 MILE HOUSE	LHA
5914026	NORTH THOMPSON	LHA
5914027	CARIBOO-CHILCOTIN	LHA
5914029	LILLOOET	LHA
5914030	SOUTH CARIBOO	LHA
5914031	MERRITT	LHA
5921032	HOPE	LHA
5921033	CHILLIWACK	LHA
5921034	ABBOTSFORD	LHA
5921075	MISSION	LHA
5921076	AGASSIZ-HARRISON	LHA
5922040	NEW WESTMINSTER	LHA
5922041	BURNABY	LHA
5922042	MAPLE RIDGE	LHA
5922043	COQUITLAM	LHA
5923035	LANGLEY	LHA

5923037	DELTA	LHA
5923201	SURREY	LHA
5923202	SOUTH SURREY - WHITE ROCK	LHA
5931038	RICHMOND	LHA
5932161	CITY CENTRE VANCOUVER	LHA
5932162	DOWNTOWN EASTSIDE VANCOUVER	LHA
5932163	NORTHEAST VANCOUVER	LHA
5932164	WESTSIDE VANCOUVER	LHA
5932165	MIDTOWN VANCOUVER	LHA
5932166	SOUTH VANCOUVER	LHA
5933044	NORTH VANCOUVER	LHA
5933045	WEST VANCOUVER-BOWEN ISLAND	LHA
5933046	SUNSHINE COAST	LHA
5933047	POWELL RIVER	LHA
5933048	HOWE SOUND	LHA
5933049	BELLA COOLA VALLEY	LHA
5933083	CENTRAL COAST	LHA
5941061	GREATER VICTORIA	LHA
5941062	SOOKE	LHA
5941063	SAANICH	LHA
5941064	GULF ISLANDS	LHA
5942065	COWICHAN	LHA
5942066	LAKE COWICHAN	LHA
5942067	LADYSMITH	LHA
5942068	NANAIMO	LHA
5942069	QUALICUM	LHA
5942070	ALBERNI	LHA
5943071	COURTENAY	LHA
5943072	CAMPBELL RIVER	LHA
5943084	VANCOUVER ISLAND WEST	LHA
5943085	VANCOUVER ISLAND NORTH	LHA
5951050	QUEEN CHARLOTTE	LHA
5951051	SNOW COUNTRY	LHA
5951052	PRINCE RUPERT	LHA
5951053	UPPER SKEENA	LHA
5951054	SMITHERS	LHA
5951080	KITIMAT	LHA
5951087	STIKINE	LHA
5951088	TERRACE	LHA
5951092	NISGA'A	LHA
5951094	TELEGRAPH CREEK	LHA
5952055	BURNS LAKE	LHA
5952056	NECHAKO	LHA
5952057	PRINCE GEORGE	LHA
5952028	QUESNEL	LHA
5953059	PEACE RIVER SOUTH	LHA
5953060	PEACE RIVER NORTH	LHA
5953081	FORT NELSON	LHA

APPENDIX J Census divisions, 2006

The numeric code and corresponding census division name, including descriptive names for otherwise unnamed CDs.

ANNEXE J Divisions de recensement, 2006

Code numérique correspondant au nom de la division de recensement, y compris des noms non officiels.

PRCD	TYP	CDname
1001	CDR	Avalon Peninsula
1002	CDR	Burin Peninsula
1003	CDR	South Coast
1004	CDR	Stephenville
1005	CDR	Corner Brook
1006	CDR	Central Newfoundland
1007	CDR	Bonavista Bay
1008	CDR	Notre Dame Bay
1009	CDR	Northern Peninsula
1010	CDR	Central-Southern Labrador
1011	CDR	Nunastiavut
1101	CTY	Kings
1102	CTY	Queens
1103	CTY	Prince
1201	CTY	Shelburne
1202	CTY	Yarmouth
1203	CTY	Digby
1204	CTY	Queens
1205	CTY	Annapolis
1206	CTY	Lunenburg
1207	CTY	Kings
1208	CTY	Hants
1209	CTY	Halifax
1210	CTY	Colchester
1211	CTY	Cumberland
1212	CTY	Pictou
1213	CTY	Guysborough
1214	CTY	Antigonish
1215	CTY	Inverness
1216	CTY	Richmond
1217	CTY	Cape Breton
1218	CTY	Victoria
1301	CT	Saint John
1302	CT	Charlotte
1303	CT	Sunbury
1304	CT	Queens
1305	CT	Kings
1306	CT	Albert
1307	CT	Westmorland
1308	CT	Kent
1309	CT	Northumberland
1310	CT	York
1311	CT	Carleton
1312	CT	Victoria
1313	CT	Madawaska
1314	CT	Restigouche
1315	CT	Gloucester
2401	TÉ	Les Îles-de-la-Madeleine
2402	MRC	Le Rocher-Percé
2403	MRC	La Côte-de-Gaspé
2404	MRC	La Haute-Gaspésie
2405	MRC	Bonaventure
2406	MRC	Avignon
2407	MRC	La Matapédia
2408	MRC	Matane
2409	MRC	La Mitis
2410	MRC	Rimouski-Neigette
2411	MRC	Les Basques
2412	MRC	Rivière-du-Loup
2413	MRC	Témiscouata
2414	MRC	Kamouraska
2415	MRC	Charlevoix-Est
2416	MRC	Charlevoix
2417	MRC	L'Islet
2418	MRC	Montmagny
2419	MRC	Bellechasse
2420	MRC	L'Île-d'Orléans
2421	MRC	La Côte-de-Beaupré
2422	MRC	La Jacques-Cartier
2423	TÉ	Québec
2425	TÉ	Lévis
2426	MRC	La Nouvelle-Beauce
2427	MRC	Robert-Cliche
2428	MRC	Les Etchemins
2429	MRC	Beauce-Sartigan
2430	MRC	Le Granit
2431	MRC	L'Amiante
2432	MRC	L'Érable
2433	MRC	Lotbinière
2434	MRC	Portneuf
2435	MRC	Mékinac
2436	TÉ	Shawingigan
2437	CDR	Francheville
2438	MRC	Bécancour
2439	MRC	Arthabaska
2440	MRC	Asbestos
2441	MRC	Le Haut-Saint-François
2442	MRC	Le Val-Saint-François
2443	TÉ	Sherbrooke
2444	MRC	Coaticook
2445	MRC	Memphrémagog
2446	MRC	Brome-Missisquoi
2447	MRC	La Haute-Yamaska
2448	MRC	Acton
2449	MRC	Drummond
2450	MRC	Nicolet-Yamaska
2451	MRC	Maskinongé
2452	MRC	D'Autray
2453	MRC	Le Bas-Richelieu
2454	MRC	Les Maskoutains
2455	MRC	Rouville
2456	MRC	Le Haut-Richelieu
2457	MRC	La Vallée-du-Richelieu
2458	TÉ	Longueuil
2459	MRC	Lajemmerais
2460	MRC	L'Assomption
2461	MRC	Joliette
2462	MRC	Matawinie
2463	MRC	Montcalm
2464	MRC	Les Moulins
2465	TÉ	Laval
2466	TÉ	Montréal
2467	MRC	Roussillon
2468	MRC	Les Jardins-de-Napierville
2469	MRC	Le Haut-Saint-Laurent
2470	MRC	Beauharnois-Salaberry
2471	MRC	Vaudreuil-Soulanges
2472	MRC	Deux-Montagnes
2473	MRC	Thérèse-De Blainville
2474	TÉ	Mirabel
2475	MRC	La Rivière-du-Nord
2476	MRC	Argenteuil
2477	MRC	Les Pays-d'en-Haut

2478 MRC Les Laurentides
2479 MRC Antoine-Labelle
2480 MRC Papineau
2481 TÉ Gatineau
2482 MRC Les Collines-de-l'Outaouais
2483 MRC La Vallée-de-la-Gatineau
2484 MRC Pontiac
2485 MRC Témiscamingue
2486 TÉ Rouyn-Noranda
2487 MRC Abitibi-Ouest
2488 MRC Abitibi
2489 MRC Vallée-de-l'Or
2490 TÉ La Tuque
2491 MRC Le Domaine-du-Roy
2492 MRC Maria-Chapdelaine
2493 MRC Lac-Saint-Jean-Est
2494 CDR Le Saguenay-et-son-Fjord
2495 MRC La Haute-Côte-Nord
2496 MRC Manicouagan
2497 CDR Sept-Rivières--Caniapiscau
2498 CDR Minganie--Basse-Côte-Nord
2499 CDR Nord-du-Québec

3501 UC Stormont, Dundas and Glengarry
3502 UC Prescott and Russell
3506 CDR Ottawa
3507 UC Leeds and Grenville
3509 CTY Lanark
3510 MB Frontenac
3511 CTY Lennox and Addington
3512 CTY Hastings
3513 CDR Prince Edward
3514 CTY Northumberland
3515 CTY Peterborough
3516 CDR Kawartha Lakes
3518 RM Durham
3519 RM York
3520 CDR Toronto
3521 RM Peel
3522 CTY Dufferin
3523 CTY Wellington
3524 RM Halton
3525 CDR Hamilton
3526 RM Niagara
3528 CDR Haldimand-Norfolk
3529 CDR Brant
3530 RM Waterloo
3531 CTY Perth
3532 CTY Oxford
3534 CTY Elgin
3536 CDR Chatham-Kent
3537 CTY Essex
3538 CTY Lambton
3539 CTY Middlesex
3540 CTY Huron
3541 CTY Bruce
3542 CTY Grey
3543 CTY Simcoe
3544 DM Muskoka
3546 CTY Haliburton
3547 CTY Renfrew
3548 DIS Nipissing
3549 DIS Parry Sound
3551 DIS Manitoulin
3552 DIS Sudbury
3553 CDR Greater Sudbury / Grand Sudbury
3554 DIS Timiskaming
3556 DIS Cochrane
3557 DIS Algoma
3558 DIS Thunder Bay
3559 DIS Rainy River
3560 DIS Kenora

4601 CDR Lac du Bonnet-Alexander
4602 CDR Hanover
4603 CDR Stanley
4604 CDR Lorne-Pembina
4605 CDR Turtle Mountain
4606 CDR Wallace
4607 CDR Brandon
4608 CDR Swift Current
4609 CDR Portage la Prairie
4610 CDR Macdonald-Cartier
4611 CDR Winnipeg
4612 CDR Springfield-Broken Head
4613 CDR St Andrews
4614 CDR Rookwood-Woodlands
4615 CDR Langford-Minto
4616 CDR Lake of the Prairies
4617 CDR Dauphin
4618 CDR Interlake South-Gimli
4619 CDR Lake Winnipeg-Winnipegosis
4620 CDR Swan River
4621 CDR Moose Lake
4622 CDR Thompson
4623 CDR Hudson Bay

4701 CDR Estevan
4702 CDR Weyburn
4703 CDR Lake of the Rivers
4704 CDR Maple Creek
4705 CDR Melville
4706 CDR Regina
4707 CDR Moose Jaw
4708 CDR Swift Current
4709 CDR Yorkton
4710 CDR Big Quill-Foam Lake-Kutawa
4711 CDR Saskatoon
4712 CDR Battleford-Biggar-Vanscoy
4713 CDR Kindersley-Unity
4714 CDR Star City-Nipawin-Hudson Bay
4715 CDR Prince Albert
4716 CDR North Battleford
4717 CDR Lloydminster-Meadow Lake
4718 CDR Northern Saskatchewan

4801 CDR Medicine Hat
4802 CDR Lethbridge
4803 CDR Southwest (Cardston-Willow/Pincher)
4804 CDR Hanna-Oyen-Consort
4805 CDR Drumheller
4806 CDR Calgary
4807 CDR Stettler-Wainwright
4808 CDR Red Deer
4809 CDR Rocky Mountain House
4810 CDR Camrose-Vermillion River-Lloydminster
4811 CDR Edmonton
4812 CDR Cold Lake
4813 CDR Woodlands
4814 CDR Yellowhead
4815 CDR Jasper-Banff
4816 CDR Wood Buffalo
4817 CDR Peace River
4818 CDR Greenview
4819 CDR Grande Prairie

5901 RD East Kootenay
5903 RD Central Kootenay
5905 RD Kootenay Boundary
5907 RD Okanagan-Similkameen
5909 RD Fraser Valley
5915 RD Greater Vancouver

```
5917 RD  Capital
5919 RD  Cowichan Valley
5921 RD  Nanaimo
5923 RD  Alberni-Clayoquot
5925 RD  Comox-Strathcona
5927 RD  Powell River
5929 RD  Sunshine Coast
5931 RD  Squamish-Lillooet
5933 RD  Thompson-Nicola
5935 RD  Central Okanagan
5937 RD  North Okanagan
5939 RD  Columbia-Shuswap
5941 RD  Cariboo
5943 RD  Mount Waddington
5945 RD  Central Coast
5947 RD  Skeena-Queen Charlotte
5949 RD  Kitimat-Stikine
5951 RD  Bulkley-Nechako
5953 RD  Fraser-Fort George
5955 RD  Peace River
5957 REG Stikine
5959 RD  Northern Rockies

6001 TER Yukon

6106 REG Fort Smith
6107 REG Inuvik

6204 REG Baffin
6205 REG Keewatin
6208 REG Kitikmeot
```

Census Division Type (CDtype)
Genre de la division de recensement (CDgenre)

Type/Genre	
CDR	Census Division / Division de recensement
CT	County / Comté
CTY	County
DIS	District
DM	District Municipality
MB	Management Board
MRC	Municipalité régionale de comté
RD	Regional District
REG	Region
RM	Regional Municipality
TÉ	Territoire équivalent
TER	Territory
UC	United Counties

APPENDIX K Economic regions 2006
ANNEXE K Régions économiques en 2006

PRER ERNAME
1010 Avalon Peninsula
1020 South Coast - Burin Peninsula
1030 West Coast - Northern Peninsula - Labrador
1040 Notre Dame - Central Bonavista Bay

1110 Prince Edward Island

1210 Cape Breton
1220 North Shore
1230 Annapolis Valley
1240 Southern
1250 Halifax

1310 Campbellton - Miramichi
1320 Moncton - Richibucto
1330 Saint John - St. Stephen
1340 Fredericton - Oromocto
1350 Edmundston - Woodstock

2410 Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
2415 Bas-Saint-Laurent
2420 Capitale-Nationale
2425 Chaudière - Appalaches
2430 Estrie
2433 Centre-du-Québec
2435 Montérégie
2440 Montréal
2445 Laval
2450 Lanaudière
2455 Laurentides
2460 Outaouais
2465 Abitibi - Témiscamingue
2470 Mauricie
2475 Saguenay - Lac-Saint-Jean
2480 Côte-Nord
2490 Nord-du-Québec

3510 Ottawa
3515 Kingston - Pembroke
3520 Muskoka - Kawarthas
3530 Toronto
3540 Kitchener - Waterloo - Barrie

PRER ERNAME
3550 Hamilton - Niagara Peninsula
3560 London
3570 Windsor - Sarnia
3580 Stratford - Bruce Peninsula
3590 Northeast
3595 Northwest

4610 Southeast
4620 South Central
4630 Southwest
4640 North Central
4650 Winnipeg
4660 Interlake
4670 Parklands
4680 North

4710 Regina - Moose Mountain
4720 Swift Current - Moose Jaw
4730 Saskatoon - Biggar
4740 Yorkton - Melville
4750 Prince Albert
4760 Northern

4810 Lethbridge - Medicine Hat
4820 Camrose - Drumheller
4830 Calgary
4840 Banff - Jasper - Rocky Mountain House
4850 Red Deer
4860 Edmonton
4870 Athabasca - Grande Prairie - Peace River
4880 Wood Buffalo - Cold Lake

5910 Vancouver Island and Coast
5920 Lower Mainland - Southwest
5930 Thompson - Okanagan
5940 Kootenay
5950 Cariboo
5960 North Coast
5970 Nechako
5980 Northeast

6010 Yukon

6110 Northwest Territories

6210 Nunavut

APPENDIX L **Census agricultural regions, 2006** including unofficial descriptive names for otherwise unnamed regions
ANNEXE L **Régions agricoles de recensement, 2006**, y compris des noms non officiels.

PR	AR	ARNAME
10	01	Southeastern
10	02	Central
10	03	Western and Labrador
11	01	Eastern
11	02	Central
11	03	Western
12	01	Southwestern
12	02	Annapolis Valley
12	03	Central
12	04	Eastern
12	05	Cape Breton
13	01	Northwestern - Nord-Ouest
13	02	Southwestern - Sud-Ouest
13	03	Southeastern - Sud-Est
13	04	Northeastern - Nord-Est
24	01	Bas-Saint-Laurent
24	02	Saguenay--Lac-Saint-Jean--Côte-Nord
24	03	Québec
24	04	Mauricie
24	05	Estrie
24	06	Montréal--Laval
24	07	Lanaudière
24	08	Outaouais
24	09	Laurentides
24	10	Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec
24	11	Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
24	12	Chaudière-Appalaches
24	13	Montérégie
24	14	Centre-du-Québec
35	01	Southern Ontario - Sud de l'Ontario
35	02	Western Ontario - Ouest de l'Ontario
35	03	Central Ontario - Centre de l'Ontario
35	04	Eastern Ontario - Est de l'Ontario
35	05	Northern Ontario - Nord de l'Ontario
46	01	Southwestern
46	02	Brandon-Wallace
46	03	Neepawa-Minnedosa-Shoal Lake
46	04	Lake of the Prairies
46	05	Swan River
46	06	Dauphin
46	07	Centre-West
46	08	Centre-South
46	09	Centre-East
46	10	Southeastern
46	11	Centre-North
46	12	Northern

PR	AR	ARNAME
47	1A	Estevan
47	1B	Elcapo-Moosomin
47	2A	Weyburn
47	2B	Regina-Moose Jaw
47	3P	Gravelbourg-Enfield (3AN)
47	3Q	Lake of the Rivers-Laurier-Hart Butte (3AS)
47	3R	Swift Current (3BN)
47	3S	Grassy Creek (3BS)
47	4A	Maple Creek-White Valley
47	4B	Gull Lake-Happyland
47	5A	Yorkton
47	5B	Cote-Good Lake-Preeceville
47	6A	Lumsden
47	6B	Saskatoon
47	7A	Kindersley-St Andrews
47	7B	Biggar-Round Valley
47	8A	Star City-Nipawin-Hudson Bay
47	8B	Humbolt
47	9A	Prince Albert-North Battleford
47	9B	Britannia-Meadow Lake-Battle River
47	00	Northern Saskatchewan
48	01	Medicine Hat-Hanna
48	02	Lethbridge-Drumheller
48	03	Calgary-Foothills
48	4A	Stettler-Wainwritht
48	4B	Camrose-Vermillion River-Lloydminster
48	05	Edmonton-Red Deer-Rocky Mountain House
48	06	Yellowhead-Woodlands-Cold Lake-Wood Buffalo
48	07	Peace River-Grande Prairie
59	01	Vancouver Island-Coast
59	02	Lower Mainland-Southwest
59	03	Thompson-Okanagan
59	04	Kootenay
59	05	Cariboo
59	06	North Coast
59	07	Nechako
59	08	Peace River
60	00	Yukon
61	00	Northwest Territories
62	00	Nunavut

APPENDIX M Canada Post Air Stage Offices

What Is An Air Stage Office?

According to Canada Post, "An Air Stage Office is a Post Office to or from which all mail must be airlifted for more than six (6) months of every year as a viable surface transportation alternative is not available. These offices are generally confined to remote or isolated communities. An office designated an Air Stage Office is deemed to be Air Stage for the whole year." http://www.canadapost.ca/tools/pg/manual/PGairstage-e.asp (Last updated: 2007-09-17)

APPENDICE M Les Bureaux du Service aérien omnibus des Postes Canada

De quoi s'agissent les Bureaux du Service aérien omnibus?

D'après Postes Canada, « Il s'agit d'un bureau de poste à partir ou à destination duquel tout le courrier doit être transporté par avion parce qu'il n'y a pas de moyen de transport par voie de terre viable durant au moins six mois par année. Ce type de bureau est généralement situé dans les régions éloignées ou isolées. Tout bureau de poste désigné bureau du Service aérien omnibus le demeure pendant toute l'année. »
http://www.postescanada.ca/tools/pg/manual/PGairstage-f.asp (Mise à jour : 2007-09-17)

Table 1: List of Air Stage Offices
Tableau 1 : Liste des bureaux du Service aérien omnibus

CPCOMM	PR	FSA LDU
AHOUSAT	BC	V0R 1A0
AKLAVIK	NT	X0E 0A0
AKULIVIK	QC	J0M 1V0
ANGLING LAKE	ON	P0V 1B0
ARCTIC BAY	NU	X0A 0A0
ATTAWAPISKAT	ON	P0L 1A0
ARVIAT	NU	X0C 0E0
AUPALUK	QC	J0M 1X0
BAKER LAKE	NU	X0C 0A0
BAY CHIMO	NU	X0B 2A0
BEARSKIN LAKE	ON	P0V 1E0
BERENS RIVER	MB	R0B 0A0
BIG TROUT LAKE	ON	P0V 1G0
BLACK LAKE	SK	S0J 0H0
BLACK TICKLE	NL	A0K 1N0
BLIND CHANNEL	BC	V0P 1B0
BLOODVEIN	MB	R0C 0J0
BRADORE BAY	QC	G0G 1E0
BROCHET	MB	R0B 0B0
CAMBRIDGE BAY	NU	X0B 0C0
CAPE DORSET	NU	X0A 0C0
CAT LAKE	ON	P0V 1J0
CHESTERFIELD INLET	NU	X0C 0B0
CHEVERY	QC	G0G 1G0
CLYDE RIVER	NU	X0A 0E0
COLVILLE LAKE	NT	X0E 1L0
CORAL HARBOUR	NU	X0C 0C0
DAWSON'S LANDING	BC	V0N 1M0
DEER LAKE	ON	P0V 1N0
DÉLINE	NT	X0E 0G0
EABAMET LAKE	ON	P0T 1L0
EUREKA	NU	X0A 0G0
FOND-DU-LAC	SK	S0J 0W0
FORT ALBANY	ON	P0L 1H0
FORT CHIPEWYAN	AB	T0P 1B0
FORT GOOD HOPE	NT	X0E 0H0
FORT SEVERN	ON	P0V 1W0
FOX LAKE	AB	T0H 1R0
GARDEN HILL	MB	R0B 0T0
GARDEN RIVER	AB	T0H 4G0
GETHSÉMANI	QC	G0G 1M0
GJOA HAVEN	NU	X0B 1J0
GOD'S LAKE NARROWS	MB	R0B 0M0
GOD'S RIVER	MB	R0B 0N0
GRANVILLE LAKE	MB	R0B 0P0
GRISE FIORD	NU	X0A 0J0
HALL BEACH	NU	X0A 0K0
HARRINGTON HARBOUR	QC	G0G 1N0
HARTLEY BAY	BC	V0V 1A0
HOLMAN	NU	X0E 0S0
HOPEDALE	NL	A0P 1G0
IGLOOLIK	NU	X0A 0L0
INUKJUAK	QC	J0M 1M0
IQALUIT	NU	X0A 0H0
IQALUIT	nu	X0A 1H0
ISLAND LAKE	MB	R0B 0T0
IVUJIVIK	QC	J0M 1H0
KANGIQSUALUJJUAQ	QC	J0M 1N0
KANGIQSUJUAQ	QC	J0M 1K0
KANGIRSUK	QC	J0M 1A0
KASABONIKA	ON	P0V 1Y0
KASHECHEWAN	ON	P0L 1S0
KEEWAYWIN	ON	P0V 3G0
KÉGASKA	QC	G0G 1S0
KIMMIRUT	NU	X0A 0N0
KINGCOME INLET	BC	V0N 2B0
KINGFISHER LAKE	ON	P0V 1Z0
KITKATLA	BC	V0V 1C0
KLEMTU	BC	V0T 1L0
KUGAARUK	NU	X0B 1K0
KUGLUKTUK	NU	X0B 0E0
KUUJJUAQ	QC	J0M 1C0
KUUJJUARAPIK	QC	J0M 1G0
KYUQUOT	BC	V0P 1J0
LA TABATIÈRE	QC	G0G 1T0
LAC BROCHET	MB	R0B 2E0
LAC SEUL	ON	P0V 2A0
LANSDOWNE HOUSE	ON	P0T 1Z0
LAX KW'ALAAMS	BC	V0V 1H0
LITTLE GRAND RAPIDS	MB	R0B 0V0
LUTSELK'E	NT	X0E 1A0
MAKKOVIK	NL	A0P 1J0
MINSTREL ISLAND	BC	V0P 1L0
MUSKRAT DAM	ON	P0V 3B0
MUTTON BAY	QC	G0G 2C0
NAIN	NL	A0P 1L0

NANISIVIK	NU	X0A 0X0
NATUASHIS	NL	A0P 1A0
NEGGINAN	MB	R0B 0Z0
NORMAN WELLS	NT	X0E 0V0
NORTH SPIRIT LAKE	ON	P0V 2G0
OCEAN FALLS	BC	V0T 1P0
OGOKI	ON	P0T 2L0
OLD CROW	YT	Y0B 1N0
OONA RIVER	BC	V0V 1E0
OWEEKENO	BC	V0N 3S0
OXFORD HOUSE	MB	R0B 1C0
PANGNIRTUNG	NU	X0A 0R0
PAUINGASSI	MB	R0B 2G0
PAULATUK	NT	X0E 1N0
PEAWANUCK	ON	P0L 2H0
PIKANGIKUM	ON	P0V 2L0
POND INLET	NU	X0A 0S0
POPLAR HILL	ON	P0V 3E0
POPLAR RIVER	MB	R0B 0Z0
PORT-MENIER	QC	G0G 2Y0
POSTVILLE	NL	A0P 1N0
PORT NEVILLE	BC	V0P 1M0
PUKATAWAGAN	MB	R0B 1G0
PUVIRNITUQ	QC	J0M 1P0
QIKIQTARJUAQ	NU	X0A 0B0
QUAQTAQ	QC	J0M 1J0
RAE LAKES	NT	X0E 1R0
RANKIN INLET	NU	X0C 0G0
RED SUCKER LAKE	MB	R0B 1H0
REFUGE COVE	BC	V0P 1P0
REPULSE BAY	NU	X0C 0H0
RESOLUTE	NU	X0A 0V0
RIGOLET	NL	A0P 1P0
SACHIGO LAKE	ON	P0V 2P0
SACHS HARBOUR	NU	X0E 0Z0
SALLUIT	QC	J0M 1S0
SANDY LAKE	ON	P0V 1V0
SANIKILUAQ	NU	X0A 0W0
SHAMATTAWA	MB	R0B 1K0
SIMOOM SOUND	BC	V0P 1S0
SOUTH INDIAN LAKE	MB	R0B 1N0
ST-AUGUSTIN-SAGUENAY	QC	G0G 2R0
ST THERESA POINT	MB	R0B 1J0
STEVENSON ISLAND	MB	R0B 2H0
STONY RAPIDS	SK	S0J 2R0
STUART ISLAND	BC	V0P 1V0
SULLIVAN BAY	BC	V0N 3H0
SUMMER BEAVER	ON	P0T 3B0
SURGE NARROWS	BC	V0P 1W0
TADOULE LAKE	MB	R0B 2C0
TALOYOAK	NU	X0B 1B0
TASIUJAQ	QC	J0M 1T0
TÊTE-À-LA-BALEINE	QC	G0G 2W0
TROUT LAKE	NT	X0E 1Z0
TUKTOYAKTUK	NT	X0E 1C0
TULITA	NT	X0E 0K0
UMIUJAQ	QC	J0M 1Y0
URANIUM CITY	SK	S0J 2W0
WAASAGOMACH	MB	R0B 1Z0
WARE	BC	V0J 3B0
WEAGAMOW LAKE	ON	P0V 2Y0
WEBEQUIE	ON	P0T 3A0
WEKWETI	NT	X0E 1W0
WHA TI	NT	X0E 1P0
WHALE COVE	NU	X0C 0J0
WILLIAMS HARBOUR	NL	A0K 5V0
WOLLASTON LAKE	SK	S0J 3C0
WUNNUMMIN LAKE	ON	P0V 2Z0
YORK LANDING	MB	R0B 2B0

ANNEXE N
PROGRAMME SUPPLÉMENTAIRE DIST5X.SAS

DIST5x.SAS est un programme supplémentaire pour le calcul de la distance de chacun des enregistrements d'un fichier par rapport à l'enregistrement le plus proche d'un deuxième fichier.

Pour utiliser ce programme, il faut déjà avoir produit deux fichiers de sortie lors d'utilisations antérieures de *FCCP+* Version 5x. Le programme commence par lire les deux fichiers. Puis, pour chaque enregistrement du premier fichier, il calcule la distance par rapport à chaque enregistrement du deuxième fichier. Il ne retient que la distance minimale, ainsi que le numéro d'identification de l'enregistrement du deuxième fichier pour lequel la distance minimale a été obtenue.

Par défaut, le programme suppose que vous avez défini antérieurement deux catégories d'enregistrement dans le deuxième fichier (par exemple, médecins spécialistes et non-spécialistes, ou hôpitaux généraux et hôpitaux pour enfants). Vous pouvez modifier le programme afin de travailler avec un plus grand ou un moins grand nombre de catégories, définies et codées comme vous le souhaitez.

L'utilisation de ce programme supplémentaire nécessite une connaissance élémentaire de la programmation SAS.

ANNEXE O
PROGRAMME SUPPLÉMENTAIRE EXPLODE2.SAS

EXPLODE2.SAS est un programme supplémentaire pour transformer un fichier sommaire en enregistrements individuels (ayant chacun leur propre identificateur). Ceci est obligatoire avant de codifier les données par l'entremise de FCCF+.

L'utilisation de ce programme supplémentaire nécessite une connaissance élémentaire de la programmation SAS.

ANNEXE P
PROGRAMME SUPPLÉMENTAIRE FIXPCBAD.SAS

FIXPCBAD.SAS est un programme supplémentaire pour corriger certaines erreurs fréquentes dans les codes postaux canadiens.

L'utilisation de ce programme supplémentaire nécessite une connaissance élémentaire de la programmation SAS.